

Université Catholique de Louvain

Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication

DEPARTEMENT DE COMMUNICATION

**CONFLITS REGIONAUX : COMMENT LA PRESSE QUOTIDIENNE DE LA
SUISSE FRANCOPHONE TRAITE-T-ELLE DES TENSIONS
COMMUNAUTAIRES EN BELGIQUE ?**

Analyse comparée de trois quotidiens de Suisse romande

Par Mélanie KORNMAYER

Mémoire présenté dans le cadre du Master 120 en Information et communication

Finalité : Ecole de Journalisme de Louvain

Promoteur : Prof. Benoît Grevisse

Session de septembre 2010

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je suis particulièrement reconnaissante envers Benoît Grevisse d'avoir pris du temps pour partager son expérience et me conseiller.

Ma gratitude va également à Messieurs José Fontaine, Tanguy Verhoosel ainsi qu'à Richard Werly. Leurs expériences de correspondants en Belgique m'ont appris à mieux cerner le traitement médiatique des quotidiens romands face au conflit belge. J'associe à ces remerciements Jean-Paul Marthoz, dont les conseils m'ont permis d'éviter certains égarements.

Je remercie tous les professeurs, assistants, secrétaires du Département de Communication de Louvain-la-Neuve pour leur patience tout au long de ces deux années.

Une pensée spéciale à Olivier Dodier, ancien étudiant à l'Ecole de Journalisme, pour avoir remis ce mémoire à ma place.

Finalement, un grand merci à ma famille et mes amis, de Suisse comme de Belgique, pour leur soutien et la relecture de ce texte.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	5
2. PROBLEMATIQUE	6
2.1. Un problème de langue...	7
2.2. ... ou un problème d'identité?	9
2.3. Représentations sociales des tensions	11
2.4. Les médias, acteurs des conflits	12
3. METHODOLOGIE	13
3.1. Analyse de contenu	13
3.2. Corpus de l'étude	15
4. CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE DES MINORITES FRANCOPHONES BELGES ET SUISSES	16
4.1. Elements historiques pour la Belgique	16
4.2. Elements historiques pour la Suisse	19
4.3. Un pays artificiel, une volonté de vivre ensemble	20
5. UN PAYS DANS L'IMPASSE, DE 2007 A NOS JOURS	22
5.1. Les débuts d'une longue crise politique suite aux élections législatives de juin 2007	22
5.2. 2008 ou les échecs à répétition du Premier ministre Yves Leterme	23
5.3. Juin 2009, des élections régionales qui témoignent des divergences communautaires	23
5.4. Le dossier BHV et le parti flamand NVA compliquent l'année 2010	24
6. PRESENTATION DE TROIS QUOTIDIENS ROMANDS	24
6.1. Le Temps, la référence	25
6.2. Le Quotidien Jurassien, le journal d'une région encore empreinte de lutte autonomiste	26
6.3. Le Matin, le journal populaire le plus populaire	28

7. TRAITEMENT DU CONFLIT DANS LE TEMPS	29
7.1. Analyse quantitative des articles pour Le Temps	29
7.2. Analyse des articles de 2007 à 2010 pour Le Temps	31
7.3. Analyse des articles faisant une comparaison à la Suisse	35
8. TRAITEMENT DU CONFLIT DANS LE QUOTIDIEN JURASSIEN	42
8.1. Analyse quantitative des articles pour Le Quotidien Jurassien	42
8.2. Analyse des articles de 2007 à 2010 pour Le Quotidien Jurassien	45
8.3. Analyse des articles faisant une comparaison à la Suisse	48
9. TRAITEMENT DU CONFLIT DANS LE MATIN	50
9.1. Analyse quantitative des articles pour Le Matin	50
9.2. Analyse des articles de 2007 à 2010 pour Le Matin	51
9.3. Analyse des articles faisant une comparaison à la Suisse	53
10. RESULTATS DE L'ANALYSE DES TROIS QUOTIDIENS	54
10.1. Résultats pour Le Temps	54
10.2. Résultats pour Le Quotidien Jurassien	56
10.3. Résultats pour Le Matin	57
10.4. Confirmation ou infirmation des hypothèses	58
11. CONCLUSION	60
12. BIBLIOGRAPHIE	62
13. ANNEXES	68

1. Introduction

« *Pourquoi un pays multiculturel est-il au bord de l'implosion, et l'autre pas ?* »¹
C'est ainsi que le magazine suisse *L'Hebdo* s'interroge sur les problèmes communautaires de la Belgique. La Suisse subit, elle aussi, des tensions entre et au sein des quatre régions qui la composent. Dès lors, il serait logique que la presse romande cherche à comprendre pourquoi ces communautés belges ont-elles autant de difficultés à s'entendre ? Partant de cette hypothèse générale, il paraît donc intéressant d'analyser rigoureusement le traitement des tensions communautaires belges dans la presse quotidienne de Suisse romande. Cette question doit également occuper les esprits des correspondants des journaux qui nous concernent. Le fil rouge de cette recherche sera de tenter de découvrir si les articles concernant les tensions en Belgique contiennent des comparaisons, ou autres, à la Suisse. Les correspondants se posent-ils la question de comparer Suisse et Belgique ? S'ils le font, la Suisse est-elle présentée comme le bon exemple, comme un modèle pour la Belgique ? Il est vrai que les deux pays sont souvent comparés. Car, depuis la chute de la Yougoslavie fédérale, la Belgique et la Suisse sont les deux derniers Etats multiculturels d'Europe. Une similitude parmi d'autres et qui cache, en fait, des divergences profondes.

La presse suisse s'intéresse-t-elle à la crise politique belge ? L'analyse d'articles de 2007 à 2010 d'un quotidien de référence, d'un quotidien populaire et d'un journal régional nous offrira un panorama diversifié et représentatif de la presse romande. Quelle est la vision des quotidiens romands sur la Belgique ? Une première lecture quantitative des articles apportera des éléments de réponse.

Nous vivons une période où les médias sont décriés pour leurs tendances à la dramatisation et au sensationnalisme. Mais Jean-Paul Marthoz, dans son livre « *Journalisme international* », évite de peindre le diable sur la muraille. Il rappelle que « (...) *le journalisme international sert à différencier les médias, à départager la presse nationale de référence, qui en fait une de ses priorités et un des leviers de son succès, de la presse régionale ou des médias « populaires » qui ne le pratiquent que subsidiairement.* »² Le journalisme international semble être un gage de crédibilité et un lieu privilégié pour le respect de la déontologie dans le traitement journalistique. L'analyse des articles du *Temps*, du *Matin* et du *Quotidien Jurassien* devrait confirmer, ou non, cette affirmation.

¹ *La Belgique, une Suisse qui ne réussit pas*, http://www.hebdo.ch/Edition/2009-2/Mieux_Comprendre/histoire/la_belgique_une_suisse_qui_ne_reussit_pas.htm

² MARTHOZ Jean-Paul, *Journalisme international*, Bruxelles, Éd. De Boeck Université, 2008

2. Problématique

Le fait communautaire est un point de tensions dans la politique et dans la société belge en général. C'est évidemment un point délicat en Suisse également, mais dans une moindre mesure. Comment alors les conflits entre Wallons et Flamands sont-ils traités par les journaux de Suisse romande, sachant que cette région est minoritaire, au niveau linguistique et communautaire ? Nous l'avons dit plus tôt, la Suisse est souvent citée comme l'exemple d'un pays qui réussit malgré ses différentes communautés. A l'inverse, la Belgique semble ne plus avoir d'avenir en l'état actuel. La question de l'avenir de la Belgique est-elle traitée par les journaux de Suisse romande ? Les journaux romands comparent-ils les problèmes de la Belgique à ceux de la Suisse ? S'ils le font, se positionnent-ils comme issus d'un pays « exemple » pour la Belgique ? Finalement, l'objet de cette recherche est de découvrir si la presse de Suisse romande « s'identifie » à la Belgique sur ces points de tension.

L'analyse des articles de presse des trois quotidiens romands nous permettra de confirmer ou infirmer ces hypothèses :

1. *Les journaux de Suisse romande, s'ils comparent les tensions en Belgique et en Suisse, le font pour se démarquer des conflits belges.*
2. *Les journaux de Suisse romande ont une vision négative de la situation en Belgique.*
3. *Sur l'avenir de la Belgique, les journaux de Suisse romande ont une vision pessimiste.*
4. *Le Temps, quotidien romand de référence, aura un traitement très complet et rigoureux des tensions en Belgique.*
5. *En tant que quotidien de référence en Suisse romande, Le Temps traite plus largement de l'international que les journaux régionaux et populaires. Le Temps doit faire appel à nombre d'experts pour commenter les tensions en Belgique.*
6. *Le Temps traite des conflits belges avec des angles originaux, comme des reportages ou des interviews.*
7. *Le Temps, quotidien de portée romande, devrait comparer plus volontiers Suisse et Belgique.*
8. *Le Matin, journal populaire devrait faire un traitement moins complet que Le Temps ou Le Quotidien Jurassien.*
9. *Le Matin, quotidien de portée régionale, c'est-à-dire romande, devrait comparer plus volontiers Suisse et Belgique. Son information étant axée sur la Suisse, cette dernière sera comparée à la Belgique.*

10. *Le Matin, quotidien populaire, aura un traitement du conflit belge axé sur la dramatisation en utilisant des faits divers.*
11. *Le Quotidien Jurassien, quotidien régional de qualité, devrait avoir un traitement très factuel du conflit belge.*
12. *Issu d'un canton très récent qui a dû se battre pour son indépendance, Le Quotidien Jurassien est encore imprégné d'un sentiment de lutte autonomiste. Son traitement du conflit belge devrait refléter cet état de fait.*
13. *Le Quotidien Jurassien, offrant un traitement très factuel, ne devrait pas comparer Suisse et Belgique.*
14. *Les quotidiens romands expliquent les tensions en Belgique par le fait que les Flamands ont développé un sentiment national très fort.*

Les tensions qui agitent la Belgique, et dans une moindre mesure la Suisse, ont plusieurs origines. Elles ont évolué selon l'histoire propre aux deux Etats. Elles sont de nature culturelle, identitaire et linguistique ou encore religieuse. Des concepts au premier abord simples mais qui révèlent une grande complexité appliqués aux sciences sociales.

2.1. Un problème de langue...

Quelques ouvrages théoriques ont entrepris d'expliquer ces aspects au travers de conflits communautaires en Belgique et en Suisse. Michel de Coster, dans « Les enjeux des conflits linguistiques » s'intéresse plus particulièrement au rapport entre langue, identité, culture, communauté et nation. L'auteur cherche à comprendre quelles sont les fonctions de ces tensions. « *Les conflits linguistiques qui agitent régulièrement certains pays révèlent le souci premier de préserver une culture et, partant, une identité, dans la mesure où la langue en représente un élément incontestablement important. C'est là leur fonction manifeste. Mais derrière ou au-delà de ces conflits, se cachent ou se profilent, selon le cas, d'autres enjeux, qu'ils soient d'ordre social, économique ou politique. C'est là leur fonction latente.* »³ Partant des cas belges et suisses, le sociolinguiste tente de théoriser et de révéler en quoi la langue peut rassembler ou diviser un pays.

« *De toutes les distinctions, écrit Bourdieu, les plus prestigieuses sont celles qui symbolisent le plus clairement la position dans la structure sociale, comme le vêtement,*

³ DE COSTER Michel, *Les enjeux des conflits linguistiques : le français à l'épreuve des modèles belges, suisses et canadiens*, Paris, l'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 2007, p. 13

le langage ou l'accent. »⁴ La langue comme facteur d'exclusion ou d'intégration : la communication est certes la première fonction de la langue. Mais au-delà du simple dialogue, la « *compétence linguistique est un signe distinctif de statut et induit de manière plus ou moins subreptice un classement social.* »⁵ Différentes langues impliquent donc des statuts sociaux différents. L'exemple de la Flandre à la création de l'Etat belge en 1830 illustre le propos de Michel De Coster. Alors que les Flamands s'exprimaient historiquement en divers patois flamands, la bourgeoisie flamande usait du français. Parce que le français était la seule langue officielle de l'état belge unitaire, mais également parce que le prestige de la langue latine, internationalement reconnue, offrait une situation sociale supérieure. Cependant, le français imposé comme seule langue officielle aura vite été contesté par une population flamande désireuse de faire reconnaître sa langue au même titre que celle de Voltaire. Très vite également, le problème linguistique flamand évoluera en un problème politique national. Aujourd'hui, 59 % de la population belge parle néerlandais, 40 % le français et 1 % l'allemand.⁶

Contrairement à la Belgique, la Suisse a inscrit trois langues officielles dans sa première Constitution moderne en 1848. L'allemand, parlé par le 63,7 % de la population en 2010⁷, le français (20,4 %) et l'italien (6,5 %) sont toutes trois des langues d'envergure internationale. Le Romanche, parlé par 0,5 % de la population, est une langue nationale semi officielle depuis 1996.⁸ Les revendications linguistiques étaient donc atténuées dès l'origine. « *A considérer le seul critère linguistique, la fracture sociale se dessine très discrètement en Suisse, si l'on excepte l'opposition traditionnelle ville-campagne. Il existe, certes, des conflits linguistiques(...). Mais ces conflits opposent principalement la Suisse alémanique à la Suisse romande, toutes couches sociales plus ou moins confondues.* »⁹ D'ailleurs, la Suisse est citée, plus souvent que la Belgique, comme l'exemple d'un pays multilingue réussi. Peut-être parce qu'en Suisse, comme le souligne Michel De Coster, les langues dépendent des cantons et n'ont pas d'autres frontières. Il y a quelques exceptions de cantons bilingues (Valais, Fribourg et Berne) mais le bilinguisme n'a pas le même statut en Suisse qu'en Belgique.

⁴ Idem, p.26

⁵ Idem, p.26

⁶ Portail belge, <http://www.belgium.be/fr>

⁷ Statistique suisse, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2010, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

⁸ FIPF, Fédération internationale des professeurs de français, *La Francophonie en Europe : le cas de la Suisse romande et de la Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Collection Dialogues et cultures 56, 2010

⁹ Idem, p.32

Michel De Coster explique que les populations se sont souvent reposées sur leur langue et leur religion pour légitimer certaines revendications communautaires. Mais le sociolinguiste va plus loin : « *L'importance du critère linguistique est telle qu'on l'identifie, au besoin, à la notion, plus politique sans doute, de peuple.* »¹⁰ Une langue, un peuple. Et un peuple, une nation ? La Suisse et la Belgique seraient donc des pays condamnés à abriter plusieurs nations et où une nation belge ou suisse n'aurait pas leur place ? L'équation n'est pas aussi simple. La langue n'est pas l'unique critère pour former une ethnie. L'aspect culturel n'est pas contenu dans la langue et il est pourtant primordial pour définir une ethnie. Michel De Coster écrit : « *parce qu'il existe indubitablement un rapport entre la langue et la culture, le pas est vite franchi de considérer la première la première comme un élément intrinsèque et important de la seconde et, dans cette perspective, de contribuer à définir l'identité d'un peuple ou une nation. La question devient alors politique. Des langues fortes marginalisant des langues qui ne le sont pas, deviennent des instruments de domination, ou sont ressentis comme tels. C'est dans cette conjoncture que des nations ont mené des politiques, les unes visant à préserver leur patrimoine linguistique, les autres à l'accroître, sanctions à la clé, au besoin.* »¹¹ Nous ne pouvons nous empêcher de ramener cet exemple à la Belgique, et à l'oppression de la langue flamande. La Wallonie a accru son patrimoine linguistique, tandis que la Flandre s'est écrasée. Un sentiment d'oppression par rapport à l'autre, peut déboucher sur un sentiment, rassembleur, d'appartenance à une communauté.

2.2. ... ou un problème d'identité ?

« *L'identité ne se réduit pas à la langue.* »¹² Paul Gorceix explique qu'évidemment Belges et Suisses francophones et Français ont chacun leur identité propre bien qu'ils partagent une même langue. La langue n'est pas l'ethnie, mais elle est une de ses composantes. Michel De Coster définit l'ethnie « *à partir des trois dimensions principales suivantes : la langue, les traditions héritées de la culture et la race.* »¹³ Le *Petit Robert de langue française*, édition 2006, définit l'ethnie comme « *un ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture (...).* L'ethnie française englobe

¹⁰ DE COSTER Michel, *Les enjeux des conflits linguistiques : le français à l'épreuve des modèles belge, suisse et canadien*, Paris, l'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 2007, p.57

¹¹ Idem, p.66

¹² GORCEIX Paul et BLOCH Peter-André, *L'identité culturelle de la Belgique et de la Suisse francophones, actes du colloque international au Centre de rencontres de Waldegg (Soleure)*, Paris, Champion, Collection Travaux et recherches des universités rhénanes 12, 1997, p.59

¹³ DE COSTER Michel, *Les enjeux des conflits linguistiques : le français à l'épreuve des modèles belge, suisse et canadien*, Paris, l'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 2007, p.56

notamment la Belgique wallonne, la Suisse romande, le Canada français. » Communauté, ethnie, peuple sont en fait différentes nominations pour définir le même concept. Quoique Michel De Coster nuance le terme communauté, qu'il explique comme « *l'existence d'un peuple dont la forte intégration est déterminée par le sentiment d'une commune appartenance affective ou traditionnelle.* »¹⁴ Une communauté englobe donc un peuple. En ce sens, Belgique et Suisse abritent plusieurs peuples, donc. Cette définition semble plus facilement s'appliquer à la Communauté flamande qu'aux 26 cantons suisses. La Wallonie, sans réel sentiment commun communautaire, du moins pas dans le sens de la Flandre, ne se retrouve pas dans cette définition. Car, comme le rappelle Michel De Coster, le sentiment d'appartenance naît de l'opposition à l'autre. Sans les autres, je ne pourrais pas être moi. S'il est vrai que la Flandre se positionne face la Wallonie et que cela ait pu renforcer sa communauté, ce constat ne s'applique pas à la Wallonie.

Michel De Coster ajoute finalement qu'il arrive que « *la communauté accède au statut de nation. Celle-ci, en outre de sa valeur symbolique, comporte une dimension politique grâce à laquelle l'Etat s'efforce d'intégrer la ou les communautés dans une structure fédérale, comme en Belgique ou au Canada, ou confédérale, comme en Suisse et à faire reconnaître cette unité tant à l'intérieur de pays qu'à l'extérieur.* »¹⁵ L'Etat est le garant et le symbole de l'unité et de l'identité nationale. Il doit également être le médiateur en cas de conflits communautaires. En ce sens, nous pourrions presque parler d'Etat failli dans le cas de la Belgique.

Si Michel De Coster parle de nation, Benedict Anderson parle lui d'« *imaginaire collectif* ». En plus d'être une notion récente, pas encore complètement cernée¹⁶, la nation reste un concept difficile à saisir. La définition de l'auteur américain est la suivante : la nation est « *une communauté politique imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine. Elle est imaginaire parce que même les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens : jamais ils ne les croiseront ni n'entendront parler d'eux, bien que dans l'esprit de chacun vive l'image de leur communion* »¹⁷ La nation est donc une notion bien volatile. Elle vit dans l'esprit et la représentation de chacun et que ce chacun partage.

Au vu des différentes théories et concepts étudiés, nous remarquons que les tensions en Belgique semblent plus de l'ordre identitaire que linguistique donc. Une affirmation confirmée Charles-François Becquet, président de la « Fondation Charles

¹⁴ Idem, p.62

¹⁵ Idem, p.64

¹⁶ Fin du 18^e siècle, ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Editions La Découverte, 1996, p.25

¹⁷ Idem, p.19

Plisnier », lorsqu'il s'interroge : « Pourquoi le problème « linguistique » prend-t-il une tournure si inquiétante en Belgique ? Parce que le gouvernement, les grands partis, les journaux bruxellois refusent d'appeler un chat un chat et nomment « linguistique » ce qui relève manifestement de l'ethnie. »¹⁸ Même si la prédominance de l'identité sur la langue est évidente dans le conflit belge, il faut pour tout de même nuancer ce propos. La langue est un facteur de tensions. Paul Goceix le souligne en expliquant que « le cas de la Belgique met évidemment en cause l'adéquation que d'aucuns posent en Europe depuis quelques siècles, entre identité et langue. Il touche d'ailleurs par ailleurs à l'adéquation que l'on a tout autant posée, depuis la même époque – et pour en faire un tout – entre langue et Nation. »¹⁹ Nous comprenons bien que langue, identité, culture et nation sont un tout qui a amené aux tensions d'aujourd'hui en Belgique.

2.3. Représentations sociales des tensions

« Les traditions ancrées dans la culture, au sens ethnologique du terme, font inévitablement songer au poids d'un héritage qui uniformise les comportements en donnant l'occasion à l'acteur social de faire l'économie d'une réflexion à propos de toutes les situations rencontrées, par l'apport d'une réponse standardisée. »²⁰ Ce que Michel De Coster traduit par traditions en termes ethnologiques signifie *représentations sociales* en sociologie. Selon T. Pearson, les idéologies sont au cœur du changement, ou de la résistance au changement.²¹ Parmi les grandes idéologies, il y a celles dont le rôle essentiel est celui de régulateur social, comme les mythes et les religions, et celles qui se proposent, comme les idéologies politiques, de désigner à grands traits le sens véritable des actions collectives. Les idéologies sont les parties constitutives des conflits sociaux. En tant que lieu symbolique, elles favorisent l'intensification des conflits réels et modifient les représentations, les attitudes et les mentalités.

Les représentations sociales sont des systèmes de référence qui vont nous permettre d'interpréter la réalité. Les journaux romands ont-ils une représentation commune du conflit belge ? Font-ils les mêmes références à son sujet ? Si les représentations sociales (partagées par plusieurs, puisque sociales) dépendent des individus et de leur contexte, nous pouvons alors penser que les journaux de Suisse romande ont, de manière très générale, une même représentation des conflits en Belgique. Mais il faut nuancer ce

¹⁸ Collaborateurs, *Le bilinguisme en Suisse, en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Les publications de la Fondation Charles Plisnier, Collection Etudes et Documents, 1963, p.5

¹⁹ GORCEIX Paul et BLOCH Peter-André, *L'identité culturelle de la Belgique et de la Suisse francophones, actes du colloque international au Centre de rencontres de Waldegg (Soleure)*, Paris, Champion, Collection Travaux et recherches des universités rhénanes 12, 1997

²⁰ DE COSTER Michel, *Les enjeux des conflits linguistiques : le français à l'épreuve des modèles belge, suisse et canadien*, Paris, l'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 2007, p.59

²¹ HAINARD François, *Cours d'analyse du changement social*, Université de Neuchâtel, 2007

propos. En tant que journaux romands, leur représentation sociale serait presque similaire. En tant que journal de référence, journal populaire et journal régional, les représentations sociales du conflit belge devraient être divergentes, tout en gardant cette approche typiquement « romande ».

2.4. Les médias, acteurs des conflits

Les médias ont un rôle très important au niveau de l'affirmation des identités collectives. D'ailleurs, Michel De Coster explique que « *l'exploitation des stéréotypes par l'action politique et les médias permettent de finaliser le processus dichotomique de la communautarisation.* »²² Les médias ont donc la capacité d'augmenter ou d'apaiser les sentiments d'appartenance à une communauté. Ils ont, indirectement, une influence sur les conflits entre communautés.

Le concept de nation s'est d'ailleurs développé grâce à la presse. C'est la théorie de Benedict Anderson. Le concept, à ses débuts, n'arrivait pas à « décoller » sans levier et était pénalisé par les différentes langues d'Europe empêchant la propagation du concept. « *Si l'on veut comprendre l'importance de cette transformation pour la naissance de la communauté imaginée qu'est la nation, le mieux est de se pencher sur la structure élémentaire de deux formes d'imaginaire qui commencèrent à fleurir en Europe au 18^e siècle : le roman et la presse. Car ces formes fournirent les moyens techniques de « représenter » le genre de communauté imaginée qu'est la nation.* »²³ Benedict Anderson explique que la vie quotidienne de l'être humain était fatalement réglée par trois idées, *morte, perte et servitude*. Mais le développement des moyens de communication, le développement économique et social vont bouleverser ces fatalités. Et laisser la place à l'avènement de la nation. « *Nous pouvons dire que la convergence du capitalisme et de la technologie et l'imprimerie sur la diversité fatale des langues humaines a ouvert la possibilité d'une nouvelle forme de communauté imaginée qui, dans sa morphologie moderne, a créé les conditions de la nation moderne.* »²⁴ Les médias ont accompagné l'avènement de l'idée nationale. Et ils la confortent encore aujourd'hui.

²² DE COSTER Michel, *Les enjeux des conflits linguistiques : le français à l'épreuve des modèles belge, suisse et canadien*, Paris, l'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 2007, p.63

²³ Fin du 18^e siècle, ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Editions La Découverte, 2002, p.25

²⁴ Idem, p.57

3. Méthodologie

Il s'agit maintenant de présenter une méthode d'analyse qui va nous permettre de répondre à nos interrogations et à confirmer ou non, nos hypothèses.

Ayant déjà posés les bases de la problématique et d'une réflexion théorique, notre analyse se déroulera en quatre étapes.

1. La première étape consistera à présenter quelques éléments historiques de la Belgique et de la Suisse. Cette phase nous permettra de mieux comprendre en quoi un pays s'en sort et l'autre traverse des difficultés.
2. La seconde étape sera une présentation chronologique des événements qui font partie de notre corpus de recherche. De 2007 à nos jours, un rapide survol des faits qui se sont déroulés en Belgique nous permettront de mieux appréhender les articles de presse.
3. La troisième étape consistera à présenter brièvement les trois journaux utilisés dans notre étude. Pour comprendre le traitement qu'ont fait *Le Temps*, *Le Matin* et *Le Quotidien Jurassien* de la crise politique belge, il nous faut connaître leurs particularités.
4. Enfin, la quatrième étape sera l'analyse des articles de presse proprement dite.

3.1. Analyse de contenu

Laurence Bardin, dans « L'analyse de contenu » présente les méthodes les plus utilisées dans l'analyse des moyens de communication. Pour définir l'analyse de contenu, Laurence Bardin retient la définition de B. Berelson et P. Lazarsfeld : « *L'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication.* »²⁵

Selon Laurence Bardin, l'analyse de contenu a deux fonctions. L'une, « *heuristique* », consiste à « *effectuer un tâtonnement exploratoire. C'est l'analyse de contenu pour voir.* »²⁶ L'autre fonction est dite d'« *administration de la preuve* ». « *Des hypothèses sous forme de questions ou d'affirmations provisoires servant de lignes directrices feront appel à la méthode d'analyse systématique pour se voir vérifier dans le sens d'une confirmation ou d'une infirmation. C'est l'analyse de contenu pour prouver.* »²⁷ C'est bien entendu cette dernière fonction que nous allons utiliser dans cette étude. Toutefois, notre étude laissera également une place au tâtonnement.

²⁵ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF (coll. Le Psychologue), 2007, p.21

²⁶ Idem, p.33

²⁷ Idem, p.33

Laurence Bardin développe ce qu'elle appelle un « plan d'analyse », l'étape de la préanalyse. Cette phase passe par « *le choix des documents à soumettre à l'analyse, la formulation des hypothèses et des objectifs, l'élaboration des indicateurs sur lesquels s'appuiera l'interprétation terminale.* »²⁸ Le choix du corpus, nous le verrons plus tard, est déjà délimité. Les hypothèses ont été formulées.

Concernant l'élaboration d'indicateurs, Laurence Bardin explique pour faire l'analyse, il faut découper le texte. Ce découpage se fait en unités « *de codage* » ou « *d'enregistrement* ». Ces unités selon le matériel d'analyse, peuvent être diverses. Dans notre étude, nous choisirons l'unité « mot ». Il s'agira de repérer des mots représentatifs dans le traitement des journaux romands de la crise politique belge. Nous les repèrerons, de façon systématique, dans chacun des trois journaux choisis. Cette méthode nous permettra de répondre à quelques hypothèses posées plus haut. Mais l'analyse limitée aux mots utilisés n'est pas suffisante. Laurence Bardin présente une solution, qu'elle définit comme les « *unités de contexte* ». « *Supérieures à l'unité de codage, non prise en compte dans le dénombrement fréquentiel mais permettant de comprendre la signification des items découpés en les remplaçant dans leur environnement.* »²⁹ Il y a ici une notion qualitative qui nous manquait avec les « *unités de codage* ». D'une part, nous nous concentrerons sur l'analyse des « signifiants », c'est-à-dire l'unité de codage « mots ». D'autre part, nous laisserons une part de l'analyse aux « signifiés ». Nous regrouperons certaines unités, qui ne peuvent être limitées aux mots. Dans ce dernier cas, notre unité de codage sera donc, soit plusieurs mots, soit une phrase, voire plusieurs phrases. Cette dernière analyse se portera uniquement sur les articles faisant la comparaison entre Belgique et Suisse.

Nous nous pencherons également sur la présence ou non, d'experts ou d'invités qui auraient traité de la crise politique en Belgique. Nous ferons également une brève analyse des rubriques les plus fréquentes et dans lesquelles les articles ont été publiés. En effet, un article de la rubrique « opinion » n'aura pas la même substance qu'un article de la rubrique « international ». Enfin, nous comparerons brièvement l'utilisation d'articles d'agences de presse et la présence de correspondants ou autres journalistes et experts pour chaque journal et chaque année.

Pour résumer, il s'agira tout d'abord d'analyser de manière générale le traitement des affaires belges par les quotidiens romands. Finalement, notre analyse se concentrera principalement sur les articles traitant de la Belgique en comparaison à la Suisse. C'est là le point le plus important de notre étude.

²⁸ Idem, p.125

²⁹ Idem, p.40

3.2. Corpus de l'étude

Notre choix s'est porté sur trois quotidiens de Suisse romande. Nous avons sélectionné *Le Temps* pour sa réputation de journal de référence. *Le Matin* est le quotidien le plus lu de Suisse romande. Il est souvent qualifié de journal « de boulevard » et a tendance à laisser la part belle au sensationnalisme. Enfin, nous avons choisi un quotidien cantonal, *Le Quotidien Jurassien*. Notre choix s'est porté sur ce dernier parce qu'il a la particularité d'être diffusé dans le canton du Jura, qui a lutté pour son indépendance du canton de Berne dans les années soixante et septante. Nous développerons les particularités de chaque quotidien au chapitre 6. Dans un souci de concision, nous n'en avons sélectionné que trois, représentatifs selon nous, de la diversité de la presse romande. Le corpus s'étant des publications papier aux publications sur internet. *Le Quotidien Jurassien* n'utilise son site internet que pour les nouvelles régionales. *Le Matin* publie sur internet les articles qu'il publie également en version papier. Il n'y a que *Le Temps* à avoir développé sa plateforme internet en y publiant des articles inédits.

Les tensions entre les deux communautés belges ne datent pas d'hier. Encore une fois, dans un esprit de synthèse, nous n'avons retenu que les quatre dernières années. Nous nous pencherons donc sur les années 2007, 2008, 2009 et 2010. Nous nous sommes arrêtés au 1^{er} juillet de cette année. Nous nous sommes concentrés sur certains événements d'actualité pour chaque année. Là encore, dans un souci de concision. Nous détaillons les événements sélectionnés au chapitre 5.

Pour chaque événement et chaque journal, nous avons effectué notre recherche, en bibliothèque et sur internet, selon la présence du mot « Belgique ». Un premier corpus était créé. Ensuite, nous n'avons retenu que les textes qui traitaient effectivement des difficultés entre communautés wallonne et flamande. Au final, certains textes qui ne concernent pas la Belgique ont été tout de même sélectionnés, parce qu'ils évoquent le conflit belge. Ce choix nous semble également représentatif de la manière dont les trois journaux traitent de la crise en Belgique.

Nous avons choisi de nous pencher sur les textes de chaque article. Les légendes photographiques n'ont pas été prises en compte, car elles n'étaient pas disponibles pour le quotidien *Le Temps*.³⁰ Et dans un souci de comparaison entre les trois journaux, nous avons décidé de nous concentrer sur les textes.

³⁰ Les archives du quotidien sur internet ne présentant pas les images et leurs légendes

4. Contexte historique et politique des minorités francophones belges et suisses

Il est impossible d'étudier la vision qu'à la Suisse romande, à travers ses quotidiens, de la Belgique sans comprendre pourquoi les deux pays sont ce qu'ils sont aujourd'hui. Il s'agira ici de dresser un bref aperçu historique d'évènements importants de leur histoire.

4.1 Eléments historiques pour la Belgique

« *La mise en place en 1830-1831 de l'Etat belge, dont la classe dirigeante était de langue et de culture française, a suscité l'apparition concomitante d'un mouvement flamand qui resta longtemps très minoritaire et sans grande influence sur la vie politique mais qui contraignit le pouvoir politique à instaurer le principe du bilinguisme en Flandre.* »³¹ Avant la création de l'Etat belge moderne en 1830, les territoires étaient formés en une confédération de principautés et d'Etats indépendants. Selon les auteurs, André Leton et André Miroir, cette configuration a perpétué les sentiments profondément autonomes des entités en jeu. Dans les années 1974-1975, suite à différentes guerres, les Pays-Bas autrichiens ainsi que la principauté de Liège sont annexés à la France. Le 4 octobre 1830, le gouvernement provisoire proclame l'indépendance de la Belgique. Les deux auteurs citent Robert Devleeshouwer : « *Vingt-cinq ans après la révolution brabançonne, qui a donné l'illusion d'une nationalité active, et quinze ans avant la révolution de 1830, il n'existe, en Belgique, aucun sentiment national digne d'être noté.* »³²

Depuis lors, l'Etat belge est formé comme un Etat unitaire. Une structure qui se révélera inadaptée aux diverses communautés de Belgique, et qui « *a provoqué l'émergence d'une contradiction structurelle entre l'Etat et les nations, génératrice des conflits communautaires.* »³³ A la création de l'Etat belge, la seule langue nationale était le français, la langue de la bourgeoisie du pays. Une situation qui va très vite frustrer la population rurale flamande. Le premier parti autonomiste de Belgique est né en Flandre en 1919. « *La rupture capitale dans l'évolution des conflits communautaires en Belgique se situe durant la guerre de 1914-1918, dans la mesure où elle a donné naissance à un nationalisme flamand (...).* »³⁴

³¹ LETON André MIROIR André, *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Perspectives Internationales, 1999, p.7

³² Idem, p.13

³³ Idem, p.18

³⁴ Idem, p.7

Dans les années soixante, les problèmes linguistiques se transforment en problèmes communautaires. La cristallisation de la question linguistique se traduit, par exemple, par la scission de l'Université Catholique de Louvain. Dès lors, les réformes de l'Etat seront multiples. Entre 1970 et 1971, la Belgique unitaire devient la Belgique communautaire. La Communauté flamande, la Communauté germanophone et la Communauté française de Belgique, qui englobe Bruxelles, voit le jour. Ces dernières sont administrativement organisées en fonction des cultures et des langues de chaque communauté. Il y a ensuite la régionalisation de l'Etat dans les années 1980. Basées sur l'organisation du territoire, les régions flamandes, bruxelloises et la région wallonne, qui contient les territoires germanophones, sont créées. « L'accentuation des autonomies » se déroule de 1988 à 1989 et elles mèneront finalement à la Belgique fédérale en 1993. Aujourd'hui, la région de Bruxelles-Capitale est la seule du pays à avoir le statut bilingue. En 2010, la transformation de l'Etat n'est pas encore terminée. Les partis flamands luttent pour obtenir la formation d'une confédération. D'autres militent pour la séparation de la Belgique actuelle.

Le Roi est historiquement considéré comme le ciment de la Belgique. Pourtant, les événements comme la Question royale ont reflété les divergences entre Flamands et Wallons. Les premiers votèrent pour le retour du Roi Léopold III, enfui en Suisse pendant la guerre. Les seconds se prononcèrent contre. José Fontaine, journaliste à la revue *TOUDI* mais aussi ancien correspondant en Belgique pour le journal *La Suisse*, se souvient que la Question royale a plus marqué les esprits en Suisse que le conflit communautaire de manière générale.³⁵

La frontière linguistique, érigée en 1962, était une volonté flamande, ceux-ci craignant pour le recul de l'usage de leur langue. Aujourd'hui, la NVA, le premier parti politique en Flandre, est ouvertement séparatiste. Mais qu'en est-il de la Wallonie ? Au début, première région économique du pays grâce à ses mines et à ses entreprises sidérurgiques, la Wallonie souffre aujourd'hui du déclin de son économie. Une des raisons qui pousse la population a refusé un transfert de compétences fédérales aux régions, par crainte de ne pouvoir les subventionner. Paul Tourret est surpris par « la fréquence du mot « identité » dans le discours belge, qu'il soit flamand ou wallon. »³⁶ Pourtant, Paul Tourret explique que la Wallonie n'a pas connu de mouvement national comme la Flandre. Certes, des partis comme le Rassemblement Wallon se sont mobilisés. Mais la réalisation d'une conscience nationale wallonne n'a jamais atteint

³⁵ Entretien avec José Fontaine, juillet 2010, voir annexes

³⁶ TOURRET Paul, *Wallonie-Romandie analyse géopolitique comparée : interrogations nationales et affirmations régionales des francophones de Belgique et de Suisse*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, Collection : Thèse à la carte, 2008

l'ampleur flamande. « Une étude, le « wallo-baromètre » donna un résultat étonnant : « ceux qui se sentent fortement wallons sont aussi ceux qui se sentent fortement belges et fortement francophones. »³⁷ La population wallonne ne s'est pas sentie lésée à la création de l'Etat belge unitaire, la population rurale flamande oui. La Wallonie a aujourd'hui financièrement besoin d'appartenir à une structure étatique belge. Les Flamands veulent au contraire leur indépendance, tant culturelle que financière.

Aujourd'hui encore, la Wallonie continue sa quête identitaire. « *Le wallonisme, dans toutes ses formes politiques, fut toujours, et cela dès Jules Destrée, un régionalisme, c'est-à-dire la revendication de l'autonomie politique de la Wallonie dans un Etat décentralisé. Projet qui semble atteint aujourd'hui. Il est quasiment impossible de trouver un discours qui aille plus loin en Wallonie (...)* »³⁸ C'est finalement lorsque la menace de la séparation du pays se fait la plus forte qu'un sentiment wallon se fait sentir. Même alors, il n'a pas la fougue flamande. Aujourd'hui encore, alors que l'éventualité d'une scission est présente dans tous les esprits, les Wallons votent en masse pour des partis politiques défavorables à une séparation. Finalement, Paul Turret fait le constat qu'il n'y a pas de nationalisme wallon.

Bruxelles est tiraillée entre Wallons et Flamands. La capitale, bilingue, est très majoritairement francophone alors qu'historiquement, elle fait partie de la Flandre. La francisation de Bruxelles est d'ailleurs un point sur lequel les Flamands restent susceptibles. Si elle est revendiquée comme flamande par la partie nord du pays, les Wallons ne semblent pas autant impliqués dans la défense des Bruxellois francophones. Le dossier Bruxelles-Halle-Vilvorde est très épineux et mine depuis quelques années les relations entre Flamands et Wallons. Les francophones minoritaires de 35 communes flamandes autour de Bruxelles ont certains droits spécifiques. Bruxelles et ces 35 communes sont réunies dans un arrondissement électoral, communément appelé BHV. Car sur le territoire flamand, tous les documents administratifs, tout ce qui touche de près ou de loin à la Région flamande doit être écrit en flamand. Les fonctionnaires et habitants doivent parler en flamand. C'est justement pour faciliter la vie des francophones de la périphérie de Bruxelles, qui est enclavée dans le territoire flamand, que l'arrondissement BHV a été créé. Mais pour empêcher la francisation des communes périphériques de Bruxelles, les Flamands souhaitent scinder l'arrondissement. Les francophones wallons et bruxellois y sont évidemment opposés.

³⁷ Idem, p.794

³⁸ Idem, p.806

4.2. Eléments historiques pour la Suisse

Sous le règne de la famille Habsbourg, le 1^{er} août 1291, trois communautés germanophones, Uri, Schwyz et Unterwald signent un pacte d'alliance. Les trois communautés se promettent une assistance mutuelle. « *Le Pacte de 1291 n'est pas un acte révolutionnaire contre le roi ou le seigneur dont on reconnaît les droits ; (...) en résumé, [les gens de la vallée] souhaitent une complète autonomie.* »³⁹ C'est ce qu'on appelle la Suisse primitive. Petit à petit, les cantons vont s'annexer à l'alliance. Au 16^e siècle, la Confédération compte 13 cantons, tous germanophones. Au 17^e siècle, « *les Suisses sont presque totalement indépendants (...). Leurs derniers liens avec le Saint Empire sont très faibles.* »⁴⁰ Au 18^e siècle, la Confédération n'a pas d'armée, pas d'Etat central, car chaque canton est souverain. Les Suisses restent prudents face à la Révolution française. Finalement, les armées françaises attaquent certains cantons suisses durant l'année 1798. La Suisse devient alors la République helvétique. Point positif, « *La domination française et les épreuves forgent un début de sentiment national.* »⁴¹ Enfin, les grandes puissances reconnaissent l'existence des cantons. « *Sous le nom officiel de Confédération suisse, avec l'emblème fédéral sous la forme qu'il a conservée jusqu'à nos jours, le Pacte de 1815 rétablit une Confédération de 22 Etats souverains.* »⁴² Il ne manque plus que le canton du Jura.

L'histoire de la Suisse moderne est née en 1848 avec la première Constitution fédérale. La Confédération, dès le début, confère une place importante aux langues et aux diversités. Nous l'avons dit, les quatre langues de Suisse ont le statut de langue nationale officielle (semi-officielle pour le romanche).

L'histoire suisse se résume, à l'exception de la Suisse moderne, aux cantons germanophones. Quelle place laisser à la Romandie ? Y trouve-t-on un sentiment national romand ? « *L'histoire suisse depuis l'unification de 1848 n'a jamais fonctionné sur une dialectique communautaire entre Romands et Alémaniques.* »⁴³ Contrairement à la Belgique, la Suisse n'a pas souffert jusqu'à ébranler la survie de son pays à cause de ses communautés. La question jurassienne n'a jamais été un problème d'ampleur nationale, contrairement aux Fourons. Les questions de confessions ont posé plus de problèmes, au niveau national et régional. « *La pluralité confessionnelle romande fut toujours présentée comme un obstacle à l'unité romande.* »⁴⁴

³⁹ DORAND Jean-Pierre et al., *Histoire de la Suisse*, Fribourg, Editions Fragnière, 1984

⁴⁰ DORAND Jean-Pierre et al., *Histoire de la Suisse*, Fribourg, Editions Fragnière, 1984, p.86

⁴¹ Idem, p.110

⁴² Idem, p.112

⁴³ TOURRET Paul, *Wallonie-Romandie analyse géopolitique comparée : interrogations nationales et affirmations régionales des francophones de Belgique et de Suisse*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, Collection : Thèse à la carte, 2008, p.808

⁴⁴ Idem, p.820

Les Romands ont toujours été opposés à transférer plus de pouvoir à l'Etat fédéral. La souveraineté des cantons leur est trop précieuse. Ils y voyaient une possibilité pour les Alémaniques d'étendre leur supériorité. Paul Tourret y voit la forme d'un « romandisme ». Nous l'avons vu, ce sont les frustrations et l'engagement contre l'autre, les Wallons, qui ont permis de voir l'émergence d'un sentiment national flamand. En Suisse, de telles rancœurs n'ont pas existé. « *La convergence de défense des intérêts cantonaux rassembla « au coup par coup » les Romands. (...) Il n'est pas toujours évident de faire la part des choses entre cantonalisme et romandisme.* »⁴⁵ Paul Tourret rappelle que les questions de politique étrangère ont été un point de tension entre les deux communautés. Les Romands se sont souvent montrés plus ouverts à l'extérieur que les Alémaniques. Le vote sur l'entrée de la Suisse dans l'EEE en 1992 l'a prouvé. On a vu se dessiner une véritable frontière dans la lecture des résultats. Mais contrairement à la Belgique, « *le consensus national ne fut jamais rompu par les communautés nationales.* »⁴⁶ En 1983, D. Seiler s'exprima sur l'existence d'une Romandie : « *Comme la Suisse romande, la Wallonie n'est ni une région historique, ni géographique, ni davantage économique.* » Mais Paul Tourret rappelle que la Région wallonne existe aujourd'hui. L'autre raison de la presque inexistence de la Romandie vient de la Belgique elle-même. En Suisse, « *La belgisation du conflit suisse est une situation extrême redoutée (...).* »⁴⁷ Le « spectre de la crise belge », s'il empêche ainsi l'émergence d'un sentiment national romand, permet aux deux communautés de tempérer leurs ardeurs, bien qu'en Suisse, cette attitude est presque une tradition. Comme pour la Wallonie, les Suisses francophones ne ressentent pas de sentiment national romand. « *En Suisse romande, il y a une absence historique de prise de position des forces politiques sur la question romande.* »⁴⁸

4.3. Un pays artificiel, une volonté de vivre ensemble

La comparaison entre Suisse et Belgique est pertinente. Dans notre étude, nous nous intéressons au traitement journalistique des tensions belges par les quotidiens romands et plus précisément s'il y a comparaison entre les deux Etats. Nous allons comparer les deux pays ici.

La Suisse et la Belgique sont historiquement neutres, bien que la seconde ne fut pas toujours respectée. Mais surtout, en Belgique comme en Suisse, différentes cultures, langues et identités vivent (ou survivent) ensemble. Et ces deux pays sont liés par la

⁴⁵ Idem, p.811

⁴⁶ Idem, p.812

⁴⁷ Idem, p.838

⁴⁸ Idem, p.842

particularité d'être les derniers Etats d'Europe, depuis la fin de la Yougoslavie fédérale, à réunir plusieurs cultures et langues.

Les divergences sont également notables entre Suisses et Belges. Alors que les premiers sont enclavés au milieu de l'Union européenne et qu'ils ne souhaitent pas en faire partie, les seconds en sont les membres fondateurs. Cet aspect est révélateur quant à la politique extérieure de la Suisse, partagée entre ouverture économique et fermeture dans ces relations diplomatiques avec l'Union européenne. La Suisse est très soucieuse de sa souveraineté et de son indépendance. En 1960, le gouvernement a déclaré qu'une « *nation qui doit son existence non pas à l'unité de la langue, de culture ou d'origine, mais à une volonté politique, ne peut pas consentir à l'affaiblissement progressif de son indépendance politique.* »⁴⁹ A l'inverse, la Belgique fait partie de l'histoire européenne depuis ses débuts.

Nous citerons également comme divergences, celles liées aux fédéralismes de l'un et de l'autre. A noter que si le fédéralisme est une « tradition » en Suisse, il n'existe que depuis peu en Belgique, soit depuis le 15 janvier 1993.⁵⁰ En Suisse, le fédéralisme est à « trois niveaux », avec « *la Confédération au niveau supérieur, les 26 cantons au milieu et plus de 2500 communes au plus petit niveau administratif.* »⁵¹ En Belgique, par contre, nous pouvons compter l'Etat fédéral, les trois régions, mais également trois communautés linguistiques.

Peter Machonis, citant ici R. Wardhaugh, souligne sans doute la différence la plus connue et la plus étudiée des deux pays. « *La Belgique est souvent évoquée comme un pays quasiment séparé en deux, sinon déchiré, par son bilinguisme, tandis que la Suisse est généralement citée comme le parfait exemple d'une communauté multilingue réussie.* »⁵² La Belgique est souvent définie comme un pays artificiel, un accident de l'histoire. Les communautés qui la composent n'ont donc pas de sentiment, d'identité nationale commune qui leur permettent de vivre ensemble. C'est une des explications données par certains théoriciens pour comprendre les difficultés que traversent le Plat pays. Et à l'opposé, M. MacLaren explique que « (...) *la Suisse se voit comme une Wallensnation, ou nation de la volonté – « un pays fondé sur le désir commun de ses habitants de vivre paisiblement leurs diversités.* » Les partisans de cette théorie se disputent avec les théoriciens qui pensent que chaque pays est un accident de l'histoire.

⁴⁹ FIPF, Fédération internationale des professeurs de français, *La Francophonie en Europe : le cas de la Suisse romande et de la Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Collection Dialogues et cultures 56, 2010

⁵⁰ LETON André MIROIR André, *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Perspectives Internationales, 1999, p.268

⁵¹ Idem, p.22

⁵² Idem, p.127

Par le passé, en Suisse, les conflits religieux dépassaient les problèmes linguistiques ou culturels. En Belgique, la religion n'a jamais été un problème. Finalement, les aspects identitaires et culturels sont potentiellement problématiques dans chaque pays. Cela va de soi. Mais les structures étatiques de chaque pays contribuent à apaiser ou non ces tensions. Contrairement à la Belgique, où deux communautés se font face (la communauté germanophone étant rarement source de tensions et Bruxelles étant « prise en otage »), 26 cantons aux aspirations différentes se côtoient. De plus, ces derniers sont souverains dans leur pays, grâce au système confédéral. Des garanties qui atténuent probablement les conflits. En Suisse il existe un « nationalisme national » dans toutes les communautés du pays mais également 26 nationalismes cantonaux. En Belgique, il n'existe de nationalisme belge qu'en Wallonie. Par contre, il existe un nationalisme régional en Flandre. Ce qui n'est pas le cas des Wallons. Il n'y a dès lors aucun nationalisme « partagé » entre Wallons et Flamands. En Suisse, oui.

5. Un pays dans l'impasse, de 2007 à nos jours

Nous avons limité notre étude aux années 2007 à 2010. Certaines sont plus abondantes en articles que d'autres, mais chacune a sa particularité et son lot de tensions communautaires.

5.1. Les débuts d'une longue crise politique suite aux élections législatives de juin 2007

L'année 2007 était celle de « la Belgique sans gouvernement ». Elle sera aussi celle du début de « l'ère Yves Leterme », de son parti démocrate-chrétien (CD&V) et de leurs alliés indépendantistes de l'époque, la Nouvelle Alliance flamande (NVA). Nous retiendrons également de 2007 la manifestation pro-belge qui a réuni plus de 35'000 personnes dans les rues de Bruxelles.

- **10 juin** : Yves Leterme remporte les élections législatives. Yves Leterme souhaite une réforme de l'Etat afin d'apporter plus de compétences et d'autonomie à la Flandre.
- **23 août** : Yves Leterme démissionne de son poste de Premier ministre à cause des divergences entre Francophones et Flamands sur la réforme de l'Etat. Les Francophones y sont hostiles, contrairement à la majorité des Flamands.
- **29 septembre** : Le Roi Albert II, après avoir confié à Herman Van Rompuy la mission de réconcilier les deux camps, relance Yves Leterme dans son rôle de Premier ministre.

- **7 novembre** : Le « compromis belge » est mis à mal. Les partis flamands votent un projet de loi pour la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde.
- **18 novembre** : 35'000 personnes défilent pour l'unité de la Belgique à Bruxelles.
- **3 décembre** : Pour la seconde fois, Yves Leterme se retire et pour les mêmes raisons que sa première démission.
- **21 décembre** : Le Premier ministre sortant Guy Verhofstadt (OpenVLD) forme un gouvernement de transition chargé d'expédier les affaires courantes.

5.2. 2008 ou les échecs à répétition d'Yves Leterme

Comme en 2007, Yves Leterme donnera par deux fois sa démission au Roi des Belges. Le cartel que son parti le CD&V formait avec le parti NVA prend fin. Finalement, Yves Leterme sera englué dans la crise économique et suspecté d'avoir voulu influencer les pouvoirs judiciaires dans l'affaire de la vente de Fortis à la banque BNP Paribas.

- **25 février** : les principaux partis belges se mettent d'accord sur une réforme de l'Etat qui ignore les dossiers brûlants. Mais cet accord apaise quelques temps l'angoisse de la population.
- **20 mars** : Yves Leterme, ainsi que son gouvernement, est nommé par le Roi comme Premier ministre.
- **15 juillet** : Yves Leterme remet à nouveau sa démission. Mais le Roi la refusera trois jours plus tard.
- **19 décembre** : Suspecté d'avoir voulu influencer la justice dans l'affaire Fortis, Yves Leterme démissionne.
- **28 décembre** : Herman Van Rompuy remplace Yves Leterme en tant que Premier ministre. Il est prié de former un gouvernement.

5.3. Juin 2009, des élections régionales qui témoignent des divergences communautaires

Le gouvernement d'Herman Van Rompuy tient bon. Les élections régionales vont confirmer la radicalisation flamande.

- **7 juin** : les résultats des élections régionales inquiètent les partisans d'une Belgique unie. Le CD&V et la NVA sortent vainqueurs en Flandre. Côté wallon, le PS redevient le premier parti de la région francophone. Les divergences communautaires s'accroissent.
- **19 novembre** : Herman Van Rompuy est choisi comme président du Conseil européen. La Belgique cherche un nouveau Premier ministre.

- **25 novembre** : Yves Leterme fait son grand retour en tant que Premier ministre.

5.4. Le dossier BHV et le parti flamand NVA compliquent l'année 2010

De retour au pouvoir, Yves Leterme ne réussira pas mieux que les années précédentes. Il démissionne encore. Les élections anticipées vont confirmer la percée des indépendantistes flamands.

- **22 avril** : L'Open VLD, parti peu revendicateur d'habitude, quitte le gouvernement. En cause, la réforme de l'Etat et le dossier BHV. Yves Leterme remet sa démission et celle de son gouvernement.
- **13 juin** : Les élections anticipées confirment la percée de la NVA, parti ouvertement séparatiste. Il devient le premier parti de Flandre et Bart De Wever, son homme fort. En Wallonie, le PS d'Elio di Rupo remporte les élections. Le pays sort fracturé des élections.
- **1^{er} juillet** : La Belgique prend la présidence tournante de l'Union européenne sans gouvernement. Yves Leterme dirige un gouvernement de transition en attendant la formation d'une coalition avec les partis vainqueurs des élections.

6. Présentation de trois quotidiens romands

« *Le nombre des journaux payants paraissant en Suisse a reculé de manière relativement régulière depuis la fin des années 1930, tombant de 400 titres à l'époque à 205 titres en 2006, soit une baisse de près de moitié.* »⁵³. Si le nombre de titres a diminué, le nombre de tirages, lui, a doublé depuis les années 80. En 2009, les titres suisses payants et réguliers ont encore diminué et se comptent à 197 journaux publiés régulièrement (au moins une fois par semaine).⁵⁴ En tenant compte de tous les journaux qui paraissent en Suisse, la Confédération helvétique est l'un des pays où la concentration de journaux par rapport à la population est la plus élevée. Ceci est dû à ses quatre communautés linguistiques.

Le principal éditeur de Suisse romande est *Edipresse*, qui compte plus de 180 titres édités dans 14 pays.⁵⁵ Parmi eux, nous pouvons trouver *Le Matin*. Troisième éditeur de Suisse, le chiffre d'affaires de l'éditeur s'élevait à 738,3 millions de francs suisses (environ 500 millions d'euros) en 2008.⁵⁶ Mais depuis le 1^{er} janvier 2010, *Tamedia*,

⁵³ www ofs ch

⁵⁴ [www pressesuisse ch/article/Infos-generales.html](http://www pressesuisse ch/article/Infos-generales html)

⁵⁵ <http://www edipresse com/fr/category/menu/products-and-activities/overview>

⁵⁶ [www pressesuisse ch/article/Infos-generales.html](http://www pressesuisse ch/article/Infos-generales html)

l'autre grand éditeur de Suisse alémanique, est entré à 49,9 % dans le capital d'*Edipresse*.⁵⁷

6.1. Le Temps, la référence

Le Temps est né de la fusion du *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* (qui ont eux-mêmes fusionnés en 1991) et du *Nouveau Quotidien* en 1998. Son siège se trouve à Genève. *Le Temps* est édité par *Edipresse*. 267'000 personnes s'informent quotidiennement avec *Le Temps*.⁵⁸ Ce chiffre tient également compte du nombre d'internautes qui consultent le site internet du quotidien. *Le Temps* est considéré comme le quotidien le plus progressiste de Suisse romande.

Tableau 1 : Taux de pénétration du Temps par canton

Canton de Genève	36 %
Canton de Vaud	29 %
Bas-Valais	7 %
Neuchâtel	7 %
Fribourg	6 %
Jura	3 %
France	4 %
Suisse alémanique	8 %

Source : www.letemps.ch

Le nombre de lecteurs du *Temps* est de 137'000 en Suisse romande, soit un taux de pénétration de 9,8%. Au niveau des leaders économiques, qui sont 20'000 en Suisse romande à lire *Le Temps*, le taux de pénétration est de 29,3 %. Il est même de 37,9 % chez les tops leaders, qui sont 9'000 à le lire. Ces chiffres démontrent la position du journal comme référence en Suisse romande. Le prochain tableau prouve que *Le Temps* dispose d'un lectorat très fidèle avec des abonnements qui représentent 87 % des ventes.

Tableau 2

	Abonnements entièrement payés à prix réduits (50 % de rabais max)	e-Papers entièrement payés à prix réduits (50 % de rabais max)	Vente au numéro	Total du tirage vendu
<i>Le Temps</i>	37'470 (87 % des ventes)	489	5'195 (13 % des ventes)	45'506

Source 2009 : <https://machonline.wemf.ch/wemf/FR/Auflagen09/Default.htm>

⁵⁷ <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/017087ee-07b8-11de-a537-dbc3bdb971c1|1>

⁵⁸ www.letemps.ch

Le Temps a fait de l'actualité internationale sa priorité et une de ses « marques de fabrique ». De nombreux experts sont invités à s'exprimer sur différents faits d'actualité. Le quotidien multiplie les points de vue. Le journal dispose, par exemple, d'une rubrique hebdomadaire, « La Toile francophone », qui traite uniquement des pays de la francophonie. En ce qui concerne la Belgique et l'Union européenne⁵⁹, *Le Temps* utilise les services de son correspondant, Richard Werly. Depuis 4 ans, Richard Werly travaille exclusivement pour *Le Temps* comme correspondant à Bruxelles.⁶⁰

6.2. Le Quotidien Jurassien, le journal d'une région encore empreinte de lutte autonomiste

Le Quotidien Jurassien est né en 1993 de la fusion du *Pays* et du *Démocrate*. Son siège se trouve à Delémont, dans le canton du Jura. Le quotidien est édité par les Edition D+P SA, à Delémont. Principal journal du canton du Jura, *Le Quotidien Jurassien* doit faire face à la concurrence de *L'Impartial* et du *Journal du Jura*. Mais son taux de pénétration dans le Jura s'élève toute de même à 70 %.⁶¹ Son lectorat lui est très fidèle avec plus de 90 % d'abonnés, comme nous pouvons le remarquer au tableau 5. Enfin, son lectorat s'élève à quelques 44'000 lecteurs.

Tableau 1

	Abonnements entièrement payés à prix réduits (50 % de rabais max)	e-Papers entièrement payés à prix réduits (50 % de rabais max)	Vente au numéro	Total du tirage vendu
<i>Le Quotidien Jurassien</i>	18'512	83	614	20'016

Source 2009 : <https://machonline.wemf.ch/wemf/FR/Auflagen09/Default.htm>

Le Quotidien Jurassien s'est évidemment spécialisé dans l'actualité régionale. Mais il laisse une large place à l'actualité internationale. Bien qu'avec sa nouvelle formule depuis 2008, cette rubrique a perdu en moyenne 1 page, pour se limiter à 2 à 3 pages. *Le Quotidien Jurassien* fait partie de la société publicitaire *Romandie Combi*, qui regroupe six quotidiens romands. Dès lors, les avantages et la collaboration entre les six titres sont courants. Tanguy Verhoosel travaille d'ailleurs en tant que correspondant permanent à Bruxelles pour les six quotidiens, dont *Le Quotidien Jurassien*.

⁵⁹ Les correspondants à Bruxelles traitent bien souvent de la Belgique et de l'Union européenne. Ils doivent être ambivalents.

⁶⁰ Voir annexes, entretien.

⁶¹ www.lqj.ch

Le canton du Jura nous l'avons dit, a une histoire particulière en Suisse. Créé en 1978, le dernier né des cantons suisses à dû batailler dur pour devenir un canton souverain. Depuis le Congrès de Vienne en 1815, les territoires de l'Evêché de Bâle ont été annexés au canton majoritairement germanophone de Berne. Respectant la vieille coutume suisse de la démocratie directe, le peuple jurassien a voté, durant les années 1974 et 1975, pour son indépendance. Malheureusement pour ses partisans, dont le premier était Roland Béguelin, le Jura historique, composé de six districts, sera alors divisé en deux. Trois districts francophones (La Neuveville, Courtelary et Moutier) ont choisi de rester bernois. Malgré l'indépendance d'une partie du Jura historique, les tensions sont encore présentes aujourd'hui.

Mais jusqu'à l'indépendance, la bataille a été rude. Selon Daniel Cornu, aujourd'hui médiateur pour le groupe *Edipresse*, « *un savant alliage de fédéralisme et de démocratie a permis, en Suisse, la création de nouveaux cantons.* »⁶² Les raisons de la scission tenaient à l'appartenance religieuse, le nord étant catholique et le reste du canton protestant. Mais surtout le mouvement autonomiste du Jura s'est soulevé contre Berne pour des questions linguistiques et identitaires. Paul Tourret nous résume la position de la Suisse confédérale dans cette affaire : « *La question jurassienne fut-elle la lutte des catholiques du Nord ou des francophones de tous le Jura ? La Suisse préféra que ce soit la première car cela rentrait plus dans les représentations nationales d'une « conflictualité » admise. L'existence d'un affrontement linguistique et ethnique fut par contre redoutée. C'est là un moindre paradoxe pour un pays qui a connu des guerres de religions à chaque siècle et quasiment aucune tension linguistique.* »⁶³ Si l'indépendance d'une partie du Jura s'est gagnée durement à l'époque, les tensions étaient nettement moins vives qu'en Belgique. Tout de même, Paul Tourret compare l'affaire des Fourons et le Jura. En expliquant que l'affaire des Fourons « *est quasiment caricaturale des crispations belges : fermeté des principes, radicalisation des propos et incompréhension des positions réciproques* », il affirme alors que « *le concept ethniste des Jurassiens n'a aucun rapport avec le principe utilisé couramment en Belgique francophone d'une appartenance volontaire des citoyens. (...) La différence entre les deux représentations réside dans le fait que les francophones belges admettent le changement d'identité linguistique, alors que les Jurassiens privilégient la permanence des critères ethno-culturels.* »⁶⁴

⁶² *Régionalisme et francophonie : Occitanie, Alsace, Jura suisse, Bretagne, Wallonie*, Paris, Les Ed. de l'Université et de l'enseignement moderne, 1976, Collection : Dossiers de l'histoire no 4, p.101

⁶³ Idem, p.675

⁶⁴ Idem, p.714

6.3. Le Matin, le journal populaire le plus populaire

Le Matin a été fondé en 1893, il s'intitulait alors *Tribune de Lausanne*. Son siège se trouve à Lausanne, dans le canton de Vaud. L'éditeur du *Matin* est *Edipresse*, principal éditeur en Suisse romande. Le quotidien se définit comme un journal à dimension romande. Son lectorat s'élève à 235 000 personnes en 2010 (il était de 338'000 en 2006) et son tirage était de 58'849 en 2009.⁶⁵ *Le Matin* s'est spécialisé dans l'actualité sportive. C'est le quotidien le plus lu sur l'ensemble de la Suisse romande, mais son lectorat est le second en Romandie, derrière *24 Heures*, dont le lectorat se limite surtout au canton de Vaud. En 2006, le taux de pénétration sur toute la Suisse romande du *Matin* était de 25,2 %. Comme nous pouvons le voir avec le tableau qui suit, contrairement au *Temps*, le lectorat du *Matin* est plus volatile. La vente au numéro (25'309) est plus élevée que le nombre d'abonnements (21'652). Nous n'avons pas trouvé des chiffres plus précis sur le lectorat du quotidien, mais nous pouvons dire sans trop de difficultés que la classe moyenne est la plus grande lectrice du quotidien.⁶⁶

Tableau 1

	Abonnements entièrement payés à prix réduits (50 % de rabais max)	e-Papers entièrement payés à prix réduits (50 % de rabais max)	Vente au numéro	Total du tirage vendu
<i>Le Matin Semaine</i>	21'652	-	25'309	58'849

Source 2009 : <https://machonline.wemf.ch/wemf/FR/Auflagen09/Default.htm>

En ce qui concerne l'international, *Le Matin* dédie en moyenne trois à quatre pages quotidiennement à l'actualité du monde. En revanche, il privilégie plus volontiers les faits divers et sensationnels.

Le Matin n'a aucun correspondant officiel pour l'Union européenne ou la Belgique. Ceci est déjà une preuve que l'actualité internationale n'est pas une priorité du *Matin*. Le quotidien travaille uniquement avec les agences de presse *AFP* (Agence France Presse), *ATS* (Agence Télégraphique Suisse) ou *AP*.

⁶⁵ <http://www.edipub.ch/produits/journal/le-matin>

⁶⁶ D'ailleurs, le journal gratuit *Le Matin Bleu* également édité par Edipresse, est le quotidien gratuit le plus de Suisse romande.

7. Traitement du conflit dans Le Temps

Nous l'avons dit, *Le Temps* est le quotidien de référence en Suisse romande. Le quotidien utilise les services de son correspondant, Richard Werly.

Nous allons ici analyser 121 articles du *Temps* qui sont parus entre 2007 et 2010 et qui traitent des conflits communautaires en Belgique. Il s'agira d'une analyse quantitative d'abord. Ensuite, nous nous attarderons sur les articles où il y a comparaison entre Suisse et Belgique.

7.1. Analyse quantitative des articles pour Le Temps

Tableau général : nombre d'articles par année

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Nombre d'articles	50	26	19	26	121

Nous pouvons voir que l'année 2007 a été la plus abondante en articles. A l'inverse, 2009 n'en compte que 19. Cela va donc influencer les résultats. La fréquence des mots sera logiquement plus grande en 2007 qu'en 2009. Nous pouvons également déduire avec ce tableau que l'année 2007 était plus intéressante au niveau journalistique et de l'actualité que l'an 2009. Et nous l'avons vu plus tôt, l'année 2007 a été celle de la plus longue crise politique que le pays ait jamais connu.

Le tableau 1 va nous montrer dans quelle proportion les journalistes, agences de presse ou autres invités ont écrit sur la Belgique. Nous partons du postulat que plus les rédacteurs seront variés, plus le traitement journalistique sera complet.

Tableau 1 : Les rédacteurs du Temps de 2007 à 2010

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Richard Werly	27	13	6	16	62
Agences de presse	3	2	1	5	11
Journalistes du Temps	8	9	11	3	31
Invités experts	4	-	1	-	5
Invités journalistes	5	2	-	1	8
Le Temps	3	-	-	1	4
TOTAL	50	26	19	26	121

Chaque année, excepté 2009, Richard Werly a évidemment écrit le plus d'articles sur la Belgique (62). On remarque que d'autres journalistes du *Temps* écrivent sur la Belgique et ses tensions (31). Il s'agit souvent de rubriques spécifiques. Par exemple, Nicolas Dufour a écrit sur la Belgique dans le cadre de chronique hebdomadaire « La Toile francophone ». Un autre journaliste écrit pour la rubrique « culture » du *Temps*, et a présenté deux livres sur les tensions en Belgique. Mais l'on retient de ce tableau une certaine diversité chez les rédacteurs. De plus, les articles d'agences de presse ne sont pas très nombreux (11). Les experts invités ne le sont pas non plus, ce qui est étonnant (6). Chez les journalistes invités, nous pouvons compter les journalistes qui ont rédigé pour *Le Courrier International* et Jean-Pierre Stroobants, journaliste au *Monde*.

Tableau 2 : Les rubriques dans lesquelles les articles du Temps ont été publiés

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
International	31	19	12	15	77
Analyse	-	-	-	1	1
Toile francophone	-	-	2	1	3
Une	6	1	-	3	10
Commentaire	-	-	-	1	1
Kiosque	-	2	-	1	3
Opinion	10	-	1	-	11
Autres	2	4	3	4	13
Suisse	1	-	1	-	2
TOTAL	50	26	19	26	121

Nous remarquons que, logiquement, c'est la rubrique « International » dans laquelle apparaissent le plus souvent (77) les articles sur les troubles en Belgique. Viennent ensuite les rubriques « autres » (13), qui ne sont pas toujours régulières, comme « L'histoire ». La rubrique « Opinion » regroupe 11 articles et « commentaire » en a un. Il sera intéressant de voir si, dans ces rubriques, les rédacteurs se lâchent et font une comparaison à la Suisse. D'ailleurs, deux articles où l'on traite des conflits en Belgique sont apparus dans la rubrique « Suisse ».

Enfin, la Belgique et ses troubles ont fait dix fois la « Une » en quatre années. Ce n'est pas beaucoup. Nous pouvons déjà en déduire que la Belgique est passablement présente dans *Le Temps*, mais les tensions communautaires n'occupent que dix fois la

première page en quatre ans. *Le Temps* parle de la Belgique, mais ce n'est pas un sujet prioritaire.

Le tableau 3 nous présente la structure des articles présents dans le quotidien. Encore une fois, la diversité reflète un traitement journalistique plus fiable.

Tableau 3 : Genre des articles publiés dans *Le Temps*

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Structure classique	49	26	16	24	115
Interview	1	-	3	1	5
Reportage	-	-	-	1	1
Brève	-	-	-		-
TOTAL	50	26	19	26	121

Nous pouvons voir qu'au niveau du genre des articles, *Le Temps* n'offre pas une grande diversité. La quasi-totalité des articles ont une structure classique (115). Seulement cinq sont des interviews et un est un reportage. Cela semble un peu « maigre » sur quatre années. Enfin, relevons qu'il n'y a aucune brève concernant les tensions en Belgique.

Nous allons maintenant entrer dans l'analyse de contenu quantitative proprement dite. Il s'agira de répertorier certains mots, pour chaque année, et de les catégoriser ensuite. C'est l'analyse de fréquence. Notre recherche s'est portée sur 63 mots représentatifs du traitement journalistique. Nous avons placé chacun de ces mots dans 8 catégories thématiques, qui sont elles aussi représentatives du traitement journalistique des journaux romands sur le conflit belge⁶⁷. Nous allons utiliser cette « grille » pour chaque année :

7.2. Analyse des articles de 2007 à 2010 pour *Le Temps*

Nous allons présenter les résultats brièvement pour chaque catégorie.

Nous avons pris, pour chaque mot, uniquement ceux qui se référaient aux tensions entre communautés. Par exemple, « crise » n'a pas été pris en compte lorsque l'on parlait de la crise économique de 2008.

⁶⁷ Voir annexes pour le détail.

Catégorie 1 : Fin de l'Etat

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Apparition des mots	88	38	24	79	229

Sur les quatre années, 2007 est celle qui contient le plus de mots impliquant la fin de l'Etat. C'est aussi l'année où le nombre d'articles était le plus important, avec 50 articles.

Le mot le plus fréquent est « scission/scinder », qui apparaît 62 fois. Mais la moitié concernait le dossier BHV et sa scission. Vient ensuite « séparation » 45 fois, « éclatement » et « avenir » qui sont apparus tous les deux 27 fois. Le mot le moins fréquent est « démantèlement », qui n'apparaît que 3 fois.

Catégorie 2 : Problèmes de dialogue

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Apparition des mots	75	59	29	66	229

Les 13 mots de cette catégorie sont apparus 229 fois en quatre ans. C'est apparemment dans l'année 2007 que les problèmes de dialogue ont été les plus difficiles. Mais en relativisant ces chiffres selon le nombre d'articles, on se rend compte que 2008 et 2010 ont été des années où le dialogue a subi beaucoup d'entrave. A l'inverse, 2009 semble s'être mieux passé.

Le mot qui est apparu le plus souvent est le mot « démission ». Dans la très grande majorité des cas, il concerne Yves Leterme. Il est apparu surtout dans les années 2008 (21 fois) et 2010 (22 fois). Viennent ensuite le mot « échec » (23), lui aussi lié à Yves Leterme, et le mot provocation/provoquer (22), lui, surtout attaché aux partis flamands. En revanche, les mots les moins présents sont « désaccords » (3) et « tabou » (5). On remarque donc que les conflits en Belgique ne sont pas tabous, que l'on en parle ouvertement. Paul Tourret nous disait l'inverse des conflits en Suisse.

Catégorie 3 : Plus d'autonomie

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Apparition des mots	30	13	9	24	76

Encore une fois, l'année 2007 abrite le plus de mots évoquant l'autonomie (30 fois). En relativisant le nombre d'articles, 2010 a également abrité une certaine proportion de mots à connotation d'indépendance (24). Les deux mots compris dans cette catégorie sont apparus 76 fois tout de même. Mais c'est surtout le mot

« indépendance » qui est le plus fréquent (57 fois). Il est dans la très grande majorité des cas lié aux politiques et à la population flamandes.

Catégorie 4 : Tensions entre communautés

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Apparition des mots	125	56	39	64	284

Les 13 mots compris dans cette catégorie sont apparus 284 fois sur les quatre ans. Mais les différences entre années sont assez importantes. Ils sont apparus 109 fois en 2007 mais uniquement 31 fois en 2009.

Le mot qui est le plus fréquent est « crise », qui apparaît 121 fois en tout, autant que le nombre d'articles de cette étude. Et sur ces 121 fois, 63 sont comptées en 2007. « Crise » est un mot à la mode dans le jargon journalistique, nous le voyons. Le second mot le plus fréquent est ensuite « fracture » (23 fois). Les moins récurrents sont « méfiance » (2) et « querelle » (4). Si ce dernier terme n'est pas récurrent, ce n'est pas parce qu'il ne convient pas à la situation belge depuis 2007. C'est plutôt qu'il n'est pas assez fort. Nous l'avons vu plus haut, des mots comme « séparation » ou « chaos », symboliquement plus fort, apparaissent plus souvent.

Catégorie 5 : Dialogue

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Apparition des mots	73	44	34	93	244

Les 12 mots de cette catégorie sont apparus 244 fois. Fait étonnant, c'est en 2010 que les mots « positifs » sont les plus nombreux (66). En revanche, 2009 n'a pas été une bonne année pour le « dialogue » (26). Le mot le plus fréquent est « négociation ». Il faut l'avouer, il est utilisé à toutes les sauces dans les articles. Mais principalement en ce qui concerne les négociations pour la réforme de l'Etat. Ensuite viennent les mots « accord » (34) et « compromis » (28). Ce dernier est souvent utilisé, du fait du fameux « compromis à la belge », mis à mal ces derniers temps. Finalement, le mot le moins utilisé est « pourparlers » (9). Dans ce cas, il doit s'agir d'une raison de vocabulaire puisqu'il est le synonyme d'autres termes de cette catégorie.

Catégorie 6 : Unité du pays

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Apparition des mots	25	7	5	13	50

Les 2 mots de cette catégorie sont apparus 50 fois en quatre ans. Il est apparu le plus en 2007 (25), sans oublier que cette année contient le plus d'articles. En revanche, les mots positifs d'unité ne sont apparus que 5 fois en 2009. Comparé à certains termes très négatifs, c'est vraiment peu.

Le mot « ensemble » est apparu 32 fois, le mot « unité », 18 fois. S'il n'y avait pas eu la manifestation pro-belge en 2007, il y aurait eu encore moins de mots positifs.

Catégorie 7 : Concepts théoriques

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Apparition des mots	232	73	79	198	582

Les 4 mots de cette catégorie sont apparus 582 fois en quatre ans. Bien que le nombre de mots soit moins nombreux que certaine catégorie, c'est celle où la fréquence des mots est la plus nombreuse. Les journalistes ont donc abondamment utilisé les concepts présentés plus haut. L'année 2007 est celle qui présente le plus grand nombre de mots, encore une fois, c'est aussi là qu'il y a le plus d'articles. Cependant, l'année 2010 contient 198 mots. Cette explication peut être avancée par la percée du parti nationaliste NVA, d'où l'apparition du mot « nation/al/iste » 63 fois en 2010. Cependant, le mot « langue/linguistique » est également apparu 62 fois la même année. L'utilisation des concepts semblent se généraliser au vu des résultats.

Le mot le plus répandu est « nation » (247 fois). Il est dans la très grande majorité attaché aux politiques et population flamandes. Vient ensuite le terme « langue » (202) et communauté (65). Il faut souligner également que ces deux termes ne sont pas forcément liés. Enfin, le terme « identité » n'apparaît que 8 fois en quatre ans.

Catégorie 8 : Références à la Suisse

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Apparition des mots	72	6	62	10	150

Les trois mots présents dans cette catégorie apparaissent 150 fois. Nous pouvons directement en déduire qu'il y a donc bien comparaison entre Belgique et Suisse. En revanche, les différences d'apparition entre les années sont frappantes. Les mots sont apparus 72 fois en 2007 et 62 fois en 2009. Qu'y a-t-il eu ces années pour que la comparaison avec la Suisse se fasse plus souvent ? Car en 2008 (6) et 2010 (10), les références à la Suisse sont nettement moins nombreuses. Nous essaierons d'expliquer cela plus tard.

Le mot le plus fréquent est « Suisse », puisqu'il apparaît 98 fois. Étonnamment, il dépasse en nombre le terme « confédéral/ation », qui apparaît 42 fois. Finalement, le terme helvétique n'apparaît que 10 fois. Il y a donc comparaison entre les deux pays.

7.3. Analyse des articles faisant une comparaison à la Suisse

Le Temps a, beaucoup plus que *Le Matin* et *Le Quotidien Jurassien*, comparé Suisse et Belgique. Les chiffres le prouvent. Sept articles contiennent une comparaison en 2007, il y en a 4 en 2009, mais seulement un, respectivement en 2008 et 2010. En tout, sur quatre années, 13 articles contiennent des comparaisons entre Suisse et Belgique. Notons que 6 articles ont été publiés dans la rubrique « Opinion ». C'est plus que les deux autres quotidiens, mais ce n'est quand même pas beaucoup, tenant compte des 121 articles du *Temps* pris en compte dans cette étude. Pour les trois quotidiens, la comparaison de va pas de soi, en tous les cas, pas dans les articles purement factuels d'actualité.

Articles du Temps faisant une comparaison à la Suisse pour 2007

Le premier article date du 18 septembre 2007.⁶⁸ Il a été publié dans la rubrique « Opinion » et rédigé par le correspondant du *Temps*, Richard Werly. Il traite de la possibilité que la Belgique devienne un Etat confédéral. La première comparaison à la Suisse vient d'Yves Leterme :

« La Suisse fonctionne mieux que la Belgique, non ? Alors pourquoi les Wallons ne veulent pas de la Confédération que nous leur proposons ? »

Ici, la comparaison touche à la confédération suisse, un modèle confédéral que les Flamands aimeraient instaurer en Belgique. Et la Suisse, dans ce cas-là, est un modèle pour la Belgique, selon l'ex-Premier ministre. Il dit lui-même que la situation suisse est meilleure que celle de Belgique. Ensuite, Richard Werly répond à la question par :

« Impossible de répondre (...). Parce que les deux pays ne se ressemblent pas. Parce que l'histoire de la Belgique, Etat d'abord unitaire créé en 1830 par les monarchies européennes d'alors, met Bruxelles à des années-lumière de Berne. (...) En irait-il d'une « Confédération belge » comme de la « Confédération helvétique » ? Une série de conversations, à Bruxelles, permet d'en douter sérieusement. »

Dans ces phrases, la comparaison faite par Yves Leterme est décriée. Le correspondant explique que les deux pays ne se ressemblent pas. Il répond à la comparaison d'Yves Leterme par une autre comparaison, qui ne colle pas cette fois : l'histoire, qui a fait de la Belgique un Etat unitaire à ses débuts. La comparaison entre

⁶⁸ Voir annexes

une éventuelle confédération belge et celle de la Suisse n'est pas comparable selon le correspondant. Autre référence intéressante à la Suisse de Richard Werly :

« Quid en revanche de la démocratie directe, cet autre pilier du système suisse ?

Motus ! »

Ici, nous sortons du cadre classique des références aux diverses communautés ou au modèle confédéral. Le journaliste fait référence à la démocratie directe, une véritable institution en Suisse. Il rappelle que le vote avait déjà été utilisé en Belgique, sur le retour du Roi après la Seconde guerre mondiale. Mais ce pilier suisse ne semble pas être discuté en Belgique. La prochaine référence helvétique touche aux deux capitales :

« Bien qu'elles commencent toutes deux par la même lettre, Berne et Bruxelles sont des capitales aux antipodes. »

Ici, la comparaison touche aux deux capitales, l'une étant le ciment d'un pays déchiré, l'autre n'étant pas forcément la ville la plus symboliquement importante de Suisse. Dans cet article, nous pouvons voir que les références à la Suisse se portent sur le système confédéral, sur l'histoire, sur la démocratie semi-directe et sur les deux capitales. Les deux dernières étant des comparaisons originales. Enfin, s'il y a comparaison, c'est surtout pour expliquer que la Suisse et la Belgique, malgré des similitudes évidentes, sont totalement différentes.

Le second article date du 20 septembre 2007⁶⁹. Il a été publié dans la rubrique « Suisse ». Il s'agit d'un article présentant la campagne d'un politique suisse, Mario Annoni, qui parle des tensions en Belgique :

« Mario Annoni ose un parallèle audacieux avec la Belgique proche de l'implosion. Sa liste romande dans un canton à majorité germanophone [Berne] veut être un « lien entre les communautés. »

Ici la référence à la Belgique est, à nouveau, négative. Elle est le mauvais exemple de l'entente entre communautés. Alors qu'ici, le candidat veut surmonter les divergences entre Romands et Flamands. Il utilise la Belgique pour expliquer que précisément, il ne fera pas la même erreur que les Belges, qu'en votant pour lui, la Suisse ne deviendra pas la Belgique.

Le troisième article a été publié le 3 octobre 2007⁷⁰ dans la rubrique « Opinion », encore une fois. A cette date, aucun évènement particulier n'est survenu. Mais la Belgique n'a plus de gouvernement et le Roi est blessé, tout un symbole des difficultés que traverse le pays. Richard Werly, le correspondant du *Temps*, explique que le Roi

⁶⁹ Voir annexes

⁷⁰ Voir annexes

Albert II a vécu en Suisse durant sa jeunesse. Mais la comparaison vient, encore une fois, du modèle confédéral :

« Un mot est lâché : Confédération. La référence à l’Helvétie, jamais détaillée, envenime un peu plus la fracture linguistique qui, en 1977, faillit déchirer le pays (...) »

Ici, la référence à la Suisse se fait par son modèle confédéral. Mais s’il est érigé en exemple par certains politiques, il est décrié par les autres. Ce que le journaliste souligne est que cette référence au modèle suisse a créé beaucoup de tensions entre les deux grandes communautés belges.

Un article du 24 novembre 2007⁷¹ a été publié, encore une fois, dans la rubrique « Opinion ». Une journaliste du *Temps* fait un bref récapitulatif pour comprendre pourquoi la Belgique est ce qu’elle est aujourd’hui. Il y a trois références à la Suisse, mais la seule comparaison est la suivante :

« D’autres, comme la Suisse, choisissent la petitesse et s’y tiennent. La Belgique, elle, a pour destin la scissiparité, le fractionnisme. »

Cette comparaison, à nouveau, offre une image négative de la Belgique. Certes, les deux pays sont petits, mais l’un s’y fait et s’en sort, alors que l’autre est fracturé. La Belgique n’est pas citée comme un modèle à ne pas suivre pour la Suisse dans ce cas, mais simplement comme le fait que ce pays ne fonctionne pas. Il est également intéressant de relever que l’article parle de la Belgique, comme un « accident de l’histoire ». Jamais ce terme négatif n’a été utilisé pour la Suisse, alors que l’histoire des deux pays n’est pas totalement opposée.

Le journaliste qui a rédigé l’article du 29 novembre 2007⁷² commente en fait l’article que nous venons de voir du 24 novembre. Alors que ce dernier évoquait que la Belgique était une création artificielle, l’article du 29 novembre, paru dans la rubrique « Monde », soutient le contraire :

« Loin donc d’être une création artificielle du XIXe siècle, le Royaume de Belgique trouve sa genèse dans une fédération de provinces au sein d’un ensemble plus vaste, le Saint-Empire, une évolution somme toute comparable à celle de la Suisse. »

Dans cet article, la comparaison entre les deux pays se rapporte à leur histoire. C’est une comparaison déjà évoquée auparavant. Ici, la Belgique n’est pas citée comme un modèle, ou non, pour la Suisse, mais simplement comme un pays dont l’histoire est proche de celle de la Suisse.

⁷¹ Voir annexes

⁷² Voir annexes

Le prochain article date du 10 décembre 2007⁷³. Il a été publié dans la rubrique « Opinion ». Nous l'avons dit, le journaliste se permet plus de liberté dans cette rubrique. Ce qui est intéressant pour nous et notre étude. Ici, le rédacteur est un journaliste satirique suisse invité par *Le Temps*. L'article est dérisoire, puisque le journaliste propose aux Belges francophones de devenir Suisses. Ici, la comparaison est farfelue :

« Comme vous, les Romands écrivent huitante pour 80, même s'ils ne le prononcent pas de la même manière. »

Bien entendu, nous n'allons pas commenter cette comparaison, qui n'a qu'un sens humoristique. Mais nous l'avons prise en compte, puisque cet article démontre de la diversité du traitement journalistique du *Temps*.

Le dernier article pour 2007 date du 20 décembre.⁷⁴ Il est publié dans la rubrique « Opinion ». Il a été écrit par un expert en sciences politiques et concerne la possibilité que le peuple suisse vote pour le Conseil fédéral, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'auteur évoque des problèmes linguistiques. L'auteur compare Suisse et Belgique :

« Un autre pays plurilingue, souvent comparé à la Suisse, a changé le paradigme en introduisant les quotas au gouvernement : la Belgique. (...) Il est souhaitable que la Suisse évite une telle évolution. »

Ici, comme la quasi-totalité des articles faisant la comparaison entre Suisse et Belgique, celle-ci n'est pas avantageuse pour le Plat pays. La comparaison est faite de la Suisse à la Belgique, mais c'est l'inverse. Cet article traite avant tout de la Suisse. La Belgique est citée comme un contre-exemple que la Suisse ne doit pas suivre.

Article du Temps faisant une comparaison à la Suisse pour 2008

Pour cette année, seul un article, publié dans la rubrique « Monde », présente une comparaison entre Suisse et Belgique. Il date du 20 mars 2008⁷⁵ et a été rédigé par le correspondant Richard Werly. Il s'attarde sur Bruxelles et les enjeux de la capitale dans le conflit belge. La comparaison, encore une fois, s'attache au modèle confédéral suisse :

« (...) à l'heure où les Flamands revendiquent la transformation de l'Etat belge en « Confédération » et citent parfois le modèle suisse pour la redistribution des pouvoirs aux régions. »

Comme à chaque fois que la Suisse est citée comme un possible modèle pour la Belgique, c'est d'une façon neutre, ou positive. Il n'est encore jamais arrivé que la comparaison soit dégradante pour la Confédération helvétique.

⁷³ Voir annexes

⁷⁴ Voir annexes

⁷⁵ Voir annexes

Il y en a quatre pour cette année. Le premier article a été rédigé par Frédéric Kohler et publié le 23 avril 2009 dans la rubrique « Monde ». ⁷⁶ Il s'agit d'une interview d'Yves Leterme, quelques mois après avoir démissionné à cause l'affaire Fortis. Voici l'extrait d'une question-réponse :

« Le système fédéral suisse est-il une source d'inspiration pour résoudre la crise politique belge? J'admire ce système fédéral qui suppose une très forte implication des citoyens. Mais il y a de grosses différences entre nos deux systèmes. Vous avez 26 cantons, nous avons deux grandes communautés; vous avez des alliances politiques variables, chez nous c'est toujours les mêmes deux communautés qui se trouvent face à face avec en plus une différence économique. Enfin nous avons le statut de Bruxelles-capitale, bilingue en droit, multilingue en pratique, alors que vous avez des entités cantonales unilingues. On peut toutefois tirer des enseignements du système fédéral suisse comme par exemple la répartition claire et nette des compétences. (...) Autre différence, en Belgique on part d'un pays unitaire qui a décidé depuis 40 années seulement de faire des choses séparément par chaque région. (...) »

Il y a plusieurs comparaisons dans cet extrait. La première référence à la Suisse d'Yves Leterme est pour dire son admiration du pays. C'est une référence positive à la Suisse. Ensuite, les comparaisons avancées par l'ex-Premier ministre sont présentées en expliquant que les deux pays sont très différents. Si le Flamand admire la Suisse et qu'il explique ensuite que les deux pays sont différents, pouvons-nous en déduire qu'il n'admire pas le système politique belge ? Les comparaisons se reposent en fait sur les différences entre les deux Etats : au niveau des communautés et cantons, en ce qui concerne le bilinguisme dans la Région de Bruxelles et le statut unitaire des cantons, enfin, sur la différence concernant les débuts de la Belgique comme Etat unitaire, contrairement à la Suisse. Yves Leterme ajoute également qu'« on peut tirer des enseignements du système fédéral suisse ». Encore une fois, la référence à la Suisse est élogieuse.

Le second article a été publié le 16 mai 2009 ⁷⁷ par le journaliste du *Temps* Beat Kappeler. Il est apparu dans la rubrique « Ma semaine », où le journaliste peut parler librement du sujet de son choix. Il évoque ici la question romande, et fait une comparaison entre les deux pays. Il explique qu'en Suisse, il n'y a pas de gros blocs, contrairement à la Belgique. Puisqu'il s'agit avant tout d'un article sur la Suisse, c'est le Plat pays qui fait office de référence. Voici un extrait :

⁷⁶ Voir annexes

⁷⁷ Voir annexes

« Jean-Jacques Roth a évoqué le cauchemar belge. Ce cauchemar dépasse lui aussi le volontarisme ou les passions individuelles, car il ne contient justement pas de matrice.

Les deux régions de la Belgique sont d'une part francophone, mais aussi pauvre, catholique et, soit rurale, soit désindustrialisée, et d'autre part de langue flamande, protestante, riche et deux fois plus urbanisée. Presque chaque fois qu'il y a un conflit d'intérêts en Belgique, il se recoupe parfaitement avec les deux régions. En Suisse en revanche, des alliances se forment constamment au-delà de toutes les frontières cantonales et linguistiques. »

Dans cet extrait, le journaliste compare les deux pays au niveau de l'« organisation » culturelle et linguistique des communautés. En Suisse, il n'y a pas de blocs, contrairement à la Belgique et c'est une très bonne chose, selon l'auteur. Là encore, la Suisse est évoquée comme le bon modèle et la Belgique comme le « vilain petit canard ».

Dans le prochain article, qui date du 20 mai 2009⁷⁸, les comparaisons faites avec la Belgique sont très peu flatteuses pour le Plat pays. Il s'agit d'un article traitant encore une fois de la Romandie. Il a été écrit par un expert de la question et publié dans la rubrique « opinion ». La première comparaison évoque les adeptes d'une « nation de la volonté » qui sont défavorables à l'affirmation de la Romandie, car elle chamboulerait la paix entre communautés en Suisse :

« (...) Ils n'hésitent pas à peindre toute velléité des Romands de s'affirmer comme le premier pas vers une catastrophe réduisant la Suisse à une deuxième Belgique, déchirée par ses aires linguistiques. »

Cet article est intéressant. Premièrement, il confirme l'affirmation de Paul Turret expliquant que la « Romandie » n'existe pas. Deuxièmement, l'extrait présenté sous-entend que cette inexistence de la Romandie permet aux communautés suisses de ne pas se former en blocs et donc, de devenir conflictuelles comme les communautés belges (ce que réfute l'auteur). La Wallonie, nous l'avons vu, n'a pas non plus développé un réel sentiment communautaire. La Flandre, oui. C'est donc, selon les adeptes dont parle l'auteur, le sentiment communautaire des Flamands qui est au cœur des problèmes en Belgique. Cette dernière est à nouveau décriée dans cet article :

« Quant au syndrome belge qui fait de la moindre ambition romande un risque pour la Suisse, il convient de le remettre à sa juste place. Premièrement, jamais la Confédération ne sera la Belgique. L'histoire, la finalité, les cultures, les rapports de force qui animent ces deux Etats ne sont en rien comparables. Quel est en Suisse le pendant du statut de Bruxelles, ce ferment de la dispute belge? Comment les Romands,

⁷⁸ Voir annexes

même unanimes, pourraient-ils mettre en danger la Confédération, quand ils ne représentent qu'un cinquième de ses habitants? »

Ici, la comparaison entre Suisse et Belgique est justement faite pour expliquer qu'elles sont complètement différentes. Et que, encore une fois, la Suisse s'en sort mieux que la Belgique et ses « disputes » :

« En fait, le syndrome belge permet de neutraliser préventivement les dynamiques réformistes. Il participe aussi de cette déconstruction de soi que certains Romands confondent avec le respect d'une majorité dont ils quêtent sans fin la reconnaissance. »

L'auteur explique que l'exemple de la Belgique empêche l'existence d'une Romandie, parce que les Romands ont peur de « finir » comme la Belgique, c'est-à-dire un pays déchiré. La Belgique est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire.

Le dernier article pour 2009 est daté du 30 mai.⁷⁹ Il a été publié dans la rubrique « monde » et rédigé par le correspondant du *Temps*, Richard Werly. C'est une interview de Jean-Marie Dedecker, le populiste flamand, qui « rêve de solution à la Suisse » :

« Je veux importer en Belgique le système suisse, et donner entre 70 et 80 % du pouvoir aux régions. »

Pour la politique belge, la Suisse est un modèle que la Belgique devrait suivre. Il est normal qu'il pense de cette manière, Jean-Marie Dedecker étant un adepte du confédéralisme. Le prochain extrait conforte sa vision de l'idéal suisse :

« Jusqu'où le modèle suisse vous paraît-il adapté? La démocratie directe, vous prenez? Le problème, ce n'est pas la Belgique. C'est l'Europe. La Suisse telle qu'elle est ne pourra jamais faire partie de l'Union européenne car on ne peut même plus, dans cette Europe, faire un référendum sur la couleur et le goût du camembert. Oui, je suis pour la démocratie directe. Le peuple y a droit. »

Ici, la Belgique n'est pas le mauvais petit canard. En revanche, la Suisse est encore une fois un modèle de par sa démocratie directe.

Article du Temps faisant référence à la Suisse pour 2010

Cet article date du 14 juin 2010.⁸⁰ Il a été écrit par Richard Werly et publié dans la rubrique « Commentaire ». Il est publié le lendemain des élections législatives confirmant la victoire du parti séparatiste NVA. La comparaison, à nouveau, est faite sur le confédéralisme, la NVA étant adepte de ce modèle :

« L'idée, jetée en pâture par les nationalistes flamands, d'un «confédéralisme à la Suisse», ne tient par exemple pas debout. L'histoire, la démographie et l'édifice institutionnel belges n'ont rien en commun avec les réalités helvétiques où le pouvoir,

⁷⁹ Voir annexes

⁸⁰ Voir annexes

avant tout, n'est pas partagé entre deux communautés face à face (les germanophones sont trop peu nombreux pour peser), mais entre 26 cantons. »

Mais le correspondant explique qu'il ne peut pas y avoir comparaison, puisque les pays sont trop différents. Et il appuie ce propos en comparant les deux pays. A nouveau, les 26 cantons face aux blocs belges sont un argument en faveur de la Suisse. Même si les Flamands veulent un « confédéralisme à la Suisse » et prennent le pays en exemple, les Etats ne sont pas comparables selon Richard Werly.

8. Traitement du conflit dans Le Quotidien Jurassien

Nous allons maintenant analyser les articles du *Quotidien Jurassien*. En tout il y en a 83 articles sur quatre ans pour le quotidien régional. C'est déjà moins que *Le Temps* et ses 121 articles.

8.1. Analyse quantitative des articles pour Le Quotidien Jurassien

Tableau général : nombre d'articles par année

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Nombre d'articles	42	23	5	13	83

Le nombre d'articles est le plus important en 2007. A l'inverse, uniquement 5 articles ont été publiés en 2009 concernant la Belgique et ses problèmes. Ces deux années devraient donc avoir des résultats à l'opposé. C'est le cas également pour *Le Temps*. Cela nous conforte dans l'idée que l'année 2007 a été la plus abondante au niveau de l'actualité sur les tensions en Belgique.

Nous allons appliquer la même structure d'analyse que pour *Le Temps*. Nous allons donc voir quelles personnes ont écrit sur la Belgique et ses tensions. Rappelons que Tanguy Verhoosel est le correspondant pour *Le Quotidien Jurassien*.

Tableau 1 : Les rédacteurs du Quotidien Jurassien de 2007 à 2010

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Tanguy Verhoosel	17	7	3	6	33
Agence de presse	12	12	2	2	28
Journalistes du Quotidien Jurassien	1	-	-	1	2
Journalistes invités	4	-	-	-	4
Experts invités	-	-	-	-	0
Le Quotidien Jurassien	8	4	-	4	16
TOTAL	42	23	5	13	83

Nous pouvons remarquer que le correspondant Tanguy Verhoosel a, logiquement, écrit le plus d'articles sur les conflits en Belgique, avec 33 articles en quatre ans. On est loin des 62 articles écrit par le correspondant du *Temps*. Remarquons également que les articles d'agences de presse s'élèvent à 28, uniquement 5 de moins que Tanguy Verhoosel. Ce chiffre était de 11 pour *Le Temps*. Enfin, il n'y a que 2 articles écrits par un journaliste du *Quotidien Jurassien*. Il s'agit les deux fois du rédacteur en chef dans la rubrique « commentaire ». Enfin, des journalistes invités ont écrit quatre fois sur le sujet, mais uniquement en 2007. Et parmi eux, un article du *Monde* était repris dans la rubrique « kiosque ». Résultat important, aucun expert n'a été invité à s'exprimer sur le sujet. Finalement, *Le Quotidien Jurassien* a 16 articles à son actif. Il faut préciser ici qu'il s'agit uniquement d'œillères et d'entrées sur la première page renvoyant aux articles principaux. A la lecture de ce premier tableau, on peut se rendre compte que *Le Quotidien Jurassien* a beaucoup moins traité des tensions en Belgique que *Le Temps*. Nous pouvons noter que les rédacteurs sont moins nombreux et diversifiés dans le quotidien régional. Enfin, les articles d'agences de presse sont nombreux dans *Le Quotidien Jurassien*. Cela démontre, selon nous, une attention moins importante aux problèmes belges.

Tableau 2 : rubriques dans lesquelles les articles du Quotidien Jurassien ont été publiés

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
International	30	17	5	8	60
Œillère	-	1	-	-	1
Une	8	3	-	4	15
Commentaire	1	-	-	1	2
Débat	2	2	-	-	4
Kiosque	1	-	-	-	1
TOTAL	42	23	5	13	83

Nous remarquons que la très grande majorité des articles (60 sur 83 au total) ont été publiés dans la rubrique « Monde ». Alors que dans *Le Temps*, les articles apparaissaient dans 9 rubriques, ils n'apparaissent ici que dans 6 rubriques différentes. En revanche, 15 articles, ou plutôt « entrée dans la Une », sont répertoriés pour *Le Quotidien Jurassien*.

Si le nombre d'articles dans ce quotidien est moins nombreux que dans *Le Temps*, *Le Quotidien Jurassien* laisse plus de place en « Une » pour la Belgique que le journal de référence. Le traitement journalistique est donc différent dans les deux quotidiens. *Le Temps* traite plus volontiers des tensions en Belgique, *Le Quotidien Jurassien* en parle moins, mais lorsqu'il le fait, il le met plus souvent en « Une », dans l'actualité principale.

A noter qu'aucun article traitant des conflits en Belgique n'est apparu dans la rubrique « Suisse » contrairement au *Temps*.

Tableau 3 : Genre des articles publiés dans Le Quotidien Jurassien

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Structure classique	29	16	4	8	57
Interview	1	-	-	-	1
Brève	4	3	1	-	8
Œillères	7	4	-	3	14
Reportage	-	-	-	-	0
Autres	1	-	-	2	3
TOTAL	42	23	5	13	83

Nous pouvons voir que 57 articles sur 83 au total ont une structure classique. Les œillères sont au nombre de 14. Mais sur quatre années, seulement une interview a été

réalisée pour *Le Quotidien Jurassien*. C'est extrêmement peu. Finalement, 3 articles ont été classés sous « Autres ». Il s'agit pour les 3 d'articles de première page, mais qui ne sont pas des œillères, ni des articles de structure classique. Pour le genre des articles, *Le Quotidien Jurassien* et *Le Temps* ont à peu près le même mode de traitement journalistique. Dans les deux quotidiens, le genre des articles a majoritairement une structure classique. Dans les deux quotidiens, les interviews sont extrêmement peu nombreuses. Dans les deux quotidiens, les genres des articles ne sont pas diversifiés et manquent d'imagination. Nous pouvons en conclure que la plus grande partie des articles, dans les deux quotidiens, sont factuels et uniquement factuels.

8.2. Analyse des articles de 2007 à 2010 pour Le Quotidien Jurassien

Pour la suite de l'analyse, nous allons procéder de la même manière que pour *Le Temps*. Nous allons répertorier des mots et ensuite les classer dans des catégories thématiques.

Catégorie 1 : « Fin de l'Etat »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fréquence des mots	62	22	5	20	109

Nous pouvons voir que les mots signifiant la fin de l'Etat belge étaient plus nombreux en 2007 que les autres années. C'était le cas pour *Le Temps*. Excepté que dans le quotidien de référence, l'année 2010 était plus abondante dans les connotations de « fin de l'Etat » que l'année 2008. C'est l'inverse ici, l'année 2008 était plus noire pour *Le Quotidien Jurassien* que l'année 2010. Il y a donc une représentation différente entre les deux quotidiens sur les années les plus noires de la crise politique belge. Est-ce dû au fait qu'un correspondant soit Franco-suisse et l'autre Belge ? Peut-être est-ce une des raisons.

Catégorie 2 : « Problèmes de dialogue »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fréquence des mots	62	47	1	22	132

Encore une fois, nous pouvons voir que les mots reflétant des problèmes dans le dialogue politique sont plus nombreux en 2007. En revanche, en 2009, ils n'apparaissent qu'une fois. L'année 2007 était décidément bien houleuse. Les résultats généraux sont les mêmes que pour *Le Temps*. Le mot le plus récurrent est bien évidemment « démission » (35 fois), comme pour *Le Temps*. Il est lié à Yves Leterme

dans tous les cas. C'est dire si l'homme a marqué les quatre dernières années de crise. Ensuite vient le mot « refus » (15 fois), suivi de « impasse », « provocation » et « opposition », chacun apparaissant 13 fois. A l'inverse, le mot le moins courant est « obstination » (1 fois). Nous pouvons en déduire que malgré les problèmes, le dialogue et le « compromis à la belge » existent encore.

Catégorie 3 : « Plus d'autonomie »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fréquence des mots	33	6	2	7	48

48 mots seulement ont été écrits concernant l'autonomie. Etonnant, vu les tendances des partis flamands de ces dernières années. Surtout, 33 mots sur les 48 sont apparus en 2007. Cependant, dans les faits, les partis flamands n'ont pas revendiqué plus d'autonomie en 2007 que les autres années. Encore une fois, la violence de la crise de 2007 a dû « influencer » les journalistes dans le traitement journalistique. Cette fois, « indépendance » et « autonomie » sont ex aequo, apparaissant 24 fois chacun.

Catégorie 4 : « Tensions entre communautés »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fréquence des mots	132	57	5	32	226

Les 13 mots impliquant des tensions sont apparus 226 fois sur les quatre années. Encore une fois, 2007 est l'année où, selon le nombre des mots, il y a eu le plus de tension (132 fois). A l'inverse, 5 mots seulement ont été publiés en 2009. Ceci est également dû aux nombre d'articles évidemment. Mais 2007 était l'année des tensions pour *Le Temps* également. Comme pour le quotidien de référence, c'est le mot « crise » qui apparaît le plus souvent dans *Le Quotidien Jurassien* (119 fois). Les mots les plus récurrents sont ensuite « menace » (18 fois), « grave », « tension » et « risque », qui sont chacun apparus 15 fois. Les mots les moins fréquents sont « fracture » (2), « méfiance » (2) et « danger » (1). A noter que c'est la catégorie où le nombre et la fréquence des mots sont les plus importants. Nous pouvons en déduire que le traitement journalistique du *Temps* et du *Quotidien Jurassien* s'est particulièrement basé sur les tensions entre communautés.

Catégorie 5 : « Dialogue »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fréquence des mots	94	64	5	26	189

Les 12 mots impliquant une communication sont apparus 189 fois. Il y en avait 244 pour *Le Temps*. C'est toujours moins que les catégories à thèmes négatifs, comme les tensions. 2007 est l'année où, paradoxalement, il y a eu le plus de dialogue, mais aussi le plus de problèmes de dialogue. En relativisant ces chiffres selon le nombre d'articles par an, 2008 a été une bonne année au niveau du dialogue politique. Comme pour *Le Temps*, le mot le plus courant est « négociation » (58 fois), sur-utilisé dans le cadre de la réforme de l'Etat. Le mot « accord » est également fréquent (35). En revanche, les mots « convergence » (4) et « amiable » (8) n'ont pas été souvent écrits.

Catégorie 6 : « Unité du pays »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fréquence des mots	28	8	0	1	37

Comme pour *Le Temps*, la fréquence des mots impliquant l'unité du pays est faible, uniquement 37 fois pour *Le Quotidien Jurassien*. L'année 2007 est celle qui présente le plus les mots « unité/union » et « ensemble ». Mais cette fois, la différence entre l'année 2007 et les autres est très marquée. Cela est peut-être dû à la manifestation pro-belge qui s'était déroulée en 2007, et où l'unité du pays avait été défendue. D'ailleurs, le mot « unité » est apparu 26 fois en quatre ans, dont 21 en 2007. C'est dire si, sans l'an 2007, l'unité du pays est un thème jamais évoqué, ou alors, de façon négative. Finalement, le terme « ensemble » n'est apparu que 5 fois en quatre années. Le traitement journalistique du *Quotidien Jurassien* et du *Temps* est plus que jamais négatif sur la situation en Belgique.

Catégorie 7 : « Concepts théoriques »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fréquence des mots	99	30	8	22	159

Pour *Le Temps*, la catégorie des concepts théoriques était celle où la fréquence des mots était la plus nombreuse (582 fois). Nous remarquons que *Le Quotidien Jurassien* utilise beaucoup moins les 4 concepts théoriques que le journal de référence. Les 4 mots de cette catégorie sont apparus 159 fois en quatre années, un chiffre très relatif. Ils sont, très clairement, apparus le plus de fois en 2007 (99 fois). Ils ont tendance à diminuer avec les années. Pouvons-nous en déduire que le quotidien régional fait un traitement très factuel des faits sans tomber dans les représentations communes et la caricature ? C'est probablement l'une des raisons. Finalement, les mots les plus récurrents sont en rapport avec la « langue » (66 fois), ensuite avec les « communautés » (59), ces deux

termes étaient très souvent liés. Le mot « nation » est apparu 31 fois. Nous sommes bien loin des 63 pour *Le Temps*. Le terme « identité » est bien transparent, puisqu'il n'apparaît que 3 fois en quatre ans. Il semble donc que *Le Quotidien Jurassien* fasse un traitement plus « carré » et collé aux faits des tensions belges.

Catégorie 8 : « Références à la Suisse »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fréquence des mots	6	4	0	3	13

La référence à la Suisse n'est absolument pas une habitude lorsque *Le Quotidien Jurassien* traite des tensions en Belgique. En quatre années, seulement 13 mots liés à la Suisse ont été publiés. Et encore, nous avons pris en compte les termes « confédéral/ation », qui peuvent aussi être liés à la Belgique. Les références à la Suisse ont été plus nombreuses en 2007. Mais dans ce cas, il s'agit très probablement d'une question de nombre d'articles, puisque les écarts entre années ne sont pas grands. Finalement, le mot le plus récurrent est « confédéra/ation », qui apparaît 8 fois, pour la raison que nous venons de donner. Le terme « suisse » n'a été publié que 5 fois. Cependant, même si nous ne l'avons pas pris en compte dans cette catégorie, le Jura a été comparé à la Belgique. Nous le verrons plus tard. Nous pouvons déduire de cette catégorie que *Le Quotidien Jurassien* n'a pas l'habitude de comparer les deux pays. Nous verrons dans quelles circonstances, le journal régional parle de la Suisse dans ces articles sur les tensions en Belgique.

8.3. Analyse des articles faisant une comparaison à la Suisse

Sur les quatre années, seulement quatre articles du *Quotidien Jurassien* font référence à la Suisse. Et sur ces quatre articles, deux font explicitement la comparaison entre Suisse et Belgique. Ce sont sur ces deux articles que nous allons nous pencher. Le premier article date du 10 octobre 2007⁸¹. C'était alors la rentrée parlementaire, mais sans gouvernement. La nouvelle avait fait la Une du quotidien. C'est Pierre-André Chapatte, rédacteur en chef du journal, qui a rédigé l'article dans la rubrique « commentaire ». Le fait que l'article se trouve dans cette rubrique n'est pas anodin. Le « commentaire » laisse la place au journaliste de s'exprimer plus librement que dans un article classique, où les faits priment sur l'opinion du journaliste. Il y a tout d'abord, une référence au canton du Jura :

⁸¹ Voir annexes

« *L'histoire d'une fracture [entre les communautés belges] en réalité qui se noue, comme celle du Jura, au Congrès de Vienne en 1815. »*

C'est effectivement lors de ce Congrès que le Jura sera annexé au canton de Berne. Une situation qui, comme nous l'avons vu, a été combattue et rétablie par les Jurassiens. La prochaine référence à la Suisse est la suivante :

« *Les tensions identitaires que traverse la Belgique aujourd'hui montre que la réunion de communautés linguistiques et culturelles différentes dans une même entité étatique ne va pas de soi. La Belgique n'est pas la Suisse, bien sûr. Mais comme la Belgique, la Suisse est une construction fragile, qui repose d'abord sur la volonté de ses diverses communautés à vivre ensemble. »*

Il est tout d'abord intéressant de relever que le journaliste utilise presque tous les concepts théoriques que nous avons étudiés plus tôt : identité, langue, culture, communautés, volonté de vivre ensemble. Cela nous confirme que ces concepts sont fondamentaux lorsque l'on parle de la Suisse ou de la Belgique. Ce qui est intéressant dans cet extrait est qu'il y a effectivement comparaison entre les deux pays, en tant qu'Etats abritant diverses communautés et étant donc fragiles. Mais la comparaison s'arrête là. Le journaliste écrit même : « *La Belgique n'est pas la Suisse. »*

Le second article a été publié le 15 juin 2010⁸², au lendemain des élections législatives. Bart de Wever et son parti séparatiste NVA sont les grands vainqueurs en Flandre. Tanguy Verhoosel, le correspondant du *Quotidien Jurassien*, a écrit cet article publié dans la rubrique « Monde ». Il fait une référence à la Suisse :

« *[La NVA] a en effet récolté près de 30 % des voix en Flandre, où vivent plus de 6 millions des 10,5 millions de Belges, et héritera de 27 sièges sur 150 à la Chambre des représentants, l'équivalent du Conseil national suisse. »*

Ici, la référence à la Suisse est purement factuelle. Le journaliste n'a cité le Conseil national suisse que pour éclairer le lecteur sur un terme étatique belge. La comparaison aurait pu être faite pour n'importe quel pays démocratique.

Dans *Le Quotidien Jurassien*, la comparaison entre Suisse et Belgique ne va pas de soi, ces deux articles nous le prouvent. Mais dans le premier article, la comparaison se fait au niveau de la multiplicité linguistique et culturelle des deux pays. Mais c'est tout. A aucun moment, un journaliste ne compare les deux Etats sur les tensions, en présentant la Suisse comme modèle ou non. Pour le journal, les tensions en Belgique intéressent les Jurassiens. Le traitement journalistique, avec 83 articles et 16 « Unes », le démontre. C'est un traitement non négligeable de l'actualité étrangère pour un quotidien à portée régionale. Mais si les tensions intéressent les Jurassiens, ils n'ont pas

⁸² Voir annexes

l'air de craindre (les journalistes jurassiens du moins) de voir les tensions suisses devenir comme celles de Belgique. La comparaison est posée pour les communautés différentes dans chaque pays, mais la comparaison s'arrête là.

9. Traitement du conflit dans Le Matin

Il n'y a que 27 articles concernant les tensions en Belgique sur quatre années. C'est très peu, comparé aux deux autres quotidiens.

9.1. Analyse quantitative des articles pour Le Matin

Tableau général : nombre d'articles par année

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Nombre d'articles	11	7	3	6	27

2007 est, comme pour les deux premiers quotidiens analysés, l'année où le plus d'articles concernant les tensions en Belgique ont été publiés. Mais ils ne sont que 11. Ce tableau à lui seul nous permet de comprendre que les conflits belges n'intéressent pas outre mesure le journal romand. Voyons maintenant quelles ont été les personnes à avoir écrit sur le sujet.

Tableau 1 : Les rédacteurs du Matin de 2007 à 2010

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Agence de presse	8	1	1	1	11
Journaliste du Matin	-	-	-	1	1
Autres	3	6	2	4	15
TOTAL	11	7	3	6	27

Nous pouvons voir que les rédacteurs ne sont pas du tout variés. La catégorie où il y a le plus de rédacteurs est « Autres ». Précisons que les 15 articles « Autres » ne sont tout simplement pas signés. Ce qui est assez étonnant. Même s'il s'agit de brèves, les articles devraient être signés. Les autres rédacteurs sont les agences de presse (11). Nous pouvons en déduire que la lecture de l'analyse des articles du *Matin* sera purement factuelle. Il n'y a qu'un journaliste du *Matin*, dans sa rubrique quotidienne, qui a écrit sur le sujet.

Tableau 2 : Les rubriques dans lesquelles les articles du *Matin* ont été publiés

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
International	7	4	3	5	19
Express	4	3	-	-	7
Zoom	-	-	-	1	1
TOTAL	11	7	3	6	27

Ce tableau nous confirme le peu d'intérêt que *Le Matin* porte aux tensions en Belgique. 19 articles sont publiés dans la rubrique « Monde ». La rubrique « Zoom » se place dans les premières pages et traite de l'actualité. Les 7 autres articles ont paru dans la rubrique « Express », où les nouvelles du monde sont traitées en brèves.

Tableau 3 : Genre des articles publiés dans *Le Matin*

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Structure normale	6	1	1	2	10
Brèves	5	6	2	4	17
TOTAL	11	7	3	6	27

Ici encore, le peu de variété dans le genre des articles démontrent du désintéressement du quotidien pour le sujet Belgique. 17 articles sont des brèves. Les 10 autres ont une structure normale, mais il n'y a qu'un article à faire une page. Les autres ont la taille de brèves.

9.2. Analyse des articles de 2007 à 2010 pour *Le Matin*

Catégorie 1 : « Fin de l'Etat »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
TOTAL	6	0	0	6	12

12 mots impliquant la fin de l'Etat belge sont apparus sur quatre ans. C'est insignifiant comparé aux 229 mots du *Temps* ou aux 109 du *Quotidien Jurassien*. Vu le peu d'articles parus dans *Le Matin*, il faudra s'attendre à ce genre de résultats pour toutes les catégories. Notons que les mots « démantèlement », « divorce », « rattachement » n'apparaissent pas du tout et que le mot le plus fréquent, « scission », apparaît trois fois, chaque fois concernant BHV. Nous ne pouvons rien dire de très relevant de ces chiffres, excepté qu'ils démontrent un manque d'intérêt du *Matin* pour

ces questions. En utilisant presque uniquement des articles d'agences de presse, le contenu des articles sera très factuel et n'ira pas « plus loin ».

Catégorie 2 : « Problèmes de dialogue »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
TOTAL	10	7	2	8	27

La fréquence des mots évoquant des problèmes de dialogue est déjà plus grande (27 fois). Elle reste tout de même loin des 132 mots apparus pour *Le Quotidien Jurassien* et des 229 pour *Le Temps*. Notons que, comme les deux premiers journaux, l'année 2007 comporte le plus de mots. Notons que sur les 27 apparitions, 12 ne concernaient que le mot « démission ». Ce qui confirme la forme uniquement factuelle des articles.

Catégorie 3 : « Plus d'autonomie »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
TOTAL	1	0	0	7	8

Il n'y a que 8 mots impliquant plus d'autonomie des communautés qui sont apparus. Notons qu'il n'y en a aucun en 2008 et 2009. La quasi-totalité des mots sont apparus en 2010. Cela est probablement dû à la victoire du parti politique NVA, très autonomiste. La proportion pour *Le Temps* était de 76 mots, et de 48 pour *Le Quotidien Jurassien*.

Catégorie 4 : « Tensions entre communautés »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
TOTAL	15	5	3	3	26

Encore une fois, la fréquence d'apparition des mots est minime (26 fois) sur quatre ans. Notons que, comme pour les deux premiers quotidiens, l'année 2007 était celle des tensions communautaires pour *Le Matin*, mais surtout pour les agences de presse. Précisons que le mot « crise » est apparu 18 fois sur les 26 au total. C'est « le » mot que nous retiendrons de l'analyse des trois quotidiens.

Catégorie 5 : « Dialogue »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
TOTAL	3	4	2	4	13

La fréquence des mots signifiant le dialogue n'est que de 13 sur quatre ans. Pas très étonnant pour *Le Matin*. Elle était de 244 pour *Le Temps* et de 189 pour le quotidien

régional. Le résultat du quotidien populaire est dérisoire. Notons qu'aucune année était plus propice au dialogue que les autres.

Catégorie 6 : « Unité du pays »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
TOTAL	4	0	0	1	5

Pour les trois quotidiens, la fréquence des mots « positifs », impliquant le dialogue ou l'unité, était moins élevée que les termes négatifs. Les quotidiens romands s'intéressent à la Belgique quand celle-ci va mal. 5 mots impliquant l'unité du pays sont apparus dans *Le Matin*, contre 50 pour *Le Temps* et 37 pour *Le Quotidien Jurassien*. Il n'y a plus besoin de prouver que le quotidien populaire estime que les Romands n'ont aucun intérêt à connaître ce qu'il se passe dans le Plat pays.

Catégorie 7 : « Concepts théoriques »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
TOTAL	7	1	0	6	14

Des mots de concepts théoriques sont apparus 14 fois dans *Le Matin*. C'est presque ridicule face aux 582 apparitions dans *Le Temps* et aux 159 dans *Le Quotidien Jurassien*. A noter que la « langue » est celui qui est apparu le plus souvent (7 fois).

Catégorie 8 : « Références à la Suisse »

	2007	2008	2009	2010	TOTAL
TOTAL	1	0	0	2	3

Enfin, nous pouvons dire que la référence à la Suisse n'est pas du tout courante dans *Le Matin*. Précisons que sur les 3 mots, deux était « confédéral/ation » et n'avait apparemment pas de lien avec la Suisse. En quatre ans, il n'y a qu'une fois où le mot « suisse » est apparu. Nous l'analyserons plus tard.

9.3. Analyse des articles faisant une comparaison à la Suisse

Nous allons ici analyser les articles traitant des tensions en Belgique où nous pouvons trouver une comparaison à la Suisse. Pour *Le Matin*, il y a en a deux. Ils font référence à la Suisse, mais très brièvement.

Le premier date du 22 août 2007⁸³, un jour avant qu'Yves Leterme donne sa démission. Les tensions sont alors très fortes entre politiques flamands et francophones.

⁸³ Voir annexes

L'article est signé par « *AFP-Le Matin* ». La seule référence à la Suisse se trouve dans le chapeau :

« *Un Röstigraben à la sauce belge et des histoires d'impôts sur les sociétés divisent le pays.* »

La barrière du Röstigraben (le fossé des Röstis), en Suisse, est une expression populaire censée représenter la frontière linguistique entre Suisse romande et alémanique. *Le Matin* utilise donc une expression populaire suisse pour exprimer les tensions entre Flamands et Wallons.

Dans le second article date du 23 avril 2010⁸⁴. Le 22 avril, Yves Leterme remettait sa démission au Roi. Il se trouve dans la rubrique « zoom », où sont présentés les faits d'actualité les plus importants de la journée. C'est Vincent Donzé, journaliste du *Matin*, qui a rédigé cet article. Il y a une référence dans le titre :

« *Une barrière de Rösti au pays de la frite* »

C'est la même référence que pour le premier article. Le journaliste joue sur les stéréotypes populaires (röstis-frites). Encore une fois, nous pouvons déduire que le journaliste compare les tensions en Suisse à celles de la Belgique. Mais il termine son article avec ces mots :

« *Et si la Belgique s'inspirait de la Suisse ? Avec une barrière de frites au lieu de rösti ?* »

La référence est reprise, mais son sens est complètement différent. Cette fois, la barrière de rösti suisse est présentée comme un modèle à suivre pour les Belges. Les tensions en Suisse sont donc minimisées et elles sont même un exemple pour la Belgique.

10. Résultats de l'analyse des trois quotidiens

10.1 Résultats pour Le Temps

Le Temps est, sans surprise, le quotidien romand qui a le plus traité de la crise politique en Belgique (121 articles en quatre ans). Il est également le journal qui a le plus diversifié les points de vue sur le sujets, avec des experts et journalistes invités. Le quotidien de référence a également publié nombre de ses articles dans les rubriques « Commentaire » ou « Opinion ». Nous l'avons dit, les grands quotidiens font de l'actualité internationale leur plus value. Pas étonnant donc que les tensions en Belgique aient trouvé une place de choix dans les pages du journal. Pour chaque évènement important que nous avons présenté dans le chapitre 5, *Le Temps* a toujours couvert les

⁸⁴ Voir annexes

événements importants avec, au minimum, un article important. La force du quotidien sur ce sujet a été de publier des articles même lorsque les conflits en Belgique ne faisaient pas la « Une ». Pour les quatre années étudiées, *Le Temps* a traité des tensions belges presque tous les mois, même si ce n'était pas d'actualité.

En ce qui concerne l'analyse quantitative, nous avons pu remarquer que le thème « concepts théoriques » est celui qui a été le plus présent dans les articles du *Temps*. Le correspondant et autres rédacteurs ont sur-utilisé les termes « communautés », « identité », « langue/linguistiques », « national », « culture ». Les mots les plus utilisés sont « communautés » et « langue ». Devons-nous en déduire que pour *Le Temps*, les conflits entre Flamands et Wallons tiennent principalement à l'aspect linguistique ? Peut-être. Le second thème le plus présent dans les pages du quotidien est « tensions entre communautés ». Notons que sur huit catégories, seules deux sont de nature positive. La catégorie « unité du pays » est celle qui apparaît le moins souvent, alors que celle intitulée « fin de l'Etat belge » arrive en quatrième position.

La vision qu'a *Le Temps* des tensions en Belgique est donc pessimiste. La fin de l'Etat est plus souvent évoquée que sa survie. Notons que la catégorie « dialogue » arrive en troisième position dans l'apparition des articles. Les relations entre les deux communautés sont certes conflictuelles, mais le dialogue est toujours de la partie.

Enfin, les mots faisant référence à la Suisse n'étaient pas nombreux. La catégorie « référence à la Suisse », avec la fréquence de 150 mots, n'arrive qu'en sixième position sur les huit catégories. Les articles que nous avons analysés étaient ceux où il y avait effectivement une comparaison entre les deux pays, et non pas uniquement une référence à la Suisse. Si *Le Temps* a plus comparé les deux pays que les autres quotidiens, il n'y a que treize articles recensés. Notons que des treize articles, six ont été publiés dans la rubrique « opinion » et un dans la rubrique dans « commentaire ». Ces rubriques sont des terrains privilégiés de la liberté d'expression des rédacteurs. Nous pouvons donc déduire que les articles traitant des conflits en Belgique sont avant tout factuels. Et dans ce cas, les comparaisons entre les deux pays n'ont pas lieu d'être.

Sur les dix-neuf extraits analysés comparant les deux pays, sept dépeignent la Belgique négativement. Le pays est le parfait exemple à ne pas suivre pour la Suisse. A l'inverse, aucun article ne présente la Suisse négativement par rapport à la Belgique. Et s'il y a comparaison, c'est la plupart du temps pour opposer les deux Etats. Une comparaison où les journalistes s'entendent pour dire que Belgique et Suisse se ressemblent, c'est au niveau de leurs histoires (sans compter les comparaisons qui vont de soi comme la diversité linguistique et culturelle).

Rappelons également que le quotidien romand, au travers de ses rédacteurs, explique qu'il n'existe pas de Romandie. Pour la simple et bonne raison que l'affirmation d'un bloc romand pourrait mettre en péril la paix communautaire en Suisse. Pour affirmer ces propos, les journalistes prennent l'exemple de la situation belge. C'est la vision de la Suisse sur la Belgique. Si la Romandie faisait bloc, elle risquerait de précipiter le pays dans un conflit semblable à la Belgique.

Ce que nous pouvons retenir du traitement journalistique du *Temps*, c'est qu'il est très complet au niveau des informations. Il suit de près l'actualité belge. Si le quotidien parle du Plat pays, c'est essentiellement en termes négatifs. La vision du quotidien romand n'est pas optimiste quant à l'avenir du pays. Enfin, pour *Le Temps* et ses collaborateurs, Suisse et Belgique peuvent être comparées, mais pour renforcer l'idée que la Suisse s'en tire mieux que la Belgique. Pour *Le Temps*, la Suisse doit s'intéresser aux événements belges et en tirer les enseignements pour ne pas finir comme « ça ».

10.2. Résultats pour Le Quotidien Jurassien

Le journal régional s'intéresse aux conflits belges. Logiquement, moins d'articles ont été publiés à ce sujet que dans *Le Temps*, mais ces 83 articles témoignent d'un intérêt certain pour le Plat pays. En revanche, la diversité des rédacteurs n'est pas très grande. Le même constat peut être appliqué aux rubriques, puisque la grande majorité sont apparus dans le « monde ». Néanmoins, les tensions en Belgique ont fait seize fois la « Une » du quotidien. Pour chaque événement présenté dans le chapitre 5, *Le Quotidien Jurassien* a publié un article. En revanche, contrairement au *Temps*, le journal régional ne traite de la Belgique que quand celle-ci est au cœur de l'actualité.

L'analyse quantitative du *Quotidien Jurassien* confirme les affirmations ci-dessus. Le thème « tensions en Belgique » est le plus présent dans les articles du journal. Étonnamment, le second thème le plus traité est le « dialogue » entre les communautés, concernant presque uniquement sur les négociations de la réforme de l'Etat. Finalement, les « références à la Suisse » sont presque inexistantes, c'est le thème le moins traité par le quotidien. D'ailleurs, deux articles seulement contiennent une comparaison entre les deux pays. Sur les trois extraits présentés, un propose une comparaison entre les histoires belges et jurassiennes, le second compare Suisse et Belgique sur leur point commun le plus important : leurs communautés. Notons que ces deux extraits ont été publiés dans la rubrique « commentaire ». Le troisième extrait fait une comparaison qui ne sert qu'à éclairer le lecteur sur ce qu'est le Chambre des représentants. Le second extrait compare brièvement les deux Etats, mais très vite, le journaliste explique qu'ils sont en fait incomparables.

Ce que nous pouvons retenir du traitement journalistique du *Quotidien Jurassien* est qu'il est complet quand cela concerne les événements importants de l'actualité belge. Lorsqu'il n'y a pas d'actualité en Belgique, le quotidien ne traite plus des tensions belges. Comme *Le Temps*, le traitement sur le conflit belge est très factuel. Pour cette raison, les comparaisons ou références à la Suisse sont presque inexistantes. Lorsqu'il y en a, c'est dans la rubrique « commentaire ». *Le Quotidien Jurassien* ne cite même jamais la Romandie par rapport aux blocs flamands et wallons. En ce sens, il reste dans les limites de son aire géographique, c'est-à-dire cantonale. Enfin, vu les résultats de l'analyse par mots et thèmes, le quotidien a également une vision très pessimiste de la Belgique. L'unité du pays est l'avant-dernier thème traité. Ici, nous pouvons noter qu'il s'agisse d'un correspondant Franco-suisse pour *Le Temps* ou d'un correspondant Belge pour *Le Quotidien Jurassien*, leur vision du Plat pays est la même : elle est très négative.

10.3. Résultats pour Le Matin

Le moins que l'on puisse dire, c'est que *Le Matin* n'a pas d'intérêt pour les conflits en Belgique. C'est dommage, puisqu'il est le deuxième quotidien le plus lu de Suisse romande. Sur quatre années, 27 articles ont été publiés sur les tensions communautaires belges. De plus, la très grande majorité des articles (11) proviennent des agences de presse et l'autre part (15) des articles ne sont même pas signés (il s'agit des brèves). Il n'y a qu'un article rédigé par un journaliste du quotidien, qui contient d'ailleurs une référence à la Suisse.

Le thème le plus développé est celui des « problèmes de dialogue » entre communautés belges. Ensuite viennent « les tensions entre communautés » et les « concepts théoriques » que nous avons développé. Ici, le traitement journalistique n'est pas celui du *Matin*, mais celui des agences de presse. Il est dès lors évident que les références à la Suisse soient inexistantes. Le traitement journalistique est uniquement factuel. Les articles parus le sont uniquement lorsque la Belgique fait l'actualité. Il faut encore nuancer ce propos, car certains événements importants n'ont pas été couverts.⁸⁵

Il n'y a que deux articles faisant une comparaison entre Suisse et Belgique. Le premier est signé par « AFP-Le Matin », le second par le seul journaliste du quotidien à avoir écrit sur le sujet. Dans les deux extraits présentés, *Le Matin* joue sur les stéréotypes des deux pays. Cela confirme notre hypothèse que *Le Matin*, journal populaire, joue sur les clichés. Dans ces seules références à la Suisse, le journal pose cette dernière comme modèle face aux conflits belges. Quand les articles ne se

⁸⁵ Voir annexes

réfèraient pas à un évènement précis, les sujets étaient « légers ». Comme par exemple, la Belgique qui est à vendre sur E-Bay ou un mariage organisé entre la communauté flamande et wallonne.

Le traitement journalistique du *Matin* sur les tensions en Belgique n'est pas complet et pas du tout diversifié. Il s'agit uniquement de présenter les faits lorsqu'ils font l'actualité. Pourtant journal à portée régionale, donc romande, ses rédacteurs estiment que les Romands ne s'intéressent pas à la Belgique. Et qu'ils ne se sentent pas concernés par les travers de ce pays.

10.4. Confirmation ou infirmation des hypothèses

1. *Les journaux de Suisse romande, s'ils comparent les tensions en Belgique et en Suisse, le font pour se démarquer des conflits belges.*

Cette hypothèse est confirmée. Lorsque les quotidiens comparent les deux pays, ils posent la Belgique comme un mauvais exemple pour la Suisse. Ils comparent les deux pays sur leurs histoires et leurs communautés différentes, mais pas sur les conflits.

2. *Les journaux de Suisse romande ont une vision négative de la situation en Belgique.*

Cette hypothèse est confirmée. Nous l'avons vu dans l'analyse, ce sont essentiellement les thèmes négatifs qui sont traités. C'est logique, puisque les journaux romands traitent de la Belgique presque uniquement par ses tensions (nous ne tenons pas compte du traitement de la Belgique pour l'Union européenne).

3. *Sur l'avenir de la Belgique, les journaux de Suisse romande ont une vision pessimiste.*

Cette hypothèse est confirmée. Le thème « fin de l'Etat belge » apparaît plus souvent que le thème « unité du pays ». Ce dernier est d'ailleurs, avec « référence à la Suisse », le moins présent dans les articles.

4. *Le Temps, quotidien romand de référence, aura un traitement très complet et rigoureux des tensions en Belgique.*

Cette hypothèse est confirmée. *Le Temps* a diversifié ses modes de traitement et s'intéresse aux tensions belges même lorsqu'elles ne font pas l'actualité.

5. *En tant que quotidien de référence en Suisse romande, Le Temps traite plus largement de l'international que les journaux régionaux et populaires. Le Temps doit faire appel à nombre d'experts pour commenter les tensions en Belgique.*

Cette hypothèse est confirmée. Mais il faut nuancer ce propose. Parmi les trois quotidiens, c'est *Le Temps* qui a fait le plus appel à des experts. Cependant, en quatre années, nous n'en comptons que cinq.

6. *Le Temps traite des conflits belges avec des angles originaux, comme des reportages ou des interviews.*

Comme pour l'hypothèse précédente, celle-ci est partiellement confirmée. C'est Le Temps qui a le plus diversifié le genre des articles, mais seulement six articles sont des interviews ou reportages sur 121 articles au total.

7. *Le Temps, quotidien de portée romande, devrait comparer plus volontiers Suisse et Belgique.*

Cette hypothèse est confirmée. Mais si Le Temps est le quotidien à avoir le plus comparé les deux pays, seulement treize articles contiennent des comparaisons.

8. *Le Matin, journal populaire devrait faire un traitement moins complet que Le Temps ou Le Quotidien Jurassien*

Cette hypothèse est confirmée. *Le Matin* ne s'intéresse guère aux conflits belges, avec seulement 27 articles en quatre ans.

9. *Le Matin, quotidien de portée régionale, c'est-à-dire romande, devrait comparer plus volontiers Suisse et Belgique. Son information étant axée sur la Suisse, cette dernière sera comparée à la Belgique.*

Cette hypothèse n'est pas confirmée. *Le Matin* faisait presque uniquement appel aux agences de presse pour ses articles sur les tensions en Belgique, les textes ne font presque aucune comparaison à la Suisse. C'est le cas lorsque les journalistes du *Matin* écrivent eux-mêmes sur le sujet, c'est-à-dire deux fois en quatre ans.

10. *Le Matin, quotidien populaire, aura un traitement du conflit belge axé sur la dramatisation en utilisant des faits divers.*

Cette hypothèse est partiellement confirmée. Certes, certains faits divers sur les conflits belges sont traités dans ce quotidien et pas dans les autres. Mais puisque les articles proviennent des agences de presse en majorité, les articles sont très factuels.

11. *Le Quotidien Jurassien, quotidien régional de qualité, devrait avoir un traitement très factuel du conflit belge.*

Cette hypothèse est confirmée. Elle l'est pour les trois quotidiens, même si *Le Temps* diversifie plus ses modes de traitement.

12. *Issu d'un canton très récent qui a dû se battre pour son indépendance, Le Quotidien Jurassien est encore imprégné d'un sentiment de lutte autonomiste. Son traitement du conflit belge devrait refléter cet état de fait.*

Cette hypothèse n'est pas confirmée. L'unique référence au Jura apparaît dans la rubrique « Commentaire ». Le rédacteur en chef fait une comparaison entre l'histoire du Jura et l'histoire belge.

13. *Le Quotidien Jurassien, offrant un traitement très factuel, ne devrait pas comparer Suisse et Belgique.*

Cette hypothèse est confirmée. Elle l'est pour les trois journaux, même si cette affirmation est plus nuancée pour *Le Temps*. *Le Quotidien Jurassien* ne compare les deux pays que dans deux articles.

14. *Les quotidiens romands expliquent les tensions en Belgique par le fait que les Flamands ont développé un sentiment national très fort.*

Cette hypothèse est partiellement confirmée. La Flandre nationale est reconnue par les journaux (mais pas explicitement) comme un facteur des tensions. C'est d'ailleurs une des raisons, selon Paul Turret et selon un expert invité du *Temps* au fait qu'aucun sentiment romand n'existe aujourd'hui. Les Romands ne se forment pas en bloc par peur de « finir » comme la Flandre. C'est surtout cette raison, selon les journaux, qui fait que la Belgique est en mauvaise posture : le fait que deux blocs, culturellement et linguistiquement différents, se font face. Alors qu'en Suisse, il y a 26 cantons et pas une formation de gros blocs.

11. Conclusion

Les tensions communautaires en Belgique intéressent les quotidiens romands. Le traitement journalistique des trois journaux étudiés est dans l'ensemble complet et rigoureux. Il faut cependant nuancer ce propos. En effet, *Le Temps*, journal de référence, a fait de loin le traitement journalistique le plus complet et diversifié. *Le Quotidien Jurassien*, de portée cantonale, s'intéresse aux conflits belges dans la mesure où ils font l'actualité. En revanche, *Le Matin*, journal populaire le plus lu de Suisse romande, ne traite que superficiellement les événements du contentieux belge. Dans le cas du *Temps* surtout, le journalisme international peut effectivement être considéré comme un gage de juste traitement journalistique.

Les trois quotidiens traitent des tensions en Belgique pour en exposer les faits, non pas pour comprendre leur origine. Bien sûr, certains journalistes et experts se sont exprimés sur ce sujet. Mais le traitement journalistique des tensions conflits est majoritairement factuel, s'évertuant à n'exposer que les faits et rien que les faits. Seul *Le Temps* est allé plus loin. C'est d'ailleurs dans les rubriques « opinion » et « commentaire » que le traitement journalistique dépasse le factuel. C'est là aussi le terrain privilégié des comparaisons entre la Suisse et la Belgique. Certes, elles ne sont pas nombreuses et ne semblent pas être un réflexe lorsque les quotidiens romands parlent du Plat pays. Lorsque comparaison il y a, c'est surtout pour différencier les deux pays. La Suisse et ses communautés se portent bien alors que la Belgique a une image

très négative. En effet, à aucun moment, une comparaison entre les deux pays a tourné à l'avantage du Plat pays. La Suisse est même parfois citée en exemple pour les Belges. Et lorsque comparaisons il y a, elles se portent systématiquement sur les mêmes thèmes : les deux Etats abritent des communautés différentes en leur sein, leur histoire converge en certains points, et surtout, le système confédéral suisse est érigé en exemple pour la Belgique (surtout par les politiques flamands). Pour résumer, les journaux romands exposent les conflits belges et lorsqu'ils comparent cette situation à leur pays, c'est pour avertir leurs concitoyens de ne surtout pas suivre l'exemple belge.

Pour les journaux romands, les conflits belges reposent bien évidemment sur les concepts d'identité, de langue, de culture et de sentiment national ou communautaire. Dans les trois quotidiens, les termes « communautés linguistiques » sont les plus courants. Mais dans les textes, la langue ne semble pas être le facteur majeur des tensions selon la presse romande. Ces facteurs sont présents en Suisse aussi, mais ils ne posent pas autant de problèmes. Alors les journaux expliquent les tensions belges par l'affrontement de deux gros blocs : un flamand, un wallon. Selon les quotidiens, la Suisse s'en sort mieux car ce sont 26 cantons qui se font face, chacun ayant sa particularité. C'est pour cette raison que, selon certains, il n'existe pas de sentiment romand en Suisse francophone. Lorsque les journaux romands comparent les deux pays, il en ressort que le Belgique fait peur. Quand le traitement est factuel, la question ne se pose pas. Tout de même, le cauchemar belge fait peur en Suisse.

La vision qu'ont les journaux romands de la Belgique est donc très négative et pessimiste pour l'avenir. En ce sens, les trois quotidiens se font une même représentation du conflit belge. Il serait intéressant d'analyser plus en profondeur l'évolution de la Belgique ces prochaines années et de découvrir quel traitement en font les quotidiens romands. Une autre piste intéressante, qui n'a pas pu être développée en profondeur dans cette étude, est la vision qu'ont les journaux de Suisse romande de la Wallonie dans ce contexte de crise politique, et vice versa. Ces deux communautés francophones n'ont pas développé de sentiment national, comme la Flandre. Elles sont également minoritaires dans leur pays respectif. De quelle manière la presse de chaque pays voit-elle la situation de l'autre ? Car, comme nous l'a expliqué Tanguy Verhoosel, correspondant pour *Le Quotidien Jurassien* : « en Suisse alémanique, je n'ai pas l'impression qu'on parle autant des crises politiques en Belgique (...). »⁸⁶ Car, il est vrai, c'est un sujet qui intéresse les Romands.

⁸⁶ Voir annexe, entretien avec Tanguy Verhoosel

12. Bibliographie

Analyse de contenu

BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF (coll. Le Psychologue), 2007

KIENTZ, Albert, *Pour analyser les media : l'analyse de contenu*. Montréal, Editions HMH, 1971

Ouvrages à propos de la Belgique et de la Suisse

ALEN André, *Deux rapporteurs suisses sur les minorités nationales belges*, Fribourg, Universitätsverl, 2003

BECQUET Charles-François, *Le différend wallo-flamand*, Couillet, Ed. Institut Jules Destrée pour la défense et l'illustration de la Wallonie, Collection Etudes et documents, 1977-1978

DE COSTER Michel, *Les enjeux des conflits linguistiques : le français à l'épreuve des modèles belges, suisses et canadiens*, Paris, l'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 2008

DE ROUGEMONT Denis, *L'avenir est notre affaire*, Lausanne, Ex Libris, 1978

DORAND Jean-Pierre et al., *Histoire de la Suisse*, Fribourg, Editions Fragnière, 1984

GARCON François, *Le modèle suisse : pourquoi ils s'en sortent beaucoup mieux que les autres*, Paris, Perrin, 2008

GORCEIX Paul et BLOCH Peter-André, *L'identité culturelle de la Belgique et de la Suisse francophones, actes du colloque international au Centre de rencontres de Waldegg (Soleure)*, Paris, Champion, Collection Travaux et recherches des universités rhénanes 12, 1997

FIPF, Fédération internationale des professeurs de français, *La Francophonie en Europe : le cas de la Suisse romande et de la Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Collection Dialogues et cultures 56, 2010

FRALON José-Alain, *La Belgique est morte, vive la Belgique !*, Paris, Fayard, 2009

KRIESI Hanspeter, *Le système politique suisse*, Paris, Economica (coll. Politique comparée), 2^e éd., 1998

LETON André MIROIR André, *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Perspectives Internationales, 1999

REYNEBEAU Marc, *Histoire belge : 1830-2005*, Bruxelles, Editions Racine, 2005

SANAKER John Kristian, *La francophonie européenne : Belgique, Luxembourg, Suisse*, Oslo, Academic Press, 2006

TOURRET Paul, *Wallonie-Romandie analyse géopolitique comparée : interrogations nationales et affirmations régionales des francophones de Belgique et de Suisse*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, Collection : Thèse à la carte, 2008

WEILENMANN Herman et al, *Le bilinguisme en Suisse, en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier (coll. Fondation Charles Plisnier, Etudes et documents 5), 1963

Ouvrages à propos du journalisme

MARTHOZ Jean-Paul, *Journalisme international*, Bruxelles, Editions De Boeck, 2008

MARTHOZ Jean-Paul, *Et maintenant, le monde en bref : Les médias et le nouveau désordre mondial*, Paris, Editions Complexe, 2006

MOUILLAUD Maurice TETU Jean-François, *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989

Autres ouvrages

MARTIN Denis-Constant, *L'identité en jeux : Pouvoirs, identifications, mobilisations*, Paris, Editions Karthala, 2010

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Editions La Découverte, 1996

Revue

Régionalisme et francophonie : Occitanie, Alsace, Jura suisse, Bretagne, Wallonie, Paris, Les Ed. de l'Université et de l'enseignement moderne, 1976, Collection : Dossiers de l'histoire no 4

Suisse romande, Bruxelles, Francophonie vivante : Fondation Charles Plisnier, 2003, Revue trimestrielle no 1

Mémoires et travaux de diplôme

ANTIGNAC Anne, *Le fédéralisme coopératif en Belgique à la lumière des expériences américaine, suisse et canadienne*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1998

BORRUAT Régis, *La territorialité de la presse quotidienne en Suisse romande : analyse d'un cas de concentration : La création du Quotidien Jurassien*, Neuchâtel, Cahiers de l'Institut de Géographie : UNINE, Géo-regards no 51, 2000

FRANCK Jean-Claude, *Analyse comparative des structures politiques de la Suisse et de la Belgique*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1989

JEAN Sandra, *Evolution du Matin, ou comment le Matin s'est progressivement transformé en un quotidien de boulevard*, Fribourg, UNIFR, 2002

RIEGA Michaël, *Analyse comparative du fédéralisme belge et suisse*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2000

Sites internet

L'Année francophone internationale (AFI) (consulté le 28 juin 2010)
<http://www.afi.com.ulaval.ca/>

GIBLIN Béatrice, *Langues et territoires : une question géopolitique*, Herodote, 2002 (consulté le 10 juillet 2010)
<http://www.herodote.org/spip.php?article55>

BOREL Marine, *La Belgique, une Suisse qui ne réussit pas*, Fondation Suisse d'études, 18 mai 2009 (consulté le 10 juillet 2010)

<http://www.studienstiftung.ch/d/data/262/COMPTE%20RENDU%20F%C3%89D%C3%89RALISME%20Marine%20Borelx.pdf>

Romandie Combi Online (consulté le 10 juillet)

<http://www.roc.ch/>

Le Temps (consulté le 10 août)

<http://www.letemps.ch/>

Le Quotidien Jurassien (consulté le 10 août)

<http://www.lqj.ch/>

Le Matin (consulté le 10 août)

<http://www.lematin.ch/>

Presse suisse (consulté le 10 août)

<http://www.pressesuisse.ch/>

Edipresse publicité (consulté le 10 août)

<http://www.edipub.ch/>

Office fédéral de la Statistique (consulté le 10 août)

<http://www.ofs.ch/>

Articles consultés sur internet

TOURRET Paul, *Villes, identités et médias francophones, regard croisés : Belgique, Suisse, Canada*, Université Laval, Québec (consulté le 5 mai 2009)

<http://www.ulaval.ca/afi/colloques/colloque2001/actes/textes/tourret.htm>

FLEINER T., *La Belgique : un fédéralisme créatif*, Université de Louvain, Jura falconis, 1995-1996 (consulté le 5 mai 2009)

<http://www.law.kuleuven.be/jura/art/32n1/ifleiner.htm>

NEIRYNCK, Jacques, *La Belgique, une Suisse qui ne réussit pas*, Parti démocrate-chrétien suisse, 11 juin 2009 (consultée le 5 mai 2009)

http://www.pdc.ch/fr/documents/la_belgique,_une_suisse_qui_ne_reussit_pas_docdetail---0-0-0-2--5901.html

Dans l'ornière communautaire, la Belgique s'embourbe, Rue 89, 15 juillet 2008

(consulté le 5 mai 2009)

<http://www.rue89.com/2008/07/15/dans-lorniere-communautaire-la-belgique-sembourbe?page=0>

Francophonie, Wallonie, Romandie et Europe postnationale, Toudi mensuel n°17, mars-avril 1999 (consulté le 28 juin 2010)

<http://www.larevuetoudi.org/fr/story/francophonie-wallonie-romandie-et-europe-postnationale>

BECQUET Charles, *L'ethnie française d'Europe*, Google Books, 1963

http://books.google.be/books?id=nGF_MiabY04C&pg=PA142&lpg=PA142&dq=L%27ethnie+fran%C3%A7aise+%2B+Wallonie&source=bl&ots=woVvVLhGSY&sig=Xn5E98tdTxoqxMLBHbzVTWNxTc0&hl=fr&ei=5BQqTKanC5DKjAfh7ZGtDQ&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=8&ved=0CDIQ6AEwBw#v=onepage&q=L%27ethnie%20fran%C3%A7aise%20%2B%20Wallonie&f=false

Petit lexique de la crise belge, Slate, 1 mai 2010 (consulté le 28 juin 2010)

<http://www.slate.fr/story/20675/petit-lexique-de-la-crise-belge>

La Belgique connaît la crise la plus longue de son histoire, Bladi Net, 5 novembre 2007 (consulté le 28 juin)

<http://www.bladi.net/forum/122217-belgique-connaît-crise-longue-histoire/>

Quel impact sur la présidence belge de l'UE ?, La Libre Belgique, 24 avril 2010

(consulté le 28 juin)

<http://www.lalibre.be/debats/opinions/article/579131/quel-impact-sur-la-presidence-belge-de-l-ue.html>

LASSERRE Frédéric LECHAUME Aline, *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*, Google Books, 2003 (consulté le 28 juin 2010)

http://books.google.ch/books?id=0WA066_s860C&pg=PA95&lpg=PA95&dq=Paul+to+urret+mail&source=bl&ots=e0Tpq6kEYn&sig=sUhd4WZrDaQVIDy0aEujJ2idkSw&hl=fr&ei=C-QxTMDTAY_fOIWYvewB&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=5&ved=0CCsQ6AEwBA#v=onepage&q&f=false

13. Annexes

I. ARTICLES DU TEMPS

18 septembre 2007 : En Belgique, la tentation confédérale cache non pas un projet, mais une fuite en avant institutionnelle

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/cd5a1794-ac37-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Lanalyse._En_Belgique_la_tentation_conf%C3%A9d%C3%A9rale_cache_non_pas__un_projet_mais_une_fuite_en_avant_institutionnelle

Opinions mardi 18 septembre 2007

En Belgique, la tentation confédérale cache non pas un projet, mais une fuite en avant institutionnelle

Richard Werly Correspondant du «Temps» à Bruxelles

Richard Werly, Correspondant du «Temps» à Bruxelles. Les revendications flamandes en faveur d'une décentralisation radicale du pouvoir en Belgique doivent être lues dans le contexte du séparatisme. Il s'agit bien, pour la Flandre, de dissocier les communautés.

Il y a des appels téléphoniques dont on se passerait bien. Comme celui, début septembre, de ce confrère belge flamand. La Belgique, alors, entamait son troisième mois sans gouvernement national, depuis les élections générales de juin remportées en Flandre par les partis régionalistes, emmenés par le candidat controversé au poste de premier ministre, Yves Leterme. Question: «La Suisse fonctionne mieux que la Belgique, non? Alors pourquoi les Wallons ne veulent pas de la Confédération que nous leur proposons?»

Impossible de répondre, bien entendu. Parce que les deux pays ne se ressemblent pas. Parce que l'histoire de la Belgique, Etat d'abord unitaire créé en 1830 par les monarchies européennes d'alors, met Bruxelles à des années-lumière de Berne. Parce que, enfin, le sens des mots varie selon les latitudes. En irait-il d'une «Confédération belge» comme de la «Confédération helvétique»? Une série de conversations, à Bruxelles, permet d'en douter sérieusement.

Premier écueil: la revendication flamande est unilatérale. Personne, en Wallonie - l'une des trois régions de la fédération belge avec la Flandre et Bruxelles-Capitale - n'a pour l'heure pris le train de cette «Confédération» qui, dans l'esprit de la classe politique au pouvoir dans le nord néerlandophone du pays, signifie d'abord un transfert de compétences - fiscales, sociales, etc. - en faveur des régions. Intéressant, d'ailleurs, de noter que les journaux francophones belges écrivent peu ce fameux mot. A «confédération», mes confrères préfèrent «détricotage», voire «démantèlement» ou carrément «séparatisme». La Wallonie en est certaine: une Confédération belge serait la voie ouverte à une future scission.

Pour les uns (les Flamands), Confédération rime avec revanche. Pour les autres (les Wallons), elle rime avec défaite. L'antagonisme est total. Sans parler de la redistribution géographique qu'imposerait la création d'une région pour les germanophones, à l'extrême est du pays.

Deuxième écueil: la Confédération, éventuellement dans sa version helvétique, n'est perçue par ici que très partiellement. C'est-à-dire, en gros, sous l'angle financier: meilleure gestion des ressources, capacité de coller au plus près aux besoins et aux exigences des citoyens, respect des sensibilités... Quid en revanche de la démocratie directe, cet autre pilier du système suisse? Motus! Pas un leader flamand pour préconiser, dans cette phase difficile ouverte par les récentes élections fédérales belges, le recours aux votations. Pas un pour rappeler qu'après-guerre, lors du référendum sur la réinstallation de la monarchie belge - aujourd'hui moins populaire en Flandre -, les Flamands avaient majoritairement voté oui. Ce qui n'avait pas été le cas des francophones. On aimerait en entendre plus, du côté néerlandophone, sur cet autre aspect du contentieux historique.

Troisième écueil: les disputes territoriales et linguistiques latentes, plus la question de Bruxelles revendiquée par les Flamands comme capitale et par les Wallons comme ville majoritairement francophone. Bien qu'elles commencent toutes deux par la même lettre, Berne et Bruxelles sont des capitales aux antipodes. On se battra pour Bruxelles - pacifiquement, promettent tous les édiles - si la scission de la Belgique devait être envisagée. Ce n'est pas un hasard si la Flandre n'a pas pris pour capitale Anvers. Quant aux Wallons, beaucoup regrettent la décision prise d'installer le gouvernement régional à Namur. S'y ajoute le sentiment des Bruxellois, nourris par leur statut de ressortissants d'une région à part, de n'être «ni l'un ni l'autre».

Que la réforme du système fédéral belge soit indispensable peut se discuter. Que la Wallonie ait grand besoin de se sortir de sa torpeur étatiste mérite aussi d'être débattu. Que la Belgique soit, après 97 jours sans gouvernement, dans une situation politique compliquée ne fait pas de doute. Mais qu'une confédération soit la solution ne paraît, vu de l'extérieur, reposer sur rien d'autre que la volonté de la majorité des 6 millions de Flamands de prendre leurs distances avec les 4 millions de francophones. Et, pendant ce temps-là, à Bruxelles, les négociations en vue de former un gouvernement de coalition continuent.

20 septembre 2007 : « Avec ma liste, j'apporte davantage aux Romands de Berne »

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/997acde6-ac38-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Votez_pour_moi._Avec_ma_liste_japporte_davantage_aux_Romands_de_Berne

Suisse & Régions jeudi 20 septembre 2007

«Avec ma liste, j'apporte davantage aux Romands de Berne»

Serge Jubin

Votez pour moi.

«Röstibrücke statt Röstigraben.» Le slogan dit presque tout de Mario Annoni, qui fut durant seize ans, de 1991 à 2006, conseiller d'Etat bernois, représentant de la minorité francophone. Une tâche politique délicate: il faut à la fois gouverner un grand canton où plus de 90% de la population est germanophone et défendre les particularismes et l'identité romande.

A peine la cinquantaine passée, après un an de retraite active - il préside Pro Helvetia -, Mario Annoni revient sur le devant de la scène, conduisant une liste radicale romande, apparentée au PRD. S'ennuyait-il?

«Je suis un politicien», rétorque-t-il en faisant aller ses mains, un petit sourire dans la voix, mi-agacé et mi-charmeur. Il n'a jamais caché son intérêt pour la politique fédérale.

Mario Annoni n'est plus très courtisé dans le parti cantonal. Il souhaitait plutôt briguer le siège aux Etats, mais les radicaux bernois lui ont préféré l'autre ancienne conseillère d'Etat, sa collègue Dora Andres. L'ancien patron de l'école bernoise est par ailleurs rejeté comme centriste par le cousin UDC apparenté au PRD. C'est pourquoi il a été contraint à la voie solitaire, celle de la liste radicale romande. Une punition qu'il transforme habilement en croisade «pour donner de la visibilité aux Romands de Berne».

Il s'applique à s'extirper de la mêlée, en «sortant de la Jura Frage» qui divise le Jura bernois - Mario Annoni ne peut s'empêcher d'insérer dans son discours quelques formules en allemand -, affirmant que «le francophone bernois est en mesure d'apporter une contribution substantielle au débat national, en cumulant les caractéristiques du minoritaire». Et de préciser: «On ne se plaint pas, on se dit que notre situation particulière vaut la peine de s'engager.»

Mario Annoni ose un parallèle audacieux avec la Belgique proche de l'implosion. Sa liste romande dans un canton à majorité germanophone veut être un «lien entre les communautés».

N'aurait-il pas eu davantage de chances d'être élu sur la liste officielle du PRD? Il contourne: «Avec une liste radicale romande, composée de personnalités compétentes et pragmatiques, j'apporte davantage à mon parti, aux Romands et à ma région.»

Il a fait ses calculs: il lui faut 7500 listes complètes, 180000 suffrages. Le défi est de taille. Au passage, Mario Annoni entend démontrer qu'en pays francophone bernois, il reste le leader, n'en déplaie aux UDC et aux socialistes!

3 octobre 2007 : Le roi des Belges boîte avec son pays

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/72ac5880-ac3b-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Le_roi_des_Belges_boite_avec_son_pays

Opinions mercredi 3 octobre 2007

Le roi des Belges boîte avec son pays

Richard Werly Bruxelles

Richard Werly, Bruxelles. Albert II fait face depuis quatre mois à l'une des plus graves crises institutionnelles traversées par la Belgique. Affairé à renouer les liens entre Flamands, Wallons et Bruxellois pour obtenir la formation d'un gouvernement, le souverain sait aussi que son trône est fragilisé par la fracture linguistique.

Flash-back. Nous sommes le 26 juin dernier, au palais de Laeken, à Bruxelles. Le monarque, qui a fêté son anniversaire quelques jours avant les élections législatives du 10 juin remportées par un parti chrétien flamand aux accents nationalistes, est mis au tapis en fin d'après-midi par un sale coup du sort. Une mauvaise marche, une lourde chute et aussitôt le double diagnostic médical et politique: fracture du col du fémur et mise en sommeil de son agenda.

Le premier ministre sortant, Guy Verhofstadt, perdant du scrutin, envoie fleurs et télégrammes à la clinique où le roi des Belges a été transféré d'urgence. La Belgique se retrouve simultanément sans gouvernement, et avec un souverain dans l'impossibilité de mener ses discrètes «consultations», indispensables pour parvenir à une coalition. Les historiens sortent de leurs archives un unique précédent: l'accident de cheval dont fut victime, en 1912, le roi Albert Ier. Lequel avait 37 ans, dans un pays alors dominé sans partage par une bourgeoisie francophone.

L'heure est sombre. Albert II, de son lit d'hôpital, entend à la radio et lit dans les journaux le refrain entonné par Yves Leterme, le leader flamand du Parti chrétien-démocrate, sorti vainqueur des urnes. Pour le président sortant de la Région Flandre, parfait francophone et ex-fonctionnaire de l'Union européenne, l'heure est au détricotage de la Belgique fédérale.

La dernière Constitution, signée par le monarque en février 1994 moins d'un an après son accession sur le trône à la suite du décès de son frère Baudouin, ne va pas assez loin dans le transfert des compétences aux régions selon les néerlandophones (près de 60% de la population). Un mot est lâché: Confédération. La référence à l'Helvétie, jamais détaillée, envenime un peu plus la fracture linguistique qui, en 1977, faillit déchirer le pays et emporter la monarchie jusqu'à la signature du fameux pacte d'Egmont, créant les trois régions de Flandre, Wallonie et Bruxelles-Capitale. Le souverain sait qu'il va devoir, malgré ses béquilles, se tenir debout pour défendre son trône, son pays et la majorité de ses concitoyens qui, d'après les sondages, rejettent une scission.

Albert II se souvient-il, à ce moment-là, de ses années passées sur les bords genevois du lac Léman? Motus. Et pourtant: le mot «Confédération» a de quoi ranimer des souvenirs

chez ce monarque à l'allure de président du conseil d'administration de la firme «Belgique Inc.». C'est à la villa Le Reposoir, à Pregny (GE), qu'Albert et son aîné Baudouin attendent, entre 1945 et 1950, cinq longues années sans savoir s'ils reverront un jour le royaume offert en juillet 1831 par les révolutionnaires belges - un an après s'être séparés des Pays-Bas - à leur aïeul venu de Londres, Léopold de Saxe-Cobourg.

La guerre mondiale est passée par là. Exilée en Autriche pendant le conflit et l'occupation de la Belgique par les Allemands, puis libérée par l'armée américaine, la famille royale belge fait face à l'hostilité d'une partie de sa population. Albert, prince de Liège, est un adolescent scolarisé au collège du Rosey, à Rolle (VD). Il apprend le découpage administratif helvétique, la création de l'Etat suisse moderne, les différences entre Vaud et Genève. Les deux frères grandissent en «confédérés». Ils pleurent aussi: c'est à Küssnacht am Rigi (SZ) que leur mère, la reine Astrid, est morte d'un accident de voiture en août 1935.

La suite est connue. Elle en dit long sur le malaise belge. Le 22 juillet 1950, le prince Albert est dans l'avion aux côtés de son père, le roi Léopold III, lorsque celui-ci revient au pays après la victoire du oui au référendum du 12 mars 1950 sur la «question royale». Ironie de l'histoire, les Flamands sont alors beaucoup plus royalistes (72% de oui) que les Wallons (58% contre).

Léopold III abdique ensuite au profit de Baudouin. «Ce vote reste une cassure», commente l'écrivain Patrick Roegiers, auteur d'une passionnante Spectaculaire Histoire des rois des Belges (Ed. Perrin). «Une partie du pays ne voulait plus du roi. La division est devenue le cauchemar de la famille régnante. Albert a compris que le prix à payer pour le maintien du trône était une parfaite connaissance du système politique belge. Il a passé sa vie en tacticien du pouvoir.»

Fracture, séparation, divorce... Les mots ravivent en plus d'autres blessures au palais de Laeken et dans la résidence royale du Belvédère où demeurent le roi Albert II et la reine Paola, princesse italienne épousée en juillet 1959. Le successeur de Baudouin Ier, ce roi très catholique qui régna durant 43 ans et abdiqua une journée - le 4 avril 1990 - pour éviter de contresigner la légalisation de l'avortement, a failli perdre le trône pour ses infidélités.

Avant de batailler pour l'unité de son pays, le souverain belge a en effet scindé sa vie. Dix-huit années durant, lui et Paola ont été comme deux étrangers. C'est à Baudouin, arc-bouté sur son refus du divorce durant tout son règne, que le couple royal doit de

s'être retrouvé uni, au moment où le prince de Liège est devenu Albert II. Leur ferveur catholique commune pour le mouvement charismatique les a ressoudés. Avec, en prime, un coming-out inédit: le 24 décembre 1999, averti que des fuites vont sortir dans la presse... flamande, le monarque confirme à la télévision qu'il a une fille naturelle hors mariage, prénommée Delphine. Le souverain se confesse avec sa femme à ses côtés. Message: la famille - donc la Belgique - a tenu bon.

Le problème est que les pardons politiques sont plus difficiles à arracher. Et qu'ils durent moins longtemps. Surtout quand le trône est peu ou prou perçu comme un obstacle. Le souverain des Belges - non de Belgique, car le pays naquit avant l'instauration de la monarchie - sait qu'une partie des nationalistes flamands veut réduire ses prérogatives déjà minimales, résumées par la formule «le roi règne mais ne gouverne pas». «Il ne peut rien dire. Il est asexué sur le plan linguistique et protocolaire», confirme Patrick Roegiers. Forte pression: «Le roi Albert II n'est pas à l'abri d'un chantage des Flamands», titrait récemment Le Monde.

Oublié, l'épisode de la «question royale». Les séparatistes néerlandophones ont fait leurs comptes. Ils voient ce souverain parfaitement bilingue - mais dont l'épouse parle mal le flamand et dont le français est la langue familiale quotidienne - comme un obstacle à leur revanche historique. La Flandre, longtemps dominée, voire humiliée par les francophones plus riches jusqu'aux grandes crises sidérurgiques, a perdu de sa fibre belge.

Yves Leterme, le leader flamand que le roi vient à nouveau, dimanche, de charger de la formation du prochain gouvernement après l'échec d'une première tentative fin août, n'a-t-il pas dit plusieurs fois que la monarchie est «un des seuls ciments des Belges... avec la bière et l'équipe nationale de foot»? Patrick Roegiers acquiesce: «L'espace dans lequel Albert II peut agir est devenu extraordinairement mince. Il est crucial, car il a prêté serment de maintenir l'unité du territoire. Mais à quoi servent cette promesse et son habileté si les Flamands n'en veulent plus?»

La santé personnelle et la santé politique du monarque ont fini par coïncider. Avec son imposante stature, son redoutable doigté politique, son intime connaissance des rouages communautaires et fédéraux, Albert II a réussi au cours des quatre mois écoulés sans gouvernement, depuis le scrutin du 10 juin, à rassurer l'opinion et les médias.

Après avoir initialement nommé Yves Leterme pour former le gouvernement, le souverain a consulté des «sages», puis demandé à un politicien vétéran du même parti

flamand, Herman Van Rompuy, d'explorer les possibilités de coalition, c'est-à-dire de déminer le terrain entre francophones et néerlandophones. Pour finalement rappeler Yves Leterme. «Le message royal est simple: je consulte, donc la Belgique existe», résume un journaliste.

Mais le monarque claudique. Au propre comme au figuré. Parce que le puzzle belge est sans cesse plus ardu à reconstituer: «Le premier gouvernement de Léopold Ier comptait six ministres. La Belgique actuelle, avec ses différents niveaux, en compte 88!» assène Patrick Roegiers. Parce que, aussi, la question de son autorité est posée. «Tacticien hors pair, oui. Mais respecté? C'est à voir. Ses partisans le voient comme un roi citoyen. Ses détracteurs comme un roi potiche», persifle un universitaire. Comme si la Belgique bonne vivante et gouailleuse, donc prompte à s'enflammer, avait besoin d'austérité au sommet de l'Etat. A l'image de Baudouin, cet intransigeant souverain.

Les coups de boutoir médiatiques sont aussi durs à encaisser, tels les rappels réguliers de la férocité avec laquelle Léopold II s'approprià à la fin du XIXe siècle l'immense Congo et ses richesses. Ou ce récent documentaire de la chaîne publique RTBF plein de questions sans réponse sur les finances de la famille royale. Ou encore ces gros titres sur les frasques du prince Laurent, 44 ans - le fils cadet d'Albert II -, accusé d'avoir bénéficié de fonds de la Marine royale (remboursés plus tard par le souverain à titre personnel).

La pertinence de la monarchie belge est une question posée en filigrane. Indissociable de la marche douloureuse du plat pays, qui affecta plusieurs monarques, au point de songer à abandonner ce trône chancelant depuis 170 ans. Ne prête-t-on pas à Léopold Ier, le fondateur de la dynastie, cette remarque assassine: «La Belgique n'a pas de nationalité et vu le caractère de ses habitants ne pourra jamais en avoir. [...] Les Belges ne seront tranquilles qu'après qu'ils auront détruit leur existence politique.»

24 novembre 2007 : La Belgique, quand elle se prenait pour la Belgique

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/7caf62b8-ac46-11dd-bf59-ad3d6140ad87/II_%C3%A9tait_une_fois._La_Belgique_quand_elle_se_prenait_pour_la_Belgique

La Belgique, quand elle se prenait pour la Belgique

Joëlle Kuntz

Joëlle Kuntz Il était une fois.

La Belgique, dit l'écrivain et essayiste Luc de Heusch, est «un accident de l'histoire». Il répète depuis dix ans qu'elle n'existe plus: «Flandre et Wallonie vivent sous le régime du divorce par consentement mutuel.» Sous la conduite ironique de ce citoyen belge résigné à n'être que bruxellois, la Belgique qu'on visite historiquement est une suite non voulue d'événements inspirés par le hasard plus que par la nécessité. S'il y a malgré tout une certaine logique, c'est celle du rétrécissement. Certains Etats sont habités par un mythe d'agrandissement, comme la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne. D'autres, comme la Suisse, choisissent la petitesse et s'y tiennent. La Belgique, elle, a pour destin la scissiparité, le fractionnisme.

Elle est bourguignonne et grande pendant un siècle dans l'ensemble des Pays-Bas qui comptent en leur apogée, vers 1460, le territoire flamand, Namur, le Brabant-Limbourg, le Hainaut, la Zélande, la Hollande, la Frise, le Luxembourg, Liège. Siècle d'or. Siècle de Van Eyck.

Elle ne sait plus ce qu'elle est après la mort de Charles le Téméraire, tué par les Suisses à Nancy en 1477, une erreur historique qui prive les Belges (et les Suisses occidentaux) «de la joie d'être bourguignons».

Elle ne veut pas être française, Louis XI a les dents trop longues. Les aléas la font alors espagnole: le petit-fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, le nommé Charles-Quint, né à Gand, hérite coup sur coup des Pays-Bas, de l'Espagne, de l'Autriche et d'une portion d'Italie. Empereur, il préserve une certaine autonomie aux dix-sept provinces des Pays-Bas et favorise Anvers, qui devient la cinquième ville d'Europe après Paris, Londres, Venise et Naples.

Tout irait pour le mieux dans le plus prospère des mondes espagnols si la Réforme et le fanatisme politique de Philippe II, le successeur de Charles, ne venaient détruire ce fructueux arrangement. En 1555, Philippe lance le duc d'Albe, ange exterminateur, contre les provinces flamandes avec mission d'y rétablir son absolue autorité et la seule religion catholique. La Sainte Inquisition achève ce que la Réforme a commencé: la

désunion des provinces. «La Hollande, qui tient victorieusement tête aux Espagnols, devient une nation protestante. Elle se livre à la conquête des mers, alors que la Flandre (le nez collé à la terre) demeure comme la Wallonie dans l'orbite espagnole. Les (futurs) Belges restent donc espagnols et catholiques. Très catholiques.» Ce qui ne décourage pas Rubens d'être Rubens.

Les (futurs) Belges deviennent Autrichiens au Traité d'Utrecht de 1713, qui règle la succession d'Espagne. Mais Autrichiens comme on dirait Syldaves ou Patagons: «Qu'importe le vainqueur si l'on nous laisse en paix», disent-ils, eux qui en ont tant vu!

La Révolution française les fait Français, Flamands et Wallons réunis. Le Congrès de Vienne, vingt ans plus tard, les assemble à la Hollande: les voici Hollandais. Mais l'histoire ne repasse pas les plats: les dix-sept provinces de l'ancien temps ont changé, et bientôt la bourgeoisie catholique et francophone des provinces belges (Flandre et Wallonie) ne supporte plus l'autoritarisme du roi néerlandophone qui règne à La Haye. Le contrôle de l'enseignement par l'Etat amène le Sud à exiger sa séparation d'avec le Nord.

C'est chose faite avec la révolution libérale de 1830. La bourgeoisie «belge» se donne une monarchie constitutionnelle. «Elle concédera chichement au fil des temps une série de droits linguistiques au peuple flamand qui occupe la moitié de son territoire et dont les représentants, tout à leurs bonnes affaires, se soucient médiocrement. Avec assurance, les historiens belges proclament que l'unité du pays est réalisée», écrit de Heusch.

La colonisation du Congo et deux guerres mondiales ajoutent des justifications symboliques à l'existence de la Belgique. Mais les images peuvent tromper. «Ceci n'est pas une pipe», écrit Magritte sous le dessin d'une pipe. La question linguistique ronge cette Belgique qui se prend pour la Belgique. Elle devient bientôt la question nationale. Luc de Heusch s'offre en notaire de divorce. Il y a cependant des divorces qui peuvent durer très longtemps.

*Luc de Heusch, Ceci n'est pas la Belgique, Editions Complexe, 1992.

29 novembre 2007 : Le mythe d'une Flandre éternelle

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/475e3052-ac47-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Le_mythe_dune_Flandre_%C3%A9ternelle

Le mythe d'une Flandre éternelle

Dominique de la Barre Founex (VD)

Dans sa recension du livre de M. de Heusch, Joëlle Kuntz suit son auteur dans son erreur de projeter dans le passé la situation actuelle de la Belgique (LT du 24.11). En effet, les provinces qui aujourd'hui composent la Belgique partagent le même souverain depuis le XIVe siècle. Sous l'Ancien Régime, où les fidélités dynastiques déterminent les choix politiques, la question linguistique y est tout simplement inexistante; elle ne fera son apparition en Belgique que vers le milieu du XIXe siècle, soit après la naissance de l'Etat belge moderne, en 1830. Ce n'est du reste que vers 1880 que le sens du mot «Flamand» glissera de «habitant de l'ancien comté de Flandre» vers son sens actuel de «Belge d'expression néerlandaise». Quant à la frontière linguistique, ligne de démarcation actuelle entre la Flandre (au sens moderne) et la Wallonie, elle ne date que de 1963, voulue par les Flamands, qu'on cherchera en vain dans un atlas historique. Loin donc d'être une création artificielle du XIXe siècle, le Royaume de Belgique trouve sa genèse dans une fédération de provinces au sein d'un ensemble plus vaste, le Saint-Empire, une évolution somme toute comparable à celle de la Suisse. Sans ignorer les vexations dont ont pu faire l'objet les Flamands dans le passé, ni non plus les irritations que suscite le retard économique pris par la Wallonie ces cinquante dernières années, il n'en demeure pas moins que le nationalisme flamand d'aujourd'hui a pris un tour très agressif qui évoque par exemple celui des Tchèques face aux Allemands de Bohême, où l'affirmation d'une langue et d'une communauté passe par l'exclusion de l'autre. Fondé sur le mythe d'une Flandre éternelle qu'occulte la Belgique, prompt à s'inventer son propre passé, le nationalisme flamand apparaît hélas bel et bien comme un mouvement du XIXe siècle égaré au XXIe.

10 décembre 2007 : Lettre aux Belges francophones : un autre destin est possible, devenez Suisses avec nous !

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/778bf370-ac49-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Lettre_aux_Belges_francophones_un_autre_destin_est_possible_devenez_Suisses_avec_nous

Lettre aux Belges francophones: un autre destin est possible, devenez Suisses avec nous!

Jean-Frédéric Bonzon

Jean-Frédéric Bonzon, rédacteur de la revue satirique lausannoise «La Distinction», propose un plan grandiose pour l'entrée de Bruxelles et de la Wallonie dans la Confédération helvétique. Chacun y trouverait son intérêt sans avoir beaucoup à changer.

Chers amis wallons et bruxellois, le monde entier et la francophonie suivent avec attention les récents rebondissements qui affectent la vie politique de votre pays. Il apparaît aux yeux de beaucoup que notre époque s'apprête à vivre, après l'URSS, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, un nouvel éclatement en Europe. Les Flamands semblent de plus en plus nombreux à vouloir leur indépendance, pourquoi pas?

La difficulté se trouve bien plus dans le devenir de la communauté francophone, qui reste belge pour ne pas choisir entre une indépendance anémique et un rattachement à la France, imaginé comme la phagocytose d'un microbe par une amibe géante.

Pourtant cette alternative n'en est pas une. Il existe une autre solution, à laquelle peu ont encore osé penser: l'entrée de Bruxelles et de la Wallonie dans la Confédération helvétique. Comme vous, les Romands écrivent huitante pour 80, même s'ils ne le prononcent pas de la même manière.

Il n'y a pas plus d'idiome suisse que de langue belge. Vous serez donc en pays de connaissance. Votre apport mènera à la parité entre germanophones et francophones dans la Suisse étendue: nous serons près de cinq millions de part et d'autre de la Sarine. Finie la supériorité mi-condescendante mi-coupable des Alémaniques, terminé le complexe d'infériorité geignard des Romands. En outre la communauté germanophone de Belgique aura elle aussi la possibilité de s'intégrer; ses dialectes franconiens, bien qu'éloignés du schwyzerdütsch, ne pourront que se fondre dans la mosaïque linguistique suisse allemande.

Les minorités italophone et romanche se verront revalorisées, dans une position inédite de pivot: en cas de blocage entre Romando-Wallono-Bruxellois et Alémaniques, leurs

choix feront la différence. Les Tessinois retrouveront leur fierté. Votre Salvatore Adamo deviendra, après Mort Schuman, l'idole du lac Majeur.

En adoptant en 1993 une forme partiellement fédérale, la monarchie belge n'a fait qu'une partie du chemin. Vous vous étonnez de la superposition des pouvoirs et de la multiplication des ministères sur le sol spongieux du Plat Pays? Prenez de l'altitude en imaginant que vos six régions et provinces deviendront des cantons dotés de pouvoirs étendus en matière de fiscalité, de police, d'aménagement du territoire, de politique sanitaire, sociale ou scolaire. Bruxelles, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Namur et Luxembourg belge deviendront semi-autonomes au sein d'une confédération de 32 micro-Etats, tous plus jaloux de leurs prérogatives les uns que les autres, obsessionnellement soucieux d'étendre leurs compétences au détriment de l'Etat central et victimes de l'agressivité de milliers de communes égocentriques et dissimulatrices en matière d'impôts locaux.

Ce ne seront pas moins de 9 (au minimum) conseillers fédéraux, 300 conseillers nationaux, 64 conseillers aux Etats, plus de 200 ministres et près de 3000 députés cantonaux, ainsi que des dizaines de milliers d'élus locaux qui s'agiteront dans 33 parlements et autant de pouvoirs judiciaires. Sans oublier une population foncièrement hostile à l'Etat qui s'ingéniera chaque trimestre, lors des consultations populaires, à glisser un «non» vengeur dans l'urne. L'art du compromis tant vanté en Belgique n'en est qu'à ses premiers pas quand on le compare aux éblouissantes pirouettes des grands artistes de la démocratie semi-directe consensuelle. Il vous faudra apprendre le fédéralisme intégral.

L'helvétisation de la Wallonie et de Bruxelles résoudra également la question royale qui vous taraude depuis plus de cinquante ans. La forme républicaine de l'Etat est une condition préalable à l'entrée dans la Confédération. Vous qui avez voté majoritairement contre la monarchie en 1950, vous vivrez enfin en république.

Politiquement, l'apport de vos bataillons d'électeurs socialistes mettra la gauche suisse, une des plus minoritaires d'Europe, en position de contester la domination que la droite exerce sous des formes plus ou moins bien déguisées depuis plus de 150 ans. Le populisme démagogique d'un Christoph Blocher sera remis à sa place de minorité ronchon et vieillissante. Les syndicats y retrouveront également une seconde jeunesse.

Une fois la sécurité sociale belge détruite par le séparatisme flamand, vous découvrirez l'absence de sécurité sociale, la restriction des droits sociaux et la lourde ponction des compagnies d'assurance maladie sur la population. Au début, le choc sera rude et l'emploi incertain, mais vous contribuerez sans aucun doute à faire évoluer ce système obsolète.

Bien sûr, il faudra quitter simultanément l'OTAN et l'Union européenne. Certes Bruxelles ne sera plus capitale européenne, mais cela représente finalement bien peu de choses en regard des deux sièges qu'elle gagnera au Conseil des Etats, à Berne. La ville de Jacques Brel sera désormais le cœur culturel de la Suisse occidentale, la patrie d'Alain Morisod, un titre qui mérite bien quelques menus sacrifices. Dernier détail: vous abandonnerez l'euro, mais vous retrouverez le franc.

En contrepartie de votre part de la prospérité helvétique, vous nous apporterez des valeurs qui nous manquent: votre ineffable joie de vivre, votre humour irrésistible et vos délicieux chocolats. Zurich se réjouit déjà de n'être plus la seule mégapole du pays. Elle imagine dans l'effervescence et les calculs d'intérêts la fusion de nos compagnies aériennes respectives. Les banques de la Bahnhofstrasse sont de longue date présentes à Bruxelles, on peut compter sur elles pour y rester. Lausanne se prépare à vous restituer spontanément et gratuitement le Ballet Béjart. Le Temps espère la fusion avec Le Soir, et 24 heures avec La Province de Mons. La télévision romande a dès maintenant décidé de renoncer à son émission Temps présent au profit des reportages admirables de Strip-tease. Spécialistes en percements de toutes sortes, nos ingénieurs planchent d'ores et déjà sur un projet de tunnel qui, passant sous la colline de Sauvabelin, le Jorat, le Jura, leBallon d'Alsace et les Ardennes, reliera les deux parties du nouvel Etat.

Né à Liège et mort à Lausanne, Simenon, romancier du soupçon, vous montre la voie. Comme Hergé, qui se réfugiait au bord du Léman quand la situation devenait trop lourde pour lui, choisissez la paix de l'âme et les filets de perche. A l'exemple de tant de vos compatriotes chaque hiver, envisagez une nouvelle vie, avec de nouveaux reliefs. Vous étiez Belges? Devenez Suisses!

© La Distinction, novembre 2007. <http://www.distinction.ch>

20 décembre 2007 : Election du Conseil fédéral par le peuple : le dilemme linguistique

<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/11479a68-ac4b-11dd-bf59-ad3d6140ad87|0>

Election du Conseil fédéral par le peuple: le dilemme linguistique

Nenad Stojanovic

Nenad Stojanovic, assistant à l'Institut des sciences politiques de Zurich, souligne l'écueil que serait la légalisation d'un quota au Conseil fédéral, qui renforcerait le clivage ethnique.

La non-réélection de Christoph Blocher a relancé la discussion sur l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Quelles pourraient être les conséquences de cette réforme? A notre avis, à long terme c'est surtout la diversité linguistique de la Suisse qui pourrait créer des problèmes.

S'il est vrai que selon plusieurs politologues le «clivage linguistique» en Suisse est plus une invention des médias qu'un fait historique et politique tangible - à ce propos, il est intéressant d'observer que la question linguistique n'a joué aucun rôle dans la non-réélection de M. Blocher - il est aussi vrai que l'espace public et médiatique de la Suisse est fortement segmenté le long des frontières linguistiques. Très peu de Suissesses et de Suisses lisent les journaux, écoutent la radio ou regardent la télévision dans une langue nationale autre que la leur. Cela concerne aussi les débats politiques et les campagnes électorales.

C'est précisément cette «ignorance mutuelle» qui ne permet pas d'assurer l'égalité des chances de toutes et tous les candidats dans une hypothétique élection du Conseil fédéral par le peuple. Le problème concerne avant tout les Romands et les Italophones (moins les Romanches, qui sont souvent de facto germanophones), vu que la majorité de l'électorat suisse (environ 70%) est de langue allemande. En effet, les chances sont petites que des candidats latins arrivent à se faire connaître et apprécier à l'est de la Sarine et au nord du Gothard. Car même pour ceux et celles qui parlent bien l'allemand, participer à un débat public traitant des dossiers complexes est une tâche très difficile, d'autant plus si ces débats se déroulent en suisse-allemand. D'ailleurs, déjà aujourd'hui les médias alémaniques exigent que les candidats à la présidence des partis nationaux soient «aptes à participer à Arena» (Arena-tauglich) ou qu'ils soient Alémaniques tout court.

Cependant, il ne faut pas surestimer ce problème. Par exemple, il n'y a aucun doute que la candidate Calmy-Rey recevrait suffisamment de voix en Suisse alémanique ou italienne, malgré sa non-maîtrise du suisse-allemand ou de l'italien. D'ailleurs, le «vote intercommunautaire» peut déjà se constater à l'occasion des élections des exécutifs des cantons plurilingues. En 2005 en Valais, où un électeur sur trois est de langue allemande, le socialiste haut-valaisan Burgener a reçu la moitié de ses voix dans le Valais romand, tandis que les démocrates-chrétiens francophones Fournier et Rey-Bellet ont reçu presque un tiers de leurs voix dans le Haut-Valais.

Mais on ne peut non plus sous-estimer le problème et ses conséquences possibles. Quelle serait la réaction de l'opinion publique romande et italoophone si, à la suite d'une élection populaire du Conseil fédéral, l'ensemble de ses sept membres était de langue allemande, pour la première fois depuis 1848?

Les promoteurs de l'élection du gouvernement par le peuple sont bien conscients de ce problème. En effet, ils proposent d'introduire un quota pour les minorités linguistiques. C'était déjà le cas en 1900 et en 1942, lorsque deux initiatives populaires sur le même sujet ont été soumises, sans succès, au peuple. Cette fois, l'UDC propose que deux sièges soient réservés aux candidats des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais ou Vaud.

L'introduction des quotas linguistiques formels serait une nouveauté au niveau fédéral. Jusqu'à présent le parlement a tenu compte de manière informelle de l'origine linguistique (mais aussi régionale) des candidats au Conseil fédéral. Un quota linguistique existe seulement dans le canton de Berne (à cause de la question jurassienne) et indirectement (à travers un quota régional) en Valais.

Or, le risque que ce changement du paradigme pourrait représenter pour la Suisse ne peut pas être sous-estimé. Par exemple, un tel système permettrait de combler le quota latin avec un Haut-Valaisan (Peter Bodenmann?) ou avec un Fribourgeois de la Singine (Urs Schwaller?). La question «qui est le vrai Romand?», avec une claire connotation ethnique, serait ainsi élevée au sommet du débat politique.

Les quotas risquent, donc, de creuser davantage le clivage linguistique et d'ethniciser la politique. Car il est démontré que l'institutionnalisation des identités - linguistiques, religieuses, ou autres - cimente les clivages au lieu de les dépasser. Aujourd'hui, peu de personnes savent, ou pensent qu'il est important de le savoir, combien de catholiques plutôt que de protestants siègent au gouvernement. Serait-ce le cas si, en 1848, la

représentation de la minorité catholique au Conseil fédéral était ancrée dans la Constitution?

Un autre pays plurilingue, souvent comparé à la Suisse, a changé le paradigme en introduisant les quotas au gouvernement: la Belgique. Depuis 1970, la Constitution belge stipule que la moitié des ministres doit être francophone et l'autre moitié néerlandophone. Quels en sont les résultats? Le moins qu'on puisse dire - vu la profonde crise politique que ce pays traverse - est que les quotas n'ont pas résolu le problème. Une analyse un peu plus détaillée nous permettrait probablement d'affirmer qu'ils ont contribué à renforcer davantage le clivage entre les communautés linguistiques. Il est souhaitable que la Suisse évite une telle évolution.

20 mars 2008 : Bruxelles, une région otage d'un pays divisé

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/bbf2f310-aa0a-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Bruxelles_une_r%C3%A9gion_otage_dun_pays_divis%C3%A9

Monde jeudi 20 mars 2008

Bruxelles, une région otage d'un pays divisé

Richard Werly

Le président Charles Picqué ne peut mener ses ambitions à bien que dans une Belgique unie.

Coïncidence: le bureau de Charles Picqué, au 9 rue Ducale à Bruxelles, jouxte la résidence de l'ambassadeur de Suisse auprès du royaume. Le clin d'œil géographique a du sens politique à l'heure où les Flamands revendiquent la transformation de l'Etat belge en «Confédération» et citent parfois le modèle suisse pour la redistribution des pouvoirs aux régions...

Le président de la région Bruxelles-capitale, lui, se sait otage du délitement politique national. «Je suis d'une génération pour qui la Belgique était une terre d'entente communautaire, explique ce politicien, né d'un père originaire de Gand, et d'une mère liégeoise. Notre univers était celui d'un pays unitaire, même si le mouvement flamand a toujours existé.»

Le discours n'est pas que nostalgique. Charles Picqué sait aussi que de l'affrontement linguistique dépend l'avenir de la capitale qui, dans son histoire récente, a beaucoup souffert du départ en périphérie de ses classes moyennes: «C'est seulement maintenant que nous pouvons, du côté du quartier européen, afficher un projet volontariste, explique-t-il. Mais, pour cela, l'Etat belge doit nous soutenir. Et les deux autres régions aussi.»

Equation impossible

Bruxelles ou le dilemme belge: capitale flamande d'un point de vue historique et géographique, mais à plus de 90% francophone par sa démographie. Bruxelles et son équation impossible: «Nous sommes le poumon de la richesse belge», poursuit notre interlocuteur, en citant les 215000 Flamands qui, chaque jour, viennent y travailler. Problème: la ville, supposée jouir de la «manne européenne», est sous-financée: 65 millions d'euros lui ont été accordés dans le cadre du premier «paquet» de réformes accepté par la coalition gouvernementale, fin février, au lieu des 500 millions demandés pour son plan de rénovation urbaine.

Autant dire que la plus petite, mais la plus symbolique, des trois régions a l'impression d'être prise en otage: «Je suis inquiet de l'irrationalité belge qui gagne, complète Charles Picqué. Prendre Bruxelles en otage est très malsain. On court le risque de ne plus être compétitif et de ne pas répondre aux attentes européennes. C'est un peu ici que se jouera, ou non, le suicide collectif de la Belgique.»

23 avril 2009 : « Je suis à la disposition de mon parti, de mon pays »

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/84df73ac-3020-11de-9290-327d70d663fd/Leterme_Je_suis_%C3%A0_la_disposition_de_mon_parti_de_mon_pays

Belgique jeudi 23 avril 2009

Leterme: «Je suis à la disposition de mon parti, de mon pays»

Frédéric Koller

Alors qu'il refuse de s'exprimer dans les médias belges depuis qu'il a été acculé à la démission en décembre dernier suite à la faillite de la banque Fortis, l'ex-premier ministre Yves Leterme explique dans une interview exclusive au Temps que son ambition politique demeure intacte.

L'ancien président du gouvernement flamand, partisan d'une décentralisation de la Belgique, avait eu les pires difficultés à prendre les rênes du pays fin mars 2008, neuf mois après les élections de juin 2007 remportées par son Parti chrétien-démocrate flamand. Ses méthodes jugées autoritaires lui ont mis à dos une bonne partie de la classe politique francophone. Après sa démission de décembre dernier, il explique comment il compte rebondir.

Le Temps : Pourquoi êtes-vous en Suisse?

Yves Leterme: Depuis le mois de décembre jusqu'aux élections régionales et européennes de juin, je suis en congé sabbatique pour d'une part écrire un livre qui sera publié le 15 mai sur notre modèle social-économique, et d'autre part pour avoir des discussions avec des jeunes européens. Je veux connaître leur vision. Je suis persuadé que ce qu'on leur enseigne est assez friedmanien (ndlr, théorie économique de Milton Friedman), que cela relève d'une certaine religiosité du capitalisme néolibéral. Mon livre fait une comparaison entre le capitalisme néolibéral anglo-saxon - qui a démontré ses limites - avec le système alpin et rhénan de l'Allemagne, de la Suisse, des pays du Bénélux et des pays scandinaves. C'est une profession de foi.

- Le système fédéral suisse est-il une source d'inspiration pour résoudre la crise politique belge?

- J'admire ce système fédéral qui suppose une très forte implication des citoyens. Mais il y a de grosses différences entre nos deux systèmes. Vous avez 26 cantons, nous avons deux grandes communautés; vous avez des alliances politiques variables, chez nous c'est toujours les mêmes deux communautés qui se trouvent face à face avec en plus une différence économique. Enfin nous avons le statut de Bruxelles-capitale, bilingue en droit, multilingue en pratique, alors que vous avez des entités cantonales unilingues. On peut toutefois tirer des enseignements du système fédéral suisse comme par exemple la répartition claire et nette des compétences. C'est aussi ce qu'on veut faire en Belgique. Chez nous, toutes les compétences sont mixtes à quelques exceptions près, or ces enchevêtrements ne sont pas bons. Il faut une politique cohérente entre le fédéral et le régional, mais il faut quand même que chacun prenne ses responsabilités. Autre différence, en Belgique on part d'un pays unitaire qui a décidé depuis 40 années seulement de faire des choses séparément par chaque région. Il y a une dévolution des compétences. La question est de savoir où s'arrête cette dynamique, où peut-on trouver un point d'équilibre. C'est la raison du blocage politique en Belgique.

- Le modèle de fiscalité suisse, décentralisé, vous inspire-t-il?

- La Belgique a un avenir dans la mesure où on donne aux deux communautés plus d'espace pour un travail sur mesure partant des aspirations politiques différentes. Mais il faut aussi renforcer le pouvoir fédéral, par exemple au niveau budgétaire il est clair que le fédéral n'est plus en mesure d'assainir à lui seul les finances publiques en Belgique. Il faut donc lui venir en aide. Pour la fiscalité, notre souci est d'avoir une plus grande autonomie, que chaque région et communauté soit davantage responsable de ses ressources.

- Comment envisagez-vous votre avenir politique?

- Je suis à la disposition de mon parti, de mon pays. J'ai reçu un mandat très clair pour exécuter un certain programme clair et net aux élections de 2007. Jusqu'à présent on n'a pas réussi à le mettre en pratique. Il faut trouver après les élections européennes et régionales des compromis, aller de l'avant. Il faut assainir les finances publiques, renforcer l'économie et organiser une meilleure répartition des compétences. Je suis tout à fait prêt à prendre les responsabilités qui me seront confiées.

- Etes-vous toujours intéressé par le poste de premier ministre?

- Jusqu'aux prochaines élections législatives, je ne suis plus candidat. J'ai un bon collègue démocrate-chrétien, Herman Van Rompuy, qui occupe ce poste. Il fait cela bien. Les problèmes ne sont pas encore résolus, mais il a apporté une stabilité au pays. Je suis à sa disposition mais pas pour occuper sa place, qu'il occupera jusqu'en 2011.

- Quelle est votre ambition?

- Mes collègues savent ce qui m'intéresse. La meilleure façon de créer des problèmes est d'en parler publiquement. Donc je ne le fais pas.

- Votre départ a été précipité par l'affaire Fortis où vous avez été mis en cause. Qu'en est-il aujourd'hui?

- On a dit que mes collaborateurs, ceux du ministre de la Justice et ceux du ministre des Finances avaient eu des contacts illicites avec des magistrats. Il s'est avéré que ces contacts ont été simplement informatifs. Le rapport de la commission parlementaire d'enquête à ce propos a statué très clairement que nous n'avons pas de responsabilité

personnelle dans ce qui s'est passé. Mais il y avait une responsabilité politique à prendre, nous l'avons prise.

- Vous estimez-vous blanchi?

- Je n'avais pas besoin de la commission d'enquête pour me faire blanchir. Ce n'était pas l'objectif. Mais il est très clair maintenant que je n'ai commis aucune faute personnelle dans ce qui s'est passé.

- La politique belge est connue pour ses crises à répétition. Quelles sont les réformes nécessaires?

- Politiques, institutionnelles. La Belgique est confrontée au problème du vieillissement de la population. Au niveau de la sécurité sociale, des finances publiques, de la réduction de la dette, il faut prendre des décisions courageuses.

- Quels sont les effets de la crise économique sur la Belgique?

- Nos banques étaient plus exposées que d'autres, mais on a bien réussi à sauvegarder ces instruments économiques. Fortis fait partie désormais du premier groupe bancaire européen, BNP. Il y a une perte d'autonomie d'action. Mais ce dossier a été bien résolu. On a maintenant l'impact économique du manque de confiance des consommateurs et des investisseurs. J'espère que ce sera limité dans le temps.

- Cette crise est-elle de nature à renforcer la césure entre Wallons et Flamands, ou va-t-elle au contraire démontrer l'intérêt d'une plus grande solidarité entre les deux communautés?

- Le fantastique plus du système social-économique que nous avons bâti en Europe occidentale c'est justement cette solidarité, cette sécurité sociale et il faut la garder au niveau fédéral. Pas question de scinder la sécurité sociale. Ceci dit, la crise doit être suivie d'une prise de responsabilité des opérateurs économiques et aussi des dirigeants wallons. J'ai l'impression qu'on fait tout ce qu'on peut au niveau de la Région wallonne, par exemple, pour être à la hauteur de la situation.

16 mai 2009 : La Romandie n'est pas homogène

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/0ea8c980-418d-11de-9f54-8c9ee049293a/La_Romandie_nest_pas_homog%C3%A8ne

ma semaine samedi 16 mai 2009

La Romandie n'est pas homogène

Beat Kappeler

Ni la Suisse alémanique ni la Suisse romande, et encore moins la Suisse latine, ne sont des unités harmonieuses, distinctes les unes des autres. Toute la Suisse est une grande organisation matricielle, comme on dit dans les entreprises

Je m'invite à la discussion sur «la bannière romande». Relever la Romandie, oui, bien sûr, pourquoi pas. Il y a simplement deux points qui dépassent tout volontarisme en la matière. D'abord, ni la Suisse alémanique ni la Suisse romande, et encore moins la Suisse latine, ne sont des unités harmonieuses, distinctes les unes des autres. Il y a quelques cantons bilingues, voire un canton plurilingue, les Grisons. Les protestants et les catholiques se retrouvent dans chaque partie du pays. Chaque région compte également des cantons ou des zones urbaines et campagnardes. Les cantons riches et les cantons moins riches ne forment pas non plus un bloc, mais se retrouvent partout. Toute la Suisse est une grande organisation matricielle, comme on dit dans les entreprises.

Jean-Jacques Roth a évoqué le cauchemar belge. Ce cauchemar dépasse lui aussi le volontarisme ou les passions individuelles, car il ne contient justement pas de matrice. Les deux régions de la Belgique sont d'une part francophone, mais aussi pauvre, catholique et, soit rurale, soit désindustrialisée, et d'autre part de langue flamande, protestante, riche et deux fois plus urbanisée. Presque chaque fois qu'il y a un conflit d'intérêts en Belgique, il se recoupe parfaitement avec les deux régions.

En Suisse en revanche, des alliances se forment constamment au-delà de toutes les frontières cantonales et linguistiques. Prenons la nouvelle péréquation financière, cet arrosoir de milliards. Ni la partie romande, ni celle la partie alémanique n'est contributive ou bénéficiaire nette. Pour se partager le gâteau et pour gérer les contributions, ces cantons forment des alliances tous azimuts. La situation est la même avec la réforme de l'école publique sous le sigle de HarmoS. Même si les cantons romands s'unissent pour défendre certains aspects de leur spécificité linguistique et culturelle commune, ce qui est leur plein droit, ces mêmes cantons ont des vues sur les notes, sur les programmes et sur d'autres aspects d'organisation qui vont de pair avec celles de certains cantons alémaniques. Par ailleurs, les Romands s'opposent sur certains points. Car ce ne sont pas des camps. En faire des camps serait une entreprise très artificielle, qui raboterait les diversités existantes pour forcer l'unité illusoire.

L'autre point qui interdit le volontarisme politique est la vie réelle, les intérêts de tous les jours de tous les citoyens. Les Suisses ne vivent pas en politique ou pour la politique. Ils se logent en compagnie du partenaire, de la famille, des amis, gagnent de l'argent, se connectent à Internet, s'instruisent, voyagent, fondent des entreprises. Jürg Altwegg, dans sa contribution de la semaine passée, adhère à une tournure de pensée déphasée. Il pense en «totalités» abstraites, il diagnostique des tendances hyperindividuelles. Ainsi, la Suisse alémanique se replierait sur son réduit, où elle retomberait dans le sommeil du juste. Mais où voit-il tout cela?

Les Suisses romands et alémaniques ont fait des percées sur tous les marchés mondiaux, ils voyagent comme aucune autre population, ils accueillent la plus grande proportion d'immigrés de toute l'Europe et l'assimilent mieux qu'ailleurs. Si les Alémaniques se dressent un peu contre les prétentions allemandes, c'est parce qu'ils n'adhèrent pas au provincialisme de ce pays.

Depuis le romantisme, les Allemands, et en partie les Français, se sont refermés sur leur nation, leur langue, sur de grands concepts totaux de la société, comme l'écrit Isaiah Berlin. Beaucoup de politiciens ou de commentateurs allemands et français poursuivent des «visions», des «projets de société», «la construction européenne». Les Suisses, les Allemands du sud, les Anglo-Saxons et les Asiatiques sont par contre des utilitaristes, qui jugent les promesses en politique par ce qu'elles leur apportent. Le résultat est patent – la Suisse est un «pays-monde» comme Singapour, Hongkong, les Etats-Unis. Ce deuxième point limite la portée de constructions totales, pseudo-nationales.

20 mai 2009 : L'existence de la Romandie ne met pas la Suisse en danger

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/3be8cf14-44b5-11de-a5e8-e6e511090a50/Lexistence_de_la_romandie_ne_met_pas_la_Suisse_en_danger

opinion mercredi 20 mai 2009

L'existence de la Romandie ne met pas la Suisse en danger

François Cherix

François Cherix, auteur de «La question romande», estime qu'il faut réfléchir à des modes de gouvernances romands afin de faciliter la conduite de projets supracantonaux

Vaud et Genève ont signé un accord permettant de financer des infrastructures d'intérêt commun; en outre, Pascal Broulis et David Hiler ont présenté cette étape comme

l'entrée dans une nouvelle ère de coopération. Du côté neuchâtelais, Jean Studer imagine un grand canton de l'Arc jurassien, unissant les deux Juras à Neuchâtel; il devient ainsi le premier ministre aux affaires à promouvoir un processus de fusions de cantons. Ignorant les frontières intérieures, les habitants se déplacent, les projets se déploient, les agglomérations se développent, les besoins de coopérations s'affirment; un espace de vie trouve ainsi chaque jour davantage sa substance commune. Simultanément, les Romands prennent confiance dans leurs potentiels socio-économiques, expriment des attentes légitimes en matière d'organisation régionale et se montrent curieux d'un débat institutionnel décrispé.

Dans ce contexte, deux écoles se profilent. L'une, existentialiste, souhaite accompagner les évolutions en cours d'une discussion sur la manière dont les structures politiques, autrement dit la démocratie, peuvent s'ouvrir aux espaces plus vastes que dessinent les réalités nouvelles. Sans présumer des options que les citoyens retiendront, ses partisans estiment que les institutions ne sont pas des abstractions atemporelles, mais des ossatures vivantes et adaptables.

L'autre, essentialiste, postule que la Suisse des vingt-six cantons est l'expression de la «nation de la volonté» et qu'il serait dangereux de la modifier. Ses adeptes s'en remettent aux instances sectorielles à géométries variables pour piloter les grandes régions suisses. Mieux, ils n'hésitent pas à peindre toute velléité des Romands de s'affirmer comme le premier pas vers une catastrophe réduisant la Suisse à une deuxième Belgique, déchirée par ses aires linguistiques. Dans son éditorial du 7 mai, Jean-Jacques Roth, rédacteur en chef du Temps, s'inscrit dans cette approche avec une véhémence qui appelle une réponse.

Tout d'abord, il faut n'avoir jamais effleuré les deux strates de nébuleuses à géométries variables que sont l'intercommunal et l'intercantonal pour choisir de leur abandonner le pouvoir. La multiplication des structures ad hoc épuise les élus et les administrations, émiette la réflexion en processus disjoints, réduit l'horizon à la défense de pourcentages dans d'obscures péréquations. L'absence d'un cadre politique commun rend impossibles les visions globales, les échanges croisés, les planifications et les synergies. Résultat, les projets réussissent, capotent ou s'asphyxient, au gré de paramètres dont nul n'est en mesure d'effectuer le simple énoncé. D'autre part et surtout, les citoyens sont éjectés de la discussion, les instances à géométries variables restant l'apanage des exécutifs et de leurs services. La participation et le contrôle démocratiques sont donc laissés au bord du chemin.

Quant au syndrome belge qui fait de la moindre ambition romande un risque pour la Suisse, il convient de le remettre à sa juste place. Premièrement, jamais la Confédération ne sera la Belgique. L'histoire, la finalité, les cultures, les rapports de force qui animent ces deux Etats ne sont en rien comparables. Quel est en Suisse le pendant du statut de Bruxelles, ce ferment de la dispute belge? Comment les Romands, même unanimes, pourraient-ils mettre en danger la Confédération, quand ils ne représentent qu'un cinquième de ses habitants?

Deuxièmement, les Romands ne constituent pas une faction rebelle mais une minorité gardienne du système. Régulièrement, ils soutiennent les politiques gouvernementales, veillent à la défense de l'Etat ou des institutions. Par définition, ils sont les partisans sourcilieux d'une alliance fédérale qui les protège et dont ils ont besoin pour développer leurs spécificités.

En réalité, la nation de la volonté ne tient pas à la rigidité de son cadre, mais, comme son nom l'indique, au désir de ses citoyens de vivre ensemble. Or les Romands n'imaginent pas une seconde devenir Français, créer un Etat indépendant ou mettre le pays en charpie. Au contraire, s'ils souhaitent réfléchir à leur destin, c'est pour mieux s'ouvrir aux Alémaniques et aux régions voisines, au profit d'une Suisse multiculturelle.

En fait, le syndrome belge permet de neutraliser préventivement les dynamiques réformistes. Il participe aussi de cette déconstruction de soi que certains Romands confondent avec le respect d'une majorité dont ils quêtent sans fin la reconnaissance. Pourtant, la vie politique le montre, les Alémaniques ne craignent nullement les minorités francophones ou italophones: avec bon sens, ils savent non seulement qu'ils les contrôlent, mais aussi que leur action contribue à la réussite du projet suisse.

Connectés depuis la nuit des temps, les «pays romands» ont connu des situations institutionnelles diverses. La biologie qui lie espace culturel et structures politiques ne peut être stoppée. Or ce qui la rend féconde, intelligente, rassembleuse n'est pas le silence, mais la discussion, jamais close, toujours partagée.

30 mai 2009 : « Soyons francs : en Belgique, plus grand-chose ne nous relie »

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/4f311ff8-4c90-11de-8192-71ce8207b7fa/Soyons_francs_en_Belgique_plus_grand-chose_ne_nous_relie

Belgique samedi 30 mai 2009

«Soyons francs: en Belgique, plus grand-chose ne nous relie»

Richard Werly

En campagne pour les élections régionales du 7 juin prochain – couplées aux européennes – le politicien populiste belge Jean-Marie Dedecker tire à vue sur l'ancien système. Et rêve de solutions «à la Suisse»

Propos recueillis par Richard Werly et François Janne d'Othée, Bruxelles

Les derniers sondages marquent un recul de sa liste, qui plafonnerait à 10% des voix en Flandre. Mais avec une énergie sans pareille, l'ancien entraîneur national belge de judo Jean-Marie Dedecker continue, à la tête de la liste qui porte son nom, de défrayer la chronique.

Le Temps: Vous menez campagne tambour battant contre «l'ancien système» belge. Le pays est-il vraiment au bout de ses forces?

Jean-Marie Dedecker: Ce qui me fait le plus peur, c'est le manque de démocratie en Belgique. Il y a, dans ce pays, en Flandre comme en Wallonie, un trio qui tient tout ou presque, composé des socialistes, des libéraux et des socio-chrétiens. La seule opposition digne de ce nom, en plus des Verts, c'est nous! Ce verrouillage politique est la cause de tous nos maux.

– Le problème, c'est donc le système...

- J'ai réclamé à cor et à cri de nouvelles élections fédérales, mais l'on ne m'a pas écouté. La Belgique est arrivée à ses limites et personne n'ose en tirer les conséquences, par peur de tout casser. Or il faut le casser, ce vieux modèle belge! Nous n'avons pas que des problèmes communautaires entre néerlandophones et francophones. Nous avons de graves problèmes économiques. Ce pays est bloqué et nous ne sommes d'accord sur rien des deux côtés de la frontière linguistique. Même dans le sport, il y a des vues différentes.

– La Belgique, c'est fini?

- Ce pays doit absolument se réinventer. Mais je suis un confédéraliste résolu, militant. Je veux importer en Belgique le système suisse, et donner entre 70 et 80% du pouvoir aux régions. Les Belges doivent se réapproprier leur pays, et ne pas avoir peur. Bien sûr, on me parle partout du problème de Bruxelles qui, il est vrai, est très difficile à traiter.

Mais pourquoi là aussi ne pas faire preuve d'audace? Bruxelles pourrait devenir une sorte de Washington DC, avec un statut spécial et sa propre fiscalité. Je suis pour la compétition entre les régions. Bruxelles est un lingot d'or. Sa valeur de marque, dans le monde, équivaut à des milliards d'euros. Je ne suis pas jaloux. Ni de Bruxelles, ni des Wallons.

– Votre liste se présente seulement en Flandre. Vous n'êtes pas candidat aux européennes. Que proposez-vous aux francophones?

- Je pense qu'il faut se mettre à table et se demander, sans tabous, ce que nous voulons encore faire ensemble, et comment nous allons gérer cette transition. La question, c'est: peut-on encore vivre ensemble et dans quelles conditions? Soyons francs: plus grand-chose ne nous relie. Nous vivons dans deux pays différents et l'on n'en sortira pas sans parler des problèmes posés par l'immigration, par l'asile trop souvent détourné. Nous devons partir d'une page blanche et redéfinir la Belgique sur une base confédérale. Pour les européennes, c'est un choix honnête: je ne veux pas être élu à une assemblée ou je ne siégerai pas.

– Jusqu'où le modèle suisse vous paraît-il adapté? La démocratie directe, vous prenez?

- Le problème, ce n'est pas la Belgique. C'est l'Europe. La Suisse telle qu'elle est ne pourra jamais faire partie de l'Union européenne car on ne peut même plus, dans cette Europe, faire un référendum sur la couleur et le goût du camembert. Oui, je suis pour la démocratie directe. Le peuple y a droit.

– Et les futures compétences fédérales?

- Je vois les affaires étrangères, la défense, la protection de l'environnement, une certaine partie de la police. Il faut réinventer un truc. Il ne faut plus penser de manière classique. Même le sport est affecté en Belgique. Le fait que nos résultats sportifs ont beaucoup baissé est largement dû aux problèmes communautaires. Ici, le sport est communautariste. Comme l'enseignement.

– L'ancien premier ministre Yves Leterme, favorable à une forte décentralisation, a été acculé à la démission par le scandale Fortis. Son successeur, Herman Van Rompuy, est aussi flamand. N'est-il pas possible, pour vous, de trouver des arrangements?

- C'est un coup d'Etat de l'ancien système. C'est tout.

– **Vos détracteurs vous reprochent d’être, en sous-main, un indépendantiste flamand. On cite vos positions radicales sur la périphérie flamande de Bruxelles. Vous refusez aussi le «cordon sanitaire» pratiqué par les autres formations politiques à l’égard du Vlaams Belang, le parti d’extrême droite flamand...**

- Dans la périphérie de Bruxelles, il faut suivre la loi, c’est tout. Si vous voulez habiter en Flandre, il faut parler le flamand qui est la langue administrative de la région. Les francophones ne peuvent plus continuer d’affluer vers la périphérie parce qu’ils ont mal géré Bruxelles, et y demander les mêmes droits!

– **Et pour le reste: indépendantiste, favorable à l’extrême droite?**

- Sur le plan politique, éthique, je suis un libéral de gauche. Je suis par exemple pour le mariage des homosexuels. Mais sur le plan économique, je suis de droite. Il faut responsabiliser les gens. J’accepte volontiers la comparaison avec le défunt politicien néerlandais Pim Fortuyn (ndlr: le leader populiste assassiné le 6 mai 2002). Si je suis contre le cordon sanitaire autour du Vlaams Belang, c’est parce qu’il est antidémocratique. Si 25% des électeurs votent pour un parti, il faut le respecter. Je crois qu’en Suisse le Vlaams Belang serait représenté au gouvernement...

Terminons sur l’indépendance: je ne suis pas pour la scission de la Flandre. La Belgique peut demeurer, avec une solidarité entre les régions, mais à condition que celle-ci soit assainie. Les Flamands ne veulent plus payer pour la Wallonie, où l’on a pendant des décennies réinvesti l’argent public dans la sidérurgie, les charbonnages, autant de secteurs condamnés... Je suis aussi pour le maintien d’une monarchie protocolaire, même si je ne suis pas monarchiste dans l’âme. Mais faire là-dessus un référendum ne me choquerait pas. Le peuple pourrait dire s’il veut garder, ou non, un roi protocolaire.

14 juin 2010 : L’épreuve de force

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/84f044b6-772d-11df-b66a-49c3504c021e/L%C3%A9preuve_de_force

commentaire lundi 14 juin 2010

L’épreuve de force

Richard Werly

Le statu quo entre Flamands et Wallons n’est plus tenable. Il faudra beaucoup de calme et de leadership pour surmonter l’épreuve de force

La survie de la Belgique se jouera dans les prochains mois. Quelle que soit la coalition qui gouvernera le pays, personne ne peut imaginer prolonger le statu quo entre une communauté néerlandophone majoritaire, éprise de séparatisme, et des francophones minoritaires, nostalgiques de la Belgique à l'ancienne.

La progression spectaculaire de la Nouvelle alliance flamande (NVA) est, de fait, un ultimatum: sans un énorme effort institutionnel de part et d'autre – et vite – le duel entre les deux communautés ne fera que s'envenimer. Déjà, les revendications flamandes pour une scission de la périphérie bruxelloise, trop bilingue à leur goût, et les anathèmes mutuels ont endommagé «l'âme belge». Au point qu'une telle animosité, au cœur de l'Union européenne, est devenue un poison. L'urgence est donc au dialogue «sans peur et sans reproche», comme le préconisait le quotidien *Le Soir*.

Ce dialogue, pour être fructueux, devra toutefois être débarrassé des clichés électoraux. L'idée, jetée en pâture par les nationalistes flamands, d'un «confédéralisme à la Suisse», ne tient par exemple pas debout. L'histoire, la démographie et l'édifice institutionnel belges n'ont rien en commun avec les réalités helvétiques où le pouvoir, avant tout, n'est pas partagé entre deux communautés face à face (les germanophones sont trop peu nombreux pour peser), mais entre 26 cantons.

L'épreuve de force belge était sans doute incontournable, au vu de l'ampleur des disparités et des rancœurs régionales. Il faudra maintenant, pour la surmonter, beaucoup de calme, de leadership et un strict respect des procédures démocratiques, seules acceptables pour écrire l'avenir des 10,5 millions de Belges.

es libéraux

être êtes-vous de celles et de... que l'appareillement PLR... questionne? es-vous qu'entre Jurassiens... connaît. De longue date, PLR... C-se retrouvent sur certains... s et se divisent sur d'autres... en contact et se prêtant... forie à l'occasion. Pourquoi... it-il autrement cette fois?... ue les attaques électoralistes... gauche et d'une partie des... déstabilisent l'opinion pu-

16 ans

doivent se généraliser et... er de manière impartiale... nes le fonctionnement de... tentes institutions. après avoir suivi une for-... politique de base, les jeu-... urront, dès leur sortie... exprimer leur avis sur les... s qui influenceront une... partie de leur vie. l'accorder ce droit de vote... nous sommes prêts à tra-

tre!

he Blocher sur son siège à... par peur à droite de le... é. C'est indigne... Alors... n qui sait dépasser les... renforcé le centre par... Ne prenons pas le risque... es deux extrêmes réussir... le faire stagner la Suisse... mp bicephale et majori-... peur. ansions face à d'immenses... ne pourront être surmon-

blique? Parce que les actions du... noyau dur de l'UDC méritent par-... fois un carton jaune – dit Samuel... Schmid, conseiller fédéral UDC? Au Jura, on se connaît: le noyau... dur est ailleurs.

Libéraux, ne pas se mobiliser le... 21 octobre, c'est ramener l'élection... de Michel Probst au Gouverne-... ment jurassien à un sursaut sans... lendemain. Qui pourrait le vou-... loir?

Parti libéral-radical jurassien

vailler avec les différentes forces... politiques en présence et ainsi pas-... ser au-delà des clivages politiques... classiques. Alors que les médias... sont inondés de communiqués vi-... sant à détruire les autres partis, la... JSPJ ne souhaite pas participer à ce... type de débat stérile et souhaite al-... ler de l'avant avec toutes les per-... sonnes de bonne volonté.

Jeunesse socialiste et progressiste... jurassienne

tés que dans un climat constructif... marqué par le respect mutuel et... par la recherche de solutions. Ces... solutions ne doivent pas être re-... cherchées aux bords du spectre... politique, mais au centre. Pour po-... ser des jalons et ouvrir la voie des... maintenant, pour maintenir une... Suisse où il fait bon vivre, votez... PEV le 21 octobre prochain!

Parti évangélique du Jura... bernois (PEV-JB)

Rite sikh

Hier matin à Amritsar, en Inde, les sikhs ont célébré l'anniversaire de la naissance du quatrième gourou de leur religion. Ram Das, qui a vécu au XVI^e siècle, a fondé le Temple d'or (en arrière-fond), centre spirituel et culturel de la communauté sikh.



question est la violence de... e société... in interrogé – ou pres-... sur les médias et les poli-

tion. Par contre, elles se gardent... bien de révéler qu'elles cher-... chent à engranger le maximum... de ressources financières pour... couvrir les revenus fati-



COMMENTAIRE
Pierre-André Chapatte

BELGIQUE

L'électrocardiogramme à plat du Plat Pays

L'image en dit long sur l'état clinique de la Belgique. Le Parlement fédéral s'est réuni hier devant le banc vide d'un gouvernement qui n'a toujours pas été formé. Ne sachant pas de quelle couleur ce gouvernement sera en définitive, des députés ne peuvent pas encore dire s'ils siègeront avec la majorité ou dans l'opposition. Le premier ministre sortant après les élections du mois de juin se limite à expédier les affaires courantes. La Belgique fonctionne ainsi tant bien que mal depuis plus de trois mois suspendue au vide institutionnel et sous la menace d'un éclatement du Plat Pays.

La Belgique est un pays compliqué, composée de trois communautés linguistiques – flamande au nord (majoritaire), francophone au sud (minoritaire) et germanophone à l'est (très minoritaire) – et de trois régions administratives – la Flandre, la Wallonie et Bruxelles-Capitale. Cette construction est héritée de l'histoire. L'histoire d'une fracture en réalité qui se noue, comme celle du Jura, au Congrès de Vienne en 1815.

Les vainqueurs de Napoléon recomposent les Pays-Bas dans un ensemble pas très cohérent sur les plans politique, religieux et linguistique. Le français était devenu la langue quasi officielle à la constitution de la Belgique en 1830. Les Flamands ont dû attendre la fin du XIX^e siècle pour que les lois belges soient aussi traduites dans leur langue. Longtemps mis à l'écart, les Flamands prennent leur revanche. La Flandre est aujourd'hui majoritaire, de droite, économiquement forte, face à une Wallonie de centre gauche, au développement économique plus lent. La volonté de vivre ensemble malgré tout n'est plus là. L'éclatement de la Belgique n'est plus un tabou.

La fracture n'est pas consommée, mais le point de rupture se rapproche dangereusement. Flamands et Wallons ne parviennent pas à se mettre d'accord sur des réaménagements territoriaux et institutionnels. La poussée des mouvements xénophobes et nationalistes fait monter les enchères alors que le vainqueur des élections de

juin chargé de former le nouveau gouvernement, le Flamand Yves Leterne, ne redoute pas un éclatement du pays lorsqu'il déclare que «la Belgique n'a pas de valeur en soi».

L'éclatement de la Belgique ne serait pas une première sur le continent. L'Europe de l'Est s'est morcelée à l'éclatement de l'Union soviétique. La Tchécoslovaquie s'est scindée en Tchéquie et Slovaquie, deux États qui ont fait leur entrée dans l'Union européenne. Le cas de la Belgique est plus complexe, car il y a entre les deux communautés qui se déchirent une ville, Bruxelles, très majoritairement francophone, qui est cœur des différends entre Flamands et francophones. Divers scénarios sont élaborés pour son avenir en cas d'éclatement du pays, de l'indépendance à une sorte de communauté de l'Union européenne, en passant par le rattachement à l'une ou l'autre des communautés linguistiques. L'impossible avenir isolé de Bruxelles pourrait pousser Flamands et Wallons à devoir continuer à s'entendre.

Les tensions identitaires que traverse la Belgique aujourd'hui montre que la réunion de communautés linguistiques et culturelles différentes dans une même entité étatique ne va pas de soi. La Belgique n'est pas la Suisse, bien sûr. Mais comme la Belgique, la Suisse est une construction fragile, qui repose d'abord sur la volonté de ses diverses communautés à vivre ensemble.

Ici comme en Belgique, cette volonté est malmenée par la montée des mouvements nationalistes et extrémistes, qui excluent au lieu de rassembler, qui rejettent au lieu d'accueillir, qui provoquent au lieu de débattre. La volonté de vivre ensemble implique la tolérance et le respect des différences. Autant de vertus que l'on voit se dissoudre peu à peu dans le feu des campagnes électorales et la pratique d'une politique transformée en champ de bataille permanent. L'électrocardiogramme du Plat Pays est à plat. C'est un risque que court tout pays qui ne veille pas à la préservation de ses fragiles équilibres intérieurs.

→ PAGE 17



ÉLECTIONS

Belgique: le danger de l'instabilité

► Des consultations ont été lancées en vue de la formation d'un nouveau gouvernement.

► Il devra avant tout s'employer à rassurer les marchés.

Au lendemain des élections législatives qui ont vu la Nouvelle alliance flamande (N-VA), un parti indépendantiste de droite, triompher dans le nord du pays et les socialistes francophones accroître leur majorité sur la vie politique dans le sud, le roi des Belges, Albert II, a entamé hier des consultations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement fédéral. Elle s'annonce d'autant plus délicate qu'au-delà du périlleux débat institutionnel qui s'annonce, la Belgique devra tout faire pour rassurer les marchés financiers, très nerveux, sur sa situation économique. En effet, d'aucuns l'ont déjà qualifiée de «Grèce du nord» de l'Europe, dans les médias anglo-saxons.

Albert II a notamment reçu en audience Bart De Wever, le président de la N-VA, devenue le principal parti du royaume. Elle a en effet récolté près de 30% des voix en Flandre, où vivent plus de 6 millions des 10,5 millions de Belges, et héritera de 27 sièges sur 150 à la Chambre des représentants. L'équivalent du Conseil national suisse. Le N-VA sera talon-

né par le Parti socialiste (PS) francophone, qui occupera 26 sièges. Peut-être le président du PS, Elio Di Rupo, sera-t-il chargé de former un gouvernement – la famille socialiste est redevenue la principale formation politique du Plat pays, sa branche flamande récoltant 13 siè-

ges. Ce sera pour plus tard: le roi, en effet, nommera d'abord un «informateur» – Bart De Wever? – qui sera chargé de tâter le terrain. D'immenses difficultés attendent les négociateurs, les Flamands réclamant notamment une profonde réforme de l'Etat qui accroîtrait l'auto-

nomie des différentes régions du pays et réduirait les droits électoraux et judiciaires, des francophones qui vivent dans la périphérie néerlandophone de Bruxelles (lire notre édition d'hier). Les deux communautés linguistiques devront également s'entendre sur un programme

d'austérité qui établira la crédibilité de la Belgique sur les marchés financiers.

«La situation économique du pays est assez précaire», reconnaît en effet Paul De Grauwe, un professeur d'économie très réputé de la Katholieke Universiteit Leuven (KUL: Université catholique de Louvain, en Flandre).

Certes, le déficit budgétaire du pays (6% du PIB et, selon les prévisions de la Commission européenne, 5% en 2010 et 2011) demeure inférieur à la moyenne de la zone euro (6,3% en 2009, 6,6% en 2010 et 6,3% en 2011). Mais la croissance économique demeure faible (1,3% du PIB en 2010) et, surtout, le niveau d'endettement du pays a cru. Il avait chuté de 133,6% du PIB en 1993 à 84,2% en 2007; depuis le début de la crise financière, il a repris l'ascenseur et devrait à nouveau dépasser la barre symbolique des 100% du PIB cette année.

Jusqu'à présent, remarque Paul De Grauwe, les marchés n'en ont pas tenu rigueur à la Belgique, même si certaines tensions sont perceptibles sur le marché des obligations d'Etat – les taux d'intérêt réclamés par les investisseurs ont augmenté ces derniers jours. C'est que le pays dispose d'autres atouts, qui la distinguent de pays tels que la Grèce et l'Espagne: sa dette est principalement libellée en euros et l'épargne privée y est très élevée – selon la Banque nation-

le de Belgique, l'ensemble des comptes d'épargne s'élevait à près de 200 milliards d'euros en février.

«La manne disponible qui pourrait être injectée dans l'économie et le refinancement de la dette publique est considérable, c'est vrai. C'est une condition nécessaire pour assurer la stabilité, mais elle n'est pas suffisante», tempère toutefois le professeur d'université. Avant toute chose, estime-t-il, les politiques belges doivent renforcer la «crédibilité» du pays en mettant fin à l'instabilité qui a régné dans leurs rangs ces trois dernières années et en s'engageant sur un plan d'austérité comparable à celui qu'ont mis au point l'Allemagne et les Pays-Bas. «Sinon, on aura un vrai problème», prédit l'économiste. La Fédération belge des entreprises a lancé un message similaire, hier.

Ce ne sera pas aisé, vu les différences qui opposent la droite nationaliste flamande et la gauche unitariste francophone, sorties victorieuses des élections du 13 juin. Malgré tout, Paul de Grauwe se montre confiant. «On a une nouvelle situation qui rend un accord possible» entre le Nord et le Sud, soutient-il. «Les résultats des élections ont été clairs et nets. Au moins, maintenant, il y a de vrais leaders» de part et d'autre de la frontière linguistique belge. C'est déjà ça.

De Bruxelles, TANGUY VERBOORE.



Bart De Wever, le président de la N-VA, a été reçu hier par le roi Albert II.

PHOTO IEF

22 août 2007 : Bruxelles en perd son latin

16 MONDE Le Monde Mercredi 22.8.2007

POLITIQUE. La défiance entre Flamands et francophones nourrit la crise

Bruxelles en perd son latin

BELGIQUE
Un Röstigraben à la sauce belge et des histoires d'impôts sur les sociétés divisent le pays

Partis flamands et francophones restent incapables, plus de deux mois après les élections en Belgique, de former un nouveau gouvernement, tant la défiance s'est épaissie entre les représentants des deux communautés linguistiques du royaume. «La Flandre apparaît comme insaisissable aux yeux des francophones, qui se demandent si après le confédéralisme les Flamands ne vont pas réclamer l'indépendance», résume le politologue Pierre Vercauteren, de l'Université de Mons.

Les responsables flamands reprochent de leur côté aux francophones de répondre par le «sceptisme» et la «sprovocation» à leur volonté «d'améliorer le fonctionnement du pays», ce qui passe selon eux par l'attribution de plus de pouvoirs aux Régions belges, délimitées par des «frontières linguistiques».

Le chef de file du Parti chrétien-démocrate flamand CDV, Yves Leterme, sorti en tête du scrutin législatif le 10 juin, tente de mettre sur pied une coalition comprenant les chrétiens-démocrates et les libéraux, tant francophones que néerlandophones. Mais les deux camps ont dégainé des programmes aux antipodes, qui ont fait ressurgir leurs vieux contentieux linguistiques et culturels.

La gaffe du ministre

Le roi Albert II a donc suspendu officiellement des pourparlers au bord de la rupture.

Depuis des semaines, les francophones soutiennent qu'Yves Leterme privilégie les intérêts de la Flandre, dont il était le ministre-président jusqu'en juin, plutôt que de s'élever au-dessus de la mêlée.

L'opinion publique au sud du pays lui reproche en outre ses «gaffes», comme d'avoir confondu l'hymne national belge avec la Marseillaise ou d'avoir affirmé dans un journal français, en 2006, que les francophones n'avaient pas la «capacité intellectuelle» d'apprendre le néerlandais.

Pour les observateurs, la crise actuelle ne constitue pas une surprise, tant les divergences se sont accrues ces dernières années entre les néerlandophones (60% des 10,5 millions d'habitants du royaume) et les 40% de Belges francophones.

Le système, qui devait être un «dédéralisme d'union», a débouché sur de nouvelles revendications de la Flandre, qui réclame notamment de pouvoir baisser l'impôt sur les sociétés. La Wallonie, qui n'en aurait pas les moyens, cite à la concurrence déloyale.

AFP/Agence France Presse



Yves Leterme, vainqueur des élections belges, qui ne connaît pas l'anglais maternel de son pays, a dévoilé son programme devant la presse. AFP/Agence France Presse

23 avril 2010 : Une barrière de Röstigraben au pays de la frite

vous par Vincent Donzé

UNE BARRIÈRE DE RÖSTIGRABEN AU PAYS DE LA FRITE

LES FAITS
Qui? Yves Leterme, premier ministre belge.
Quoi? A deux mois de la présidence belge de l'Union européenne (UE), son gouvernement a présenté sa démission en raison d'un conflit linguistique.

C'est la dernière histoire belge, mais elle n'est pas drôle: la chute du gouvernement est un coup dur pour la royauté. Le pays donne une piètre image de lui au moment de présider l'UE, mais, surtout, il risque une grave crise politique, économique et sociale.

Les ministres ont jeté l'éponge après l'échec des négociations entre partis néerlandophones et francophones, incapables de trouver un compromis dans la banlieue bilingue de Bruxelles. Comme les Flamands n'ont pas obtenu la suppression des droits linguistiques spécifiques accordés aux francophones de Flandres, les libéraux mécontents ont quitté le gouvernement, provoquant sa chute.

LE ROI RÉFLÉCHIT

Le roi Albert II va-t-il accepter la démission présentée par Yves Leterme? Le séparatisme flamand provoquera-t-il la fin du pays, comme le craint un dirigeant francophone? Les sénateurs flamands ont donné le ton en chantant leur hymne. Et si la Belgique s'inspirait de la Suisse? Avec une barrière de frites au lieu de röstigraben?

Parlez-vous autant des affaires européennes et que des affaires belges?

Oui, si l'actualité le veut.

Est-ce que les crises politiques belges intéressent les Romands?

Oui, les Suisses romands s'intéressent aux crises politiques en Belgique. Mais pas seulement. Des affaires comme Dutroux ou Sabena ont occupé les journaux romands pendant longtemps. En revanche, en Suisse alémanique, je n'ai pas l'impression qu'on parle autant des crises politiques ou des tensions en Belgique qu'en Suisse romande. Lors des dernières élections en Belgique, le correspondant de la télévision alémanique est allé aux Pays-Bas, pour y suivre les élections législatives qui s'y déroulaient au même moment.

Lorsque vous écrivez sur le sujet, vous souvenez-vous d'un papier ou on aurait comparé les problèmes belges à la Suisse, à savoir s'il était possible ou non qu'il arrive la même chose en Suisse? Ou qu'on aurait comparé simplement et de manière générale Belgique et Suisse?

Oui, ça m'est arrivé. Mais ces deux pays et les deux situations sont incomparables. On se rend vite compte que ça n'a rien à voir. Les questions jurassiennes et fouronnaises ne sont pas du tout les mêmes en fin de compte.

Vous souvenez-vous s'il est arrivé que le journal *Le Quotidien Jurassien* fassent appels à des acteurs suisses pour parler de ce sujet ou de comparer Belgique et Suisse?

Oui, c'est arrivé. Je me souviens que ça a été le cas lors du vote sur l'entrée de la Suisse dans l'EEE en 1992. Mais on avait pris un expert belge pour parler de son pays, en comparaison à la Suisse. C'était l'inverse.

Quelle place le journal *Le Quotidien Jurassien* laisse-t-il aux affaires de crise belge, selon vous? Une place importante, minime, ou indifférente, comme n'importe quelles informations du jour?

Il est difficile de répondre à cette question. Je suis engagé par Romandie Combi, qui regroupe six journaux romands. Je n'écris donc pas que pour *Le Quotidien Jurassien*.

Vous considérez-vous comme quelqu'un d'engagé sur les problèmes communautaires en Belgique?

Oui, dans ma vie personnelle. Pas dans mon travail.

Enfin, comment, personnellement, imaginez-vous le futur de la Belgique?

Moi, j'imagine que la scission de la Belgique aura bel et bien lieu. Les Flamands ne veulent plus vivre avec les Wallons. Les Wallons ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent. Le gros problème, c'est que faire de Bruxelles ?

V. ENTRETIEN AVEC JOSE FONTAINE, ANCIEN CORRESPONDANT DE LA SUISSE, BRUXELLES, JUILLET 2010

Combien de temps avez-vous été correspondant pour *La Suisse* ?

Pendant deux à trois ans, pas plus en tout cas.

Parlez-vous autant des affaires européennes et que des affaires belges?

Comme je n'étais que correspondant belge, je ne parlais que des affaires belges.

Est-ce que les crises politiques belges intéressent les Romands?

Oui, j'ai vraiment eu l'impression que *La Suisse* s'intéressait à la Belgique. Ce qui entraîne sans doute qu'une partie de son lectorat s'y intéressait aussi. Je n'écarte pas l'idée que cela serait dû au fait que les deux pays sont francophones. Il me semble qu'il y a aussi une autre raison qui tient au statut spécial qu'a la Belgique, ou du moins, qu'elle eu. C'était celui d'un pays qui se situe entre les petits pays et les grands pays, situation qui a sans doute commencé avec la conquête d'un Empire colonial. Cet Empire colonial était lui-même le signe d'une économie forte, avec l'engagement du pays dans la Première guerre mondiale, bien qu'elle ne l'ait pas souhaité, et dans la Deuxième, avec le scandale de la neutralité, le problème posé par le roi Léopold III, Je me souviens avoir écrit un jour un papier là-dessus et je sentais que le jeune journaliste à qui j'en parlais savait ce que j'évoquais. Et enfin la question nationale belge avec l'opposition des Wallons et des Flamands. Je pense que dans ce domaine, les Suisses peuvent imaginer des comparaisons mais aussi des dissemblances.

Lorsque vous écrivez sur le sujet, vous souvenez-vous d'un papier ou on aurait comparé les problèmes belges à la Suisse, à savoir s'il était possible ou non qu'il arrive la même chose en Suisse? Ou qu'on aurait comparé simplement et de manière générale Belgique et Suisse?

Je me suis toujours abstenu de ces comparaisons, m'efforçant simplement d'être clair et bref.

Vous souvenez-vous s'il est arrivé que le journal *Le Temps* fassent appels à des acteurs suisses pour parler de ce sujet ou de comparer Belgique et Suisse?

Non, je ne m'en souviens pas.

**Quelle place le journal *Le Temps* laisse-t-il aux affaires de crise belge, selon vous?
Une place importante, minime, ou indifférente, comme n'importe quelles informations du jour?**

Je trouve que c'était relativement important, une dizaine de papiers par an environ. Je dois dire que ma carrière à *La Suisse* s'est terminée avec les attentats des CCC (Cellules communistes combattantes). Je n'ai pas alerté *La Suisse* sur cela me disant qu'il n'y avait rien à dire de plus que ce qui se disait dans les journaux Parce que l'on n'avait au départ, strictement aucune information. Par contre, sur des questions plus politiques, économiques ou historiques, il me semblait que je pouvais apporter l'éclairage d'un Belge

Vous considérez-vous comme quelqu'un d'engagé sur les problèmes communautaires en Belgique?

Certainement que oui, beaucoup.

Si oui, cela s'est-il vu dans vos papiers ?

Peut-être pas étant donné la rigueur avec lesquels je devais les écrire. Mais il est possible aussi que, contrairement à beaucoup de mes compatriotes, qui sont souvent presque gênés de parler de cela estimant que personne ne s'y intéressera passées les frontières, j'avais à cœur de montrer l'enjeu global de l'affaire. Je pense bien que je n'ai jamais travesti ou mal parlé de la position flamande. Le fait de prendre à cœur le problème me semblait suffisant par rapport à mon engagement. Prendre la question à cœur ou prendre le problème au sérieux implique à mon avis que l'on veut lui trouver une solution qui, d'une certaine façon, rompt avec la tradition belge si pas même avec la Belgique elle-même. Mais ceci, c'est vrai, c'est particulier au problème belge. D'une manière générale, on estime quand même souvent chez nous, que les réformes seront incessantes dans le sens de plus d'autonomie aux Régions. Or ce processus aura fatalement une fin qui serait, selon moi, la transformation de la Belgique en une entité de droit international en quelque sorte théorique, un peu comme le Saint Empire romain de la nation germanique qui a vécu jusqu'en 1803 je pense, sans que personne ne s'en aperçoive tout à fait. Les gens attachés à la Belgique le savent et dans une certaine mesure aiment autant ne pas trop en savoir, s'aveuglent sur la profondeur très réelle de cette question. Dès l'instant où l'on voit cette profondeur, on ne peut qu'être d'un autre avis, à mon sens.

Finalement, comment, personnellement, imaginez-vous le futur de la Belgique?

J'ai répondu à cette question dans la question 9.

Depuis quand êtes-vous correspondant pour *Le Temps* ?

J'ai tout d'abord été correspondant pour *Le Temps* à Tokyo de 2000 à 2003. J'ai commencé mon travail de correspondant à Bruxelles au mois de novembre 2006

Parlez-vous autant des affaires européennes et que des affaires belges?

Non, absolument pas ! La plus grande partie de mon travail concerne les affaires européennes. C'est en tant que correspondant européen que j'ai été envoyé en Belgique. La deuxième partie de mon travail s'attache aux relations bilatérales entre l'Union européenne et la Suisse. Ensuite, je m'intéresse aux affaires de l'OTAN. C'est une partie non négligeable de mon travail. Enfin, je rédige des articles sur la Belgique et les Pays-Bas. Voilà mon travail par ordre d'importance.

Est-ce que les crises politiques belges intéressent les Romands?

Oui, ce sujet intéresse les Romands, ou en tout cas, les rédacteurs des quotidiens romands. Il est clair que la référence à la Suisse revient régulièrement.

Lorsque vous écrivez sur le sujet, vous souvenez-vous d'un papier ou on aurait comparé les problèmes belges à la Suisse, à savoir s'il était possible ou non qu'il arrive la même chose en Suisse? Ou qu'on aurait comparé simplement et de manière générale Belgique et Suisse?

Lorsqu'on traite de la Belgique, il est intéressant de citer la Suisse. Oui, il m'est arrivé de comparer les deux pays. La Suisse est un point de référence intéressant lorsqu'on parle de crise politique en Belgique. Mais si la Suisse est un point de référence lorsque j'en parle, je ne dirais pas qu'elle est un modèle pour la Belgique. On ne peut pas parler de modèle, car la situation des deux pays est très différente.

Vous souvenez-vous s'il est arrivé que le journal *Le Temps* fassent appels à des acteurs suisses pour parler de ce sujet ou de comparer Belgique et Suisse?

Oui, *Le Temps* fait très souvent appel à des experts, surtout universitaires. Faire appel à des experts est un sujet très souvent débattu en réunion de rédaction. Les experts connaissent les dossiers par cœur. Ils sont très précis et suivent ces dossiers sur le long terme. Mais souvent, leur langage est très technique. Le journaliste, lui, est plutôt généraliste et ne s'attarde pas sur les sujets.

Quelle place le journal *Le Temps* laisse-t-il aux affaires de crise belge, selon vous? Une place importante, minime, ou indifférente, comme n'importe quelles informations du jour?

Cela dépend toujours de l'évènement traité. Comme je l'ai dit, dans mon travail de correspondant, l'accent est mis sur les affaires européennes. Cependant, je rédigerai sur

la Belgique si l'actualité est intéressante. Je pense que *Le Temps* laisse une place ordinaire à la Belgique et ses problèmes, même si ce sujet intéresse.

Pensez-vous que les Suisses se souciaient et se soucient encore aujourd'hui de ce qu'il se passe en Belgique?

Oui, je pense qu'ils s'y intéressent.

Vous considérez-vous comme quelqu'un d'engagé sur les problèmes communautaires en Belgique?

Non, je ne me sens pas du tout concerné par ces problèmes. Evidemment, le débat m'intéresse sur le fond. Mais je ne suis pas installé depuis assez longtemps dans ce pays pour me sentir affecté par ce qu'il traverse.

Finalement, comment, personnellement, imaginez-vous le futur de la Belgique?

Cela dépendra des négociations en cours. Mais vu sa situation au cœur de l'Europe, la Flandre n'a pas peur de la séparation. Elle ne se retrouvera pas complètement seule. Je pense que les Flamands sont beaucoup plus indépendantistes qu'ils ne veulent l'avouer. C'est le cas de la NVA. Il est tout de même difficile d'imaginer un avenir commun entre Flamands et Wallons. Avez-vous entendu parler de la théorie de pays de la volonté ? Je pense que cela va au-delà de l'histoire. Il faut se demander si la Belgique sert encore aujourd'hui.

VII. CATEGORIES THEMATIQUES POUR L'ANALYSE QUANTITATIVE

Catégorie 1 : fin de l'Etat (10 mots)

- | | | |
|---|------------------------|-----------------|
| - | Séparation/séparatiste | - Démantèlement |
| - | Eclatement | - Division |
| - | Scission/scinder | - Divorce |
| - | Fin | - Rupture |
| - | Rattachement | - Avenir |

Catégorie 2 : Problèmes de dialogue (13 mots)

- | | | |
|---|-----------------|---------------|
| - | Blocage/bloquer | - Tabou |
| - | Incapacité | - Démission |
| - | Impasse | - Provocation |
| - | Echec | - Impossible |
| - | Désaccord | - Refus |
| - | Opposition | - Obstination |
| - | Discorde | |

Catégorie 3 : Plus d'autonomie (2 mots)

- Autonomie - Indépendance

Catégorie 4 : Tensions entre communautés (13 mots)

- Crise - Tension
- Chaos - Conflit
- Danger - Querelle
- Grave - Fracture
- Menace - Méfiance
- Inquiétude/inquiet - Crainte
- Risque

Catégorie 5 : Dialogue (12 mots)

- Accord - Pourparler
- Négociation - Discussion
- Dialogue - Confiance
- Compromis - Issue
- Effort - Solution
- Convergence - Amiable

Catégorie 6 : Unité du pays (2 mots)

- Unité/union - Ensemble

Catégorie 7 : Concepts théoriques (4 mots)

- Communauté - Nation/al/aliste
- Langue/linguistique - Identité

Catégorie 8 : Référence à la Suisse (3 mots)

- Confédéral/confédération - Helvétique
- Suisse

VIII. TABLEAUX POUR L'ANALYSE QUANTITATIVE

Tableaux des articles sur les tensions en Belgique par journal (2007)

Les dates en gras sont les dates où des articles sont parus dans les trois journaux

Le Temps (50 articles)	Le Quotidien Jurassien (42 articles)	Le Matin (11 articles)
9 juin		
11 juin	11 juin	11 juin
		12 juin
12/12 août		
	18 août	
20 août	20 août	
		22 août
24 août	24 août	24 août
25/25/25/25 août	25 août	
	27 août	
28 août	28 août	
	30 août	
3 septembre		
10 septembre		
12 septembre	12/12/12 septembre	
14/14/14 septembre		
18 septembre		
		19 septembre
20 septembre		
22 septembre		
26 septembre	26 septembre	
	27 septembre	
	28 septembre	28 septembre
1 octobre	1 octobre	
3/3 octobre		
9 octobre		
10 octobre	10/10/10 octobre	
26 octobre		
	6/6 novembre	

7 novembre		
8 novembre	8/8 novembre	8 novembre
	9 novembre	
	12 novembre	
	13 novembre	
	15 novembre	
16 novembre		
17 novembre		
19/19 novembre	19/19 novembre	19 novembre
21/21 novembre		
23 novembre		
24 novembre		
	27/27 novembre	
29/29 novembre		
3 décembre	3/3 décembre	3 décembre
4 décembre	4 décembre	
5 décembre	5 décembre	
10 décembre		
14 décembre		
18 décembre	18 décembre	
19 décembre	19 décembre	
20/20 décembre	20/20 décembre	20 décembre
21/21 décembre		
	22 décembre	
	24 décembre	24 décembre
	27 décembre	
	28 décembre	

Tableaux des articles sur les tensions en Belgique par journal (2008)

Les dates en gras sont les dates où des articles sont parus dans les trois journaux

Le Temps (26 articles)	Le Quotidien Jurassien (23 articles)	Le Matin (7 articles)
26 février	26/26 février	
18 mars		18 mars
	19/19 mars	19 mars
20/20 mars		
22 mars	22 mars	
	25 mars	
	26 mars	
24/24 avril		
	30 avril	
9 mai		
30 mai		
	4 juin	
11 juin		
	11 juillet	
15/15/15/15 juillet	15 juillet	
16/16 juillet	16/16 juillet	16 juillet
	17 juillet	17 juillet
18 juillet	18 juillet	
19 juillet	19 juillet	
	21 juillet	
	24 juillet	
31 juillet		
20 septembre		
21 octobre		
19 décembre		
20 décembre	20 décembre	
22/22 décembre	22 décembre	
23 décembre		23 décembre
	24 décembre	
		29 décembre
	31/31 décembre	31 décembre

Tableaux des articles sur les tensions en Belgique par journal (2009)

Les dates en gras sont les dates où des articles sont parus dans les trois journaux

Le Temps (19 articles)	Le Quotidien Jurassien (5 articles)	Le Matin (3 articles)
3 janvier		
6 janvier		
13 mars		
7 avril		
23 avril		
24 avril		
16 mai		
18 mai		
20 mai		
21 mai		
22 mai		
23 mai		
30/30 mai		
	6 juin	
	8 juin	
12 juin		
6 novembre		
14 novembre		
20 novembre	20 novembre	20 novembre
	21/21 novembre	
		25 novembre
26 novembre		26 novembre

Tableaux des articles sur les tensions en Belgique par journal (2010)

Les dates en gras sont les dates où des articles sont parus dans les trois journaux

Le Temps (26 articles)	Le Quotidien Jurassien (13 articles)	Le Matin (6 articles)
22/22/22 avril		
23 avril	23/23 avril	23 avril
	24 avril	
26 avril	26 avril	
27/27/27 avril	27 avril	27 avril
28 avril		28 avril
7 mai	7 mai	
8 mai		
7 juin		
11 juin		11 juin
13/13/13/13/13 juin		
14/14/14 juin	14/14 juin	14 juin
15 juin	15/15 juin	15 juin
18 juin		
24 juin		
1 juillet		
2 juillet	2/2 juillet	
3 juillet		
6/6 juillet		

Résumé

La Suisse et la Belgique ont la particularité d'être les derniers Etats d'Europe à abriter plusieurs communautés culturelles et linguistiques. Mais alors que la Belgique est déchirée entre Wallons et Flamands, les quatre communautés suisses semblent très bien s'entendre. Un bref aperçu historique a permis de présenter les similitudes et divergences entre les deux pays. Elles sont nombreuses dans les deux cas.

Dès lors, comment les journaux de Suisse romande traitent-ils des tensions communautaires belges ? Comparent-ils la situation belge à celle de la Suisse ? L'analyse de contenu de trois quotidiens de Suisse francophone a permis de relever que les Romands, à travers leurs journaux, se démarquent complètement des événements belges. La presse cite même la Suisse comme exemple pour la Belgique. *Le Temps*, *Le Matin* et *Le Quotidien Jurassien* ont tous une image très négative de la Belgique. Les trois journaux expliquent, entre autres théories, cette situation par la présence de deux gros blocs, un flamand, un wallon, qui se font face. Alors qu'en Suisse, 26 cantons ayant chacun leurs particularités vivent ensemble dans une Confédération. Cette configuration atténue les tensions selon les quotidiens romands.

Enfin, *Le Temps*, journal de référence romand, a développé un traitement journalistique très complet de 2007 à 2010 sur les conflits communautaire belges. *Le Quotidien Jurassien*, journal régional, a présenté un traitement moins complet que *Le Temps*, mais tout de même rigoureux de la situation belge. Alors que *Le Matin*, quotidien populaire, a basé son traitement journalistique de la question belge presque uniquement sur des articles d'agences de presse. Le suivi de l'actualité du Plat pays n'est pas complet.

L'analyse a démontré que les journaux romands, excepté peut-être *Le Matin*, sont intéressés par les tensions communautaires en Belgique. Ils s'y intéressent pour ne pas reproduire les mêmes erreurs dans leur pays.

Mots-clés

Belgique, Suisse, Communauté, Conflit, Presse, Quotidien